This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

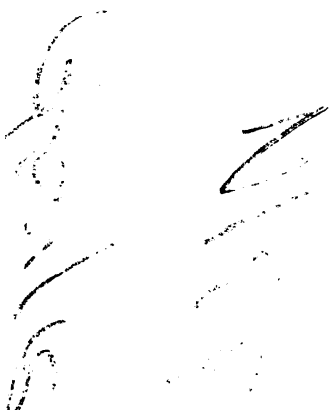

Genlis

v. 2 NKT

MADAME
DE
MAINTENON.

NOT FOR
PUBLIC
RELEASE

MADAME

DE

MAINTENON,

Pour servir de suite à l'Histoire

DE LA DUCHESSE DE LA VALLIÈRE.

PAR Mme. DE GENLIS.

Rien n'est plus habile qu'une conduite irréprochable.

D'une lettre de madame de Maintenon, tome 6, page 150, édition de 1757.

Humble dans les grandeurs, sage dans la fortune.

BOILEAU.

TOME SECOND.

DE L'IMPRIMERIE DE CELLOT.

A PARIS,

Chez MARADAN, Libraire, rue des Grands-Augustins, nº. 9.

M. DCCC. VI.

R.A.H. Nelson

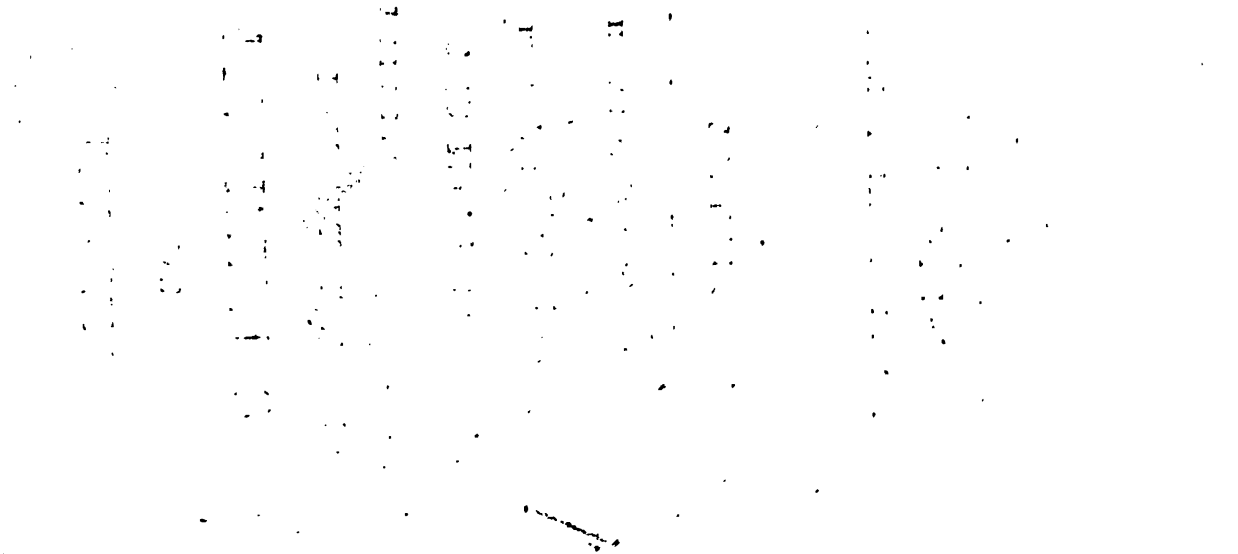

MADAME DE MAINTENON.

Cependant madame de Montespan voyoit avec désespoir le roi lui échapper entièrement, sans que ce grand événement pour elle en parût un au public; car cette chaîne se relâchoit sans bruit, sans exil, sans disgrâce, la lassitude seule sembloit la rejeter; les raccommodemens ne suivent jamais le dégoût et le mépris. Enfin madame de Montespan perdoit tout sans que le public daignât le remarquer; elle auroit mieux supporté une

persécution éclatante que cette indifférence des courtisans et cet oubli du monde. Ne pouvant arracher Louis à madame de Maintenon, elle voulut le distraire par un goût qui donnât à sa rivale, sinon de la jalousie, du moins de l'inquiétude. Elle parla au roi d'une nouvelle fille d'honneur de Madame, arrivée depuis peu de jours du fond d'une province, c'étoit mademoiselle de Fontanges; madame de Montespan, en se moquant de ses manières provinciales et de sa simplicité, loua sa beauté avec tant d'emphase que Louis eut envie de la voir, il donna une chasse à Madame, mademoiselle de Fontanges en fut, et il trouva, ainsi que toute la cour, que madame de Montespan n'avoit point exagéré. En effet, si la beauté peut se passer d'expression et de grâces, on n'avoit encore rien vu dans cette cour

si brillante d'aussi beau que cette jeune personne; on ne savoit ce qu'on devoit le plus admirer en elle, de l'éclat éblouissant de son teint, de la régularité de ses traits et de la perfection de sa taille. On assure que d'indignes parens avoient fait dès son enfance une infâme spéculation sur cette beauté merveilleuse, et ce projet eut un plein succès (1). Louis devint amoureux. Mademoiselle de Fontanges étoit aussi bornée que peut l'être une femme qui ne s'est jamais occupée que de sa figure. Elevée à penser qu'elle devoit charmer le roi et s'en trouver honorée, elle ne fut ni surprise de sa conquête, ni effarouchée d'une prompte déclaration; en cédant sans aucune résistance, elle crut simplement remplir sa destinée; sans embarras, et sans aucun

(1) Historique.

mystère, elle devint maîtresse du roi comme on prend possession d'une place à la cour depuis long-temps promise. Imaginant que cette place étoit la première du monde, elle en soutint les droits par une impertinence et par un faste dont on n'avoit point encore vu d'exemple. Elle répondit aux railleries amères de madame de Montespan par des insultes inouies et publiques, mais sans emportement, sans se fâcher, croyant, dans ces occasions, n'avoir que la dignité nécessaire à son rang; par le même motif, elle passa devant la reine sans la saluer, dépensa cent mille écus par mois, irrita ses parens et tous ses amis par sa hauteur, étonna les courtisans même par son ingratitude, sa froide insolence et ses prodigalités (1). Ce manque de pudeur

(1) Historique.

et cette arrogance n'étoient en elle ni de l'effronterie ni de la dépravation, l'ignorance et la stupidité en furent les seules causes; elle n'avoit même pas un mauvais cœur; elle aima passionnément le roi et lui fut toujours fidèle. Le roi la fit duchesse, et n'osa néanmoins renvoyer madame de Montespan; il avoit pu s'en séparer par un motif vertueux, il n'eut pas la cruauté de la bannir par inconstance. Madame de Montespan n'avoit pas prévu qu'une personne si dépourvue d'esprit pût inspirer un attachement sérieux; elle ne se consoloit pas de son imprudence. Mais madame de Maintenon étoit bien plus profondément affligée; le roi la combloit toujours publiquement de distinctions et de marques de faveur; mais il craignoit de se trouver tête-à-tête avec elle, et d'ailleurs, tout occupé de sa passion

nouvelle, il n'avoit plus de temps à lui donner. Madame de Maintenon se livroit à des réflexions accablantes, elle voyoit son ouvrage détruit, la reine replongée dans ses anciens chagrins; plus d'espoir pour la conversion du roi; il n'étoit pas inconstant dans ses goûts, ce nouvel amour alloit durer encore dix ou douze ans!..... Combien madame de Maintenon sentit vivement alors l'ennui mortel des assujétissemens de la cour! Elle n'avoit point d'ambition, et son cœur étoit mécontent et blessé. Dans cette situation, tout ce qui l'entouroit lui paroissoit insupportable ou ridicule. Quand on a passé la première jeunesse et quand on a beaucoup d'esprit, le tumulte du grand monde devient odieux lorsqu'on y vit sans dessein et sans avoir un but. On est fatigué d'entendre et de voir toujours les mêmes frivolités,

de s'assujétir aux mêmes contraintes sans aucun motif d'intérêt; il est si facile d'envisager le monde d'un œil philosophique quand il ne pique plus la curiosité et qu'on n'en attend rien! Madame de Maintenon, privée des entretiens du roi, se rappeloit en gémissant l'indépendance dont elle avoit joui jadis, et les délicieuses soirées passées à l'hôtel d'Albret! Maintenant plus de conversations agréables, plus d'épanchemens de cœur, plus de liberté; il falloit se défier, s'observer, se taire, ou ne dire que des lieux communs; il falloit écouter des sollicitations importunes, et vivre toujours avec une femme hautaine, emportée, capricieuse, dont le changement du roi augmentoit encore l'humeur et la violence. Madame de Maintenon, ne pouvant plus résister à tant de contrariétés et de peines, demanda enfin

un congé de deux mois, pour aller se reposer à Maintenon (1). On lui permit d'emmener mademoiselle de Nantes. Le comte de Toulouse venoit d'être remis aux instituteurs de son frère le duc du Maine; le comte de Vexin, encore au berceau, fut laissé entre les mains d'une nourrice et d'une sous-gouvernante. Louis n'accorda qu'à regret ce congé; la présence de madame de Maintenon lui en imposoit, mais son départ l'affligeoit; il aimoit à la savoir près de lui, bien décidé à vaincre l'espèce d'embarras qu'il éprouvoit, et à retourner chercher une amie que rien désormais ne pouvoit remplacer dans son cœur. Elle partit. La comtesse d'Heudicourt, la marquise de Montchevreuil et ses anciens amis qu'elle ne pouvoit ras-

(1) Historique.

sembler autour d'elle à Versailles, furent invités à ce voyage : M. et madame de Coulange, Barillon, mademoiselle de Scudéry, l'abbé Têtu. On se félicita mutuellement de se retrouver réunis, on médit de l'étiquette et des grandeurs, on vanta les charmes de la campagne et de la liberté, on reparla de l'ancien temps, on se rappela les plaisirs qu'on avoit goûtés ensemble. On fit encore des vers, des chansons, et cependant on se trouva réciproquement beaucoup moins aimables qu'autrefois, et l'on ne s'amusa point. Le temps présent auroit suffi pour gâter les souvenirs, ou du moins pour en affoiblir la douceur. Mais l'amie intime du plus grand roi du monde, parvenue miraculeusement à cette étonnante faveur, ne pouvoit jeter avec complaisance les yeux sur le passé, ses regards se por-

toient naturellement sur l'avenir, non pour former des projets ambitieux, mais par l'attrait irrésistible qui nous fait arrêter notre vue sur une perspective brillante, peut-être plus attachante encore quand elle est un peu voilée; le vague nous plaît parce qu'il n'a point de bornes. On s'aperçut que madame de Maintenon avoit beaucoup perdu de ce goût vif pour la conversation, de cette gaîté et de cette envie de plaire qui l'avoient jadis rendue si aimable; de son côté, il lui parut que ses amis n'avoient plus avec elle ce naturel, cette aisance et cette franchise qui font le principal agrément de la société; mademoiselle de Scudéry la louoit davantage, Barillon vantoit avec affectation son ancien attachement, l'abbé Têtu ne la brusquoit plus, et ne la questionnoit qu'avec une extrême réserve,

madame de Coulange n'osoit plus faire d'épigrammes, les chansons de Coulange devenoient fades;..... la conversation étoit continuellement remplie de louanges excessives données au roi, et de traits indirects, dont le but étoit d'insinuer qu'une favorite doit protéger les lettres et servir ses amis avec chaleur. Madame de Maintenon ne recueilloit plus dans cette société si intime que des leçons intéressées, artificieuses et des flatteries. Elle avoit déjà fait donner une pension considérable à mademoiselle de Scudéry, des bénéfices simples à l'abbé Têtu (1), et la promesse de l'ambassade d'Angleterre à Barillon (2).

(1) Historique.

(2) Barillon eut en effet cette ambassade, qu'il dut uniquement au crédit de madame de Maintenon.

Néanmoins ces mêmes personnes, ainsi que les autres, lui demandoient chaque jour des entretiens particuliers, et c'étoit uniquement pour lui confier des prétentions souvent extravagantes, et pour la surcharger de placets et de mémoires. Ses objections les plus simples et les plus justes étoient prises pour de la mauvaise volonté et de l'ingratitude; et quand elle promettoit de faire ce qu'on désiroit, elle voyoit clairement qu'on lui en savoit peu de gré, car on avoit l'idée ridicule que dans sa situation il lui suffisoit presque de dire un mot pour obtenir tout ce qu'elle demandoit. C'est ainsi que la faveur procure peu d'amis nouveaux, refroidit les anciens et fait beaucoup de mécontens, parce qu'on la confond toujours avec la suprême puissance; chose pourtant qui n'existe pas pour les

favoris même des princes les plus foibles et les plus faciles à mener.

Le cœur de madame de Maintenon n'étoit point changé pour ses anciens amis, et sa conduite entière l'a prouvé; mais la confiance sans réserve d'un souverain qu'on admire et qu'on aime diminue nécessairement l'intérêt de tout autre commerce d'amitié. Quel ami que celui qui, par sa puissance, peut exaucer nos vœux raisonnables, et remédier à presque toutes nos peines! Combien sont intéressantes les confidences de celui qui a tant d'influence sur le bonheur de tous! Quelle importance ont ses secrets, les secrets de l'état! Avec quelle curiosité on profite du droit de lire dans le cœur du maître absolu de nos destinées! Ce sont des oracles qu'on y trouve (le sort de tant de

milliers d'êtres dépend de ses sentimens et de ses opinions). Comme on jouit avec transport de tout ce qu'on y voit de bon et de grand! Chaque vertu nouvelle, chaque mouvement généreux qui s'y montre, est une découverte heureuse pour la patrie; et tous ces projets de réforme d'abus, ou d'établissemens pour le bien public, qui ne sont dans la société que des sujets de conversation, avec quel intérêt on les présente dans de tels entretiens! Un mot de celui qui écoute peut les réaliser : tout ce que nous possédons d'idées saines et de lumières peut alors être utile; ce n'est que dans un semblable commerce qu'il est possible de jouir pleinement de son esprit et de sa raison.

Madame de Maintenon, pour se soustraire à l'ennui qui l'assiégeoit dans le château, alloit souvent se

promener seule dans les champs; là elle ne pensoit à la cour qu'avec dégoût, mais elle regrettoit le roi dans tous les instans, et elle comptoit les jours qu'elle passoit loin de lui. Du moins, à Versailles, elle le rencontroit, elle espéroit tous les soirs le voir revenir; elle entendoit parler de lui à des gens qui venoient de le quitter. Elle se trouvoit isolée, désœuvrée; elle s'étonnoit et s'effrayoit de sa tristesse profonde. Dangereux séjour que la cour! se disoit-elle; avec de la raison, on ne peut s'y plaire, et l'on y perd le goût de la solitude et d'un genre de vie monotone et paisible; c'est ainsi qu'elle se déguisoit à elle-même la véritable cause de son agitation secrète.

Un jour, dans ses promenades, elle découvrit un petit hameau composé de deux fermes situées l'une à côté

sa longue mante de taffetas noir, son écharpe et ses gants (1). A midi, elle sortit de la chaumière, entourée, comme à l'ordinaire, de tous les enfans, qui la reconduisoient toujours jusqu'à moitié chemin. Parmi ces enfans, il y avoit deux petites filles de six et sept ans qu'elle aimoit particulièrement, et les tenant par la main, elle causoit et rioit avec elles, lorsqu'à trente pas d'un bois, elle vit accourir un de ses gens, qui lui cria que le roi la cherchoit. Louis avoit chassé de ce côté, et s'étoit échappé seul pour aller lui faire une visite (2). Ne

(1) C'est ce qu'elle a fait mille fois dans ses courses bienfaisantes. *Voyez* les Mémoires de mademoiselle d'Aumale.

(2) En effet, à ce voyage, le roi quitta sa chasse pour aller voir madame de Maintenon. Mémoires de la Baumelle.

la trouvant pas au château, il demanda où elle étoit. Un domestique offrit de l'aller chercher au hameau; le roi s'y fit conduire. Durant le chemin, il questionna le domestique, qui lui conta naïvement tout ce que sa maîtresse avoit fait pour ces pauvres paysans, en ajoutant : *Et madame ne veut pas qu'on le sache.* Louis, qui marchoit sur les traces du domestique, sortit du bois presqu'aussitôt que madame de Maintenon fut avertie; quand il parut, elle congédioit sa nombreuse escorte, et s'avançant précipitamment, elle joignit le roi. Elle étoit fort troublée, et par sa présence inattendue, et par l'idée de paroître devant lui dans l'état où elle étoit, sans mante, sans écharpe, les bras nus, le cou découvert, et n'ayant sur son sein qu'un simple mouchoir de la mousseline la plus claire. Le roi vit,

pour la première fois, une taille parfaite, les plus beaux bras, et le plus beau cou du monde..... Il connut que la pudeur avoit seule inventé le costume austère qui cachoit toujours tant de charmes (1). La vive rougeur de madame de Maintenon rendoit dans cet instant sa figure éblouissante. Louis ému, attendri, ne pouvoit se lasser de la contempler; l'idée des bonnes actions qu'elle venoit de faire, mêloit à son admiration un sentiment inexprimable de vénération et de tendresse. En vérité, madame, lui dit-il en souriant, vous êtes ici beaucoup mieux mise qu'à la cour..... Mon Dieu, sire, répondit-elle, je viens de donner ma mante à deux pauvres vieilles demoiselles..... — Je trouve

(1) Malgré la mode, elle avoit toujours eu ce costume si modeste.

que c'est une très-bonne action. ... On vous a trahie; je sais tout le bien que vous faites dans ce hameau.... — Ce n'est qu'ainsi que je puis supporter votre absence. — Vous m'oubliez en faisant des heureux! et moi, si je vous imitois, vous n'en seriez, s'il est possible, que mieux présente à mon souvenir : toute action vertueuse vous y rappellera. — Ah! sire, je ne forme point de projets chimériques; je n'ai jamais celui de vous oublier..... — Et cependant vous me fuyez!.... — Vous ne me cherchiez plus!.... — Je vous désirois toujours. En parlant ainsi, Louis donnoit le bras à madame de Maintenon : on entroit dans le bois; Louis proposa de s'asseoir sur un petit tertre de gazon au pied d'un arbre; on y consentit. Là, on eut une explication aussi franche que tendre; on ne dit

qu'un mot de la duchesse de Fontanges; Louis répondit seulement : *C'est votre faute....* Il jeta les yeux sur madame de Maintenon, et il n'osa poursuivre. Elle lui imposoit silence d'un regard, sans lui déplaire; il trouvoit même une sorte de charme à être réprimé par elle; il l'en admiroit davantage. Revenez, lui dit-il, je ne crois que vous, je n'écoute avec intérêt que vous, je ne parle aux autres que par habitude et par nécessité. Il me semble qu'on doit me tromper davantage lorsque vous n'êtes pas auprès de moi. — Mais quand j'y suis, parlez-moi donc! — Quand je vous évite, plaignez-moi. Depuis trois semaines que vous êtes ici, ne m'avoir pas écrit un mot!.... — Sire, j'étois en disgrâce. — Le pensiez-vous? — N'aurois-je pas dû le craindre? — Non, vous savez que je ne changerai

jamais pour vous. Je ne puis me séparer de vous, que comme on quitte la vertu, avec regret, avec remords, et en conservant le désir et le projet d'y revenir. Si je m'éloigne, rappelez-moi, vous le devez, ce sera toujours me rendre à moi-même..... Si vous saviez combien il y a de gens qui se sont flattés de pouvoir profiter de votre absence pour vous nuire auprès de moi! — C'est la chose du monde qui m'inquiète le moins; vous ne me condamnerez jamais sans m'entendre..... — Ni même après vous avoir entendue. — Que vous a-t-on dit, sire? — D'abord beaucoup de choses indirectes; et comme je n'avois pas l'air de les comprendre, il a fallu en venir aux mensonges, aux accusations positives. Enfin j'ai découvert que la duchesse de Richelieu emploie toute son adresse à vous perdre dans

l'esprit de la reine. Elle parle avec l'air de l'attendrissement, de la tendresse extrême qu'elle a eue pour vous; elle prétend vous aimer encore, ne détaille point vos torts, mais laisse entendre qu'ils sont affreux; en même temps, elle loue votre esprit, votre finesse; elle avoue qu'il est impossible de vous résister, quand vous voulez vous faire aimer. Elle ne vous rend justice, à quelques égards, que pour vous faire craindre. Pressée par la reine de dire ce qu'elle a fait pour vous, elle a conté qu'avant l'époque où vous avez été chargée de l'éducation de mes enfans, elle s'étoit uniquement occupée du soin de vous procurer un établissement avantageux; qu'enfin elle étoit parvenue à déterminer le duc de *** à demander votre main, et que, par un caprice inconcevable, vous aviez obsti-

nément rejeté une alliance si brillante. Cela est-il vrai? — Oui, sire. — Et par quelle raison, n'ayant pas alors de quoi vivre, refusâtes-vous d'épouser le duc de ***? — Sire, parce que je ne l'estimois pas (1). Cette réponse frappa, saisit le roi; et jamais madame de Maintenon ne s'étoit vantée de ce noble désintéressement, d'autant plus beau, qu'il étoit fondé sur la raison même; car, en effet, le duc de ***, dépourvu d'esprit et de principes, avoit eu jusqu'alors les mœurs les plus licencieuses. De ce moment, madame de Maintenon ne fut plus pour le roi la veuve de Scaron; elle parut à ses yeux mille fois au-dessus du rang qu'elle avoit dédaigné.... Oui, reprit-il, le duc

(1) Historique. Mémoires de Maintenon, et ses Lettres.

de *** ne méritoit pas d'obtenir votre main; mais quel homme sur la terre seroit digne d'un tel bonheur!.... Ah! combien je remercie le ciel qui, dans la situation déplorable où vous étiez, vous inspira ce mépris héroïque du rang et de la fortune! Si vous eussiez épousé le duc de ***, nous n'aurions jamais eu ensemble de rapports intimes; vous ne seriez pas mon amie..... — Ah! sire, que j'étois loin de prévoir dans ce temps mon heureuse destinée! Qu'on est insensé de s'inquiéter de l'avenir! Le mien alors me causoit tant d'effroi! et mes sentimens pour vous devoient le remplir tout entier!.... Cet entretien fut interrompu par l'arrivée d'un domestique que madame de Maintenon avoit renvoyé au château, et qui lui rapportoit une mante. Il étoit tard; il falloit se

séparer; le roi voulut reconduire madame de Maintenon jusqu'au château, où il avoit laissé un piqueur et son cheval. On s'y rendit lentement. Madame de Maintenon faisoit admirer au roi la beauté de ce bois de haute-futaie. Louis remarqua qu'il y manquoit des routes. Je n'y désire rien, dit madame de Maintenon; moi qui n'ambitionnois qu'un petit jardin, je possède ce château, ce bois, cette belle terre; je ne puis faire un pas ici qui ne me rappelle vos bienfaits..... Mais dans quel lieu du monde pourrois-je les oublier!.... — J'ai pourtant un reproche à vous faire, reprit le roi; vous n'avez jamais rien sollicité, rien désiré..... — Mais, sire, vos dons ont mille fois surpassé mes désirs! — Eh bien! demandez-moi par reconnoissance; vous me rendriez si heureux!..... — Ah! sire, je vous

demande d'être toujours pour moi ce que vous êtes dans cet instant.... — Eh! vous ne le voulez pas!.... — Non, sire, je veux ce que vous daignez m'accorder; je veux ce sentiment qui répond à celui que j'éprouve, auquel nul autre ne peut se comparer, et qui ne me fera jamais craindre de rivales. Ah! sire, ne profanez pas une affection si pure et si peu commune par des idées fausses qui vous la font injustement confondre avec des attachemens d'un genre si différent. Si nos cœurs quelquefois paroissent n'être pas d'accord, soyez sûr alors que c'est une erreur qui les désunit; quand vous croyez ne pas m'aimer comme je vous aime, c'est vous, sire, qui vous trompez. A ces mots, Louis soupira; il ne répondit rien. On entroit dans la cour du château; il conjura ma-

dame de Maintenon d'abréger son absence ; elle promit de retourner à Versailles sous huit jours. Louis, sans entrer au château, lui fit ses adieux ; il monta à cheval, et partit.

Cette dernière entrevue laissa de profondes traces dans l'âme de madame de Maintenon ; malgré l'enchantement d'un nouvel amour, Louis étoit venu la chercher ; il ne pouvoit se passer d'elle ; jamais elle ne l'avoit vu si tendre ; jamais il ne lui avoit montré tant de sensibilité.... Il est vrai qu'il avoit encore osé lui parler d'amour ; mais ce langage pouvoit n'être qu'une habitude de galanterie, puisqu'on voyoit, depuis six mois, la duchesse de Fontanges maîtresse déclarée. L'amour n'étoit plus pour lui qu'un amusement. Un plus noble sentiment, plus convenable à son âge, mieux fait pour sa grande

âme, l'amitié étoit enfin devenue la seule passion de son cœur..... Malgré ces réflexions rassurantes, madame de Maintenon ne put s'empêcher de s'inquiéter de ses propres sentimens; elle aimoit tant !..... et l'homme le plus aimable qu'elle eût jamais connu, et cet homme n'avoit que trente-neuf ans !... Une seule chose dissipa ses scrupules; elle n'étoit pas jalouse de la duchesse de Fontanges, elle n'avoit donc que de l'amitié..... C'étoit mal raisonner, car, quoiqu'elle ne se le fût jamais avoué, madame de Montespan lui avoit inspiré une sorte de jalousie; et si la duchesse de Fontanges eût été piquante et spirituelle, madame de Maintenon n'auroit pas eu cette indifférence dont elle étoit si fière.

Dans le reste du jour, distraite et préoccupée, elle ne prit guère de part

à la conversation; mais elle étoit si satisfaite, si heureuse, que jamais ses amis ne l'avoient vue si obligeante et si tendre.

Le lendemain et les jours suivans, elle fut tellement obsédée par ses amis, qu'il lui fut impossible de retourner au hameau des deux Frères. Enfin, la veille de son départ, voulant absolument y aller, elle s'échappa seule le matin; mais elle trouva dans la cour la marquise de Montchevreuil et mademoiselle de Scudéry. Ces deux personnes étant décidées à ne la point quitter, elle prit le parti de les emmener avec elle. On sortit du château; en entrant dans le bois, quelle fut sa surprise en voyant de tous côtés de superbes allées percées et sablées comme les avenues d'un jardin!..... Elle ne pouvoit méconnoître l'auteur d'un semblable prodige!.... Quel en-

chantement ! s'écria-t-elle. Oui, dit en riant mademoiselle de Scudéry, *l'enchanteur* (1) a passé ici : en traversant ces belles routes, nous marchons sur ses traces. — Quel ouvrage immense, et en si peu de jours ! — Deux mille hommes ont achevé ces travaux en cinq jours. — Deux mille hommes !..... — Il s'agissoit de vous surprendre et de vous plaire. — Ah ! rien de lui dans ce genre ne peut surprendre, et un seul mot de sa bouche me plairoit davantage. Oui, je m'afflige en pensant que je suis l'objet d'une telle dépense. — Eh bien ! désolez-vous, car dans ce moment un bien plus grand nombre d'hommes fait un aqueduc pour vous.... — Comment ? — Le roi a remarqué que vous

(1) C'est ainsi que mademoiselle de Scudéry appeloit le roi.

n'aviez point d'eau dans vos jardins, les ordres ont été donnés sur-le-champ, les travaux sont commencés, et l'on verra s'élever, comme par un coup de baguette, le superbe aqueduc, *de Maintenon* (1) ! — Si le roi m'eût consultée ! — Il s'en est bien gardé. Vous refusez même les choses les plus raisonnables. — On croira que j'ai désiré ces folies.!... Comme elle disoit ces mots, elle s'arrêta en tressaillant; elle reconnoissoit l'arbre sous lequel elle s'étoit assise avec le roi, et elle le voyoit entouré d'un banc circulaire : Tenez, dit-elle, j'aime mieux ce banc que l'aqueduc de Maintenon. Voilà tout ce qu'il auroit dû faire, et je serois parfaitement heureuse. Elle s'assit avec ses amies, et leur conta pourquoi ce banc lui étoit

(1) Historique.

si cher. Quoiqu'elle eût une discrétion parfaite, elle ne fut jamais mystérieuse; naturellement confiante et communicative comme toutes les personnes franches et sensibles, elle conserva toujours à la cour cet aimable caractère. Impénétrable sur toutes les choses que le roi lui confioit, elle n'affectoit point d'ailleurs cette réserve ministérielle qui semble annoncer qu'on est initié dans tous les secrets d'état; et n'ayant rien de personnel à cacher, elle parloit sans déguisement à ses amis de sa situation avec le roi et de ses sentimens (1).

Au bout d'une demi-heure on se remit en marche. Arrivée au hameau, madame de Maintenon eut de nouveaux sujets de reconnoissance, les dons de Louis envoyés au nom de

(1) *Voyez* toutes ses Lettres.

madame de Maintenon avoient enrichi les chaumières; les deux vieilles demoiselles vinrent la remercier d'une pension viagère. Ah! s'écrioit madame de Maintenon attendrie, le roi seul est votre bienfaiteur, c'est lui qu'il faut aimer, c'est lui qu'il faut bénir! il est aussi bon qu'il est grand!

On ne passa qu'une demi-heure dans la chaumière, on se hâta de retourner dans le bois où l'on resta long-temps. On ne se lassoit point d'admirer, de parcourir les belles avenues, et surtout de parler du roi; on ne rentra au château que pour dîner.

Madame de Maintenon partit le lendemain pour Versailles, emportant avec elle les regrets et les bénédictions de tous ses vassaux qu'elle avoit comblés de bienfaits, ayant remis aux uns leurs redevances, tiré les autres

de la misère, et adouci, pour tous, la rigueur des droits de chasse (1). Elle avoit si peu calculé toutes ces libéralités, qu'elle fut obligée de vendre ses chevaux et ses bijoux. *J'aime mieux*, disoit-elle, *nourrir mes pauvres que mes chevaux* (2). Elle trouva la cour dans un grand mouvement, Monseigneur (3) alloit se marier, et l'on s'occupoit du soin de former la maison de madame la dauphine. Tandis que tous les courtisans s'agitoient, madame de Maintenon, toujours tranquille et modérée, ne prétendant à rien, se contenta de demander pour son amie la marquise de Montchevreuil la place de gouvernante des filles d'honneur, et elle l'obtint. Le roi avoit décidé, long-temps

(1) Historique. (2) Historique.
(3) Historique.

avant, que la duchesse de Richelieu quitteroit le service de la reine pour passer à celui de madame la dauphine, dont elle seroit dame d'honneur, afin d'instruire cette princesse des étiquettes de la cour, que la duchesse savoit mieux que personne. On nomma pour dame d'atours la maréchale de Rochefort; et tous ces choix faits, le roi annonça à madame de Maintenon qu'il créoit pour elle une seconde place de dame d'atours. (Il n'y en avoit jamais eu qu'une.) Madame de Maintenon reçut cette grâce avec autant de modestie que de reconnoissance; elle ne l'accepta que lorsqu'elle se fut assurée que la maréchale de Rochefort, d'un rang si supérieur au sien, la verroit sans peine devenir son égale (1). Ainsi

(1) Historique.

le roi, par une tendresse ingénieuse, trouva le moyen de lui donner une des premières places de la cour, sans que personne eût le droit de s'en plaindre, puisque cette grâce ne fit nul tort aux femmes qui sollicitoient. La jalousie n'en fut pas moins vive; et cependant on ne s'étonnoit point de son élévation. *Elle n'a besoin que de son esprit pour monter à tout*, disoit madame de Sévigné (1). Le duc de la Feuillade, perçant la foule de ceux qui la félicitoient, lui dit: *Madame, c'est avec sincérité que je vous fais mon compliment de ce nouvel honneur, car je n'y prétendois pas* (2).

Le brevet de dame d'atours que reçut madame de Maintenon fut une

(1) Historique.

(2) Historique.

nouvelle grâce : il exprimoit que cette place lui étoit accordée pour *son mérite, sa vertu, et les lumières que sa majesté reconnoissoit en elle* (1). Louis aimoit à honorer ceux dont il faisoit la fortune ; c'étoit en même temps élever les places, et donner un prix inestimable à ses bienfaits. Il eut pour principe de ne jamais humilier publiquement ceux dont il vouloit se servir encore, et d'accorder les distinctions les plus flatteuses, lorsqu'il avoit lieu d'être satisfait du zèle et de la conduite. Ce fut par cette bonté, ou cette politique parfaite, que sa cour eut tant de dignité. Il donna de la grandeur à tout ce qui l'entouroit, aux hommes et aux emplois. Madame de Maintenon changea de logement ; le roi voulut qu'elle eût

(1) Lettres de madame de Maintenon.

un appartement au-dessus du sien, afin qu'elle fût rapprochée de lui.

Il étoit bien étrange de voir à la fois à la cour une ancienne favorite, impérieuse, frondeuse et jalouse, qu'on n'y laissoit que par pitié; une nouvelle maîtresse déclarée, brillante de jeunesse et de beauté, mais sans aucun crédit, et une amie de quarante-trois ans, modeste, dévote, de mœurs austères, qui seule possédoit la confiance et le cœur du roi. Aussi madame de Maintenon, dans une dispute avec madame de Montespan, lui disant : « Mais, madame, » me croyez-vous donc maîtresse du » roi? Assurément, répondit ma» dame de Montespan; il en a trois; » moi, par habitude; *cette fille*, » par fantaisie; et vous, par incli» nation (1) ».

(1) Historique.

On envoya au-devant de madame la dauphine (1) Bossuet (son premier aumônier), et madame de Maintenon. Quelle idée ces deux personnes dûrent lui donner de la cour de France! Cette princesse avoit beaucoup d'esprit; les députés de Strasbourg voulant la haranguer en allemand : Messieurs, dit-elle, parlez-moi français, je ne sais plus l'allemand. Le roi la questionnant un jour sur la grande-duchesse de Toscane, sa sœur : Sire, dit-elle, ma sœur a toute la beauté de la famille, et moi, j'en ai tout le bonheur (2). Une telle princesse devoit distinguer madame de Maintenon entre toutes les dames. Le roi vit avec plaisir les préférences accordées à celle qu'il aimoit; il en

(1) Princesse de Bavière.

(2) Historique.

apprécia mieux l'esprit et le caractère de madame la dauphine; il vécut davantage dans l'intérieur de sa famille; il y trouvoit toujours madame de Maintenon. Ses soirées s'écouloient sans ennui chez la reine ou chez madame la dauphine. Madame de Maintenon, plus empressée que jamais de servir la reine, ne perdoit pas une occasion de la faire valoir auprès de Louis, tantôt en louant son indulgence et sa douceur, tantôt en contant au roi des traits de bonté de cette princesse, et en lui disant combien elle étoit universellement aimée et admirée. Sire, ajoutoit madame de Maintenon, vous devez chérir la reine, parce qu'elle est aimable, vertueuse, et qu'elle vous aime uniquement; mais vous lui devez même de la reconnoissance, non-seulement parce qu'elle supporte vos infidélités

avec une patience inaltérable, mais aussi parce qu'elle contribue à votre gloire : c'est par elle, c'est par sa tendresse pour vous, qu'on juge de vos qualités sociales; sa charité sans bornes vous acquiert tous les cœurs qu'elle gagne; son affabilité rend votre cour plus agréable. Enfin, quand le peuple français aime sa souveraine, il en aime mieux son roi. Lorsque madame de Maintenon s'exprimoit ainsi, avec toute l'effusion de la sensibilité, Louis l'écoutoit avec ravissement; en lui parlant d'une autre, elle ne pouvoit l'occuper que d'elle; il admiroit son caractère, il aimoit à la voir justifier ses sentimens, il regrettoit de n'avoir pas eu toujours une amie si sûre et si parfaite. C'est ainsi qu'en remplissant son devoir, elle affermissoit sa faveur et préparoit sa fortune. Des vues ambi-

tieuses auprès d'un tel souverain n'auroient jamais pu la servir aussi bien.

Il y a sans doute une Providence particulière pour la vertu constante unie à la prudence et à l'esprit : un tel caractère semble disposer des événemens, parce que Dieu veut qu'il triomphe de tous les obstacles, qu'il réussisse sans calcul et même sans dessein, qu'il ait une force naturelle devant laquelle tout fléchisse, qu'il n'y ait point pour lui de hasard, que sa seule persévérance produise un enchaînement inévitable de succès. Ces exemples doivent être bien rares, puisque la réunion des qualités qui peuvent obtenir tant de bonheur et de gloire, est un véritable phénomène.

La duchesse de Richelieu, dévorée d'envie, se flatta que du moins, dans sa place, elle éclipseroit madame de

Maintenon par son expérience et son usage de la cour. Mais le désir de se surpasser elle-même, joint à son dépit secret, lui ôta toute l'espèce de grâce qu'on avoit louée en elle jusqu'alors. En faisant les présentations et les honneurs chez madame la dauphine, elle s'agita et parla trop; et, pour montrer une parfaite aisance, elle approcha quelquefois de la familiarité, elle dit souvent des choses déplacées (1). Elle le sentit, car en ce genre on se juge toujours bien soi-même. Ayant toute sa vie attaché la plus grande importance aux succès de cette espèce, elle ne supporta pas l'idée que l'on alloit peut-être cesser de la citer, parmi les femmes, comme juge suprême des étiquettes, et comme le modèle accompli du bon goût dans

(1) Lettres de madame de Sévigné.

l'art à la fois imposant et léger de faire les honneurs d'une cour, et de représenter avec grâce et dignité dans un cercle. Cette crainte, si terrible pour elle, lui donna un embarras qui lui parut un opprobre après vingt ans de confiance et d'applaudissemens; pour comble de malheur, elle voyoit triompher à côté d'elle, par la modestie, la grâce naturelle et la simplicité, celle qu'elle avoit voulu accabler de sa supériorité..... La duchesse, qui auroit soutenu avec courage la perte de sa fortune, succomba sous cette humiliation; déchue du premier rôle, il lui sembla qu'elle n'en jouoit plus qu'un subalterne. Bientôt elle se crut ridicule, elle le devint, elle perdit la tête; on remarqua dans sa conduite un mélange étonnant d'humeur, d'orgueil, de souplesse et de caprices. On la vit tour à tour dé-

daigneuse et rampante, voulant regagner la considération par de la hauteur, ou tâchant de réparer des impertinences par une politesse affectée et par des flatteries. Sa haine pour madame de Maintenon s'accrut de ses disgrâces; ne pouvant l'égaler en public, elle entreprit de la perdre en particulier dans l'esprit de madame la dauphine (1). Elle y parvint en la calomniant avec une intrépidité qui réussit presque toujours, surtout avec les princes, parce que ces derniers en soupçonnent rarement l'effronterie; ils se persuadent trop facilement que le respect qui leur est dû ne permettroit pas une telle impudence. On sait qu'avec les princes clairvoyans, il vaut mieux, en général, calomnier sans déguiser la haine,

(1) Historique.

à laquelle on donne néanmoins le nom de *mépris* et d'*indignation*. Madame la dauphine n'eût pas été la dupe de l'apparente modération ou de la fausse sensibilité; elle n'eût vu, dans ces égards artificieux, que de l'hypocrisie. C'est pourquoi la duchesse n'employoit, avec la reine, que des moyens d'insinuation, tandis qu'avec madame la dauphine elle déchiroit madame de Maintenon sans aucun ménagement. La princesse n'ajouta pas foi à tout ce qu'on lui dit, elle pensa qu'elle ne devoit en croire *que la moitié*. La duchesse avoit compté d'avance sur ce principe si généralement reçu, et, en conséquence, elle doubla le nombre de ses calomnies. Madame de Maintenon, traitée d'abord avec tant de grâce et de bonté par madame la dauphine, remarqua bientôt un changement ex-

trême dans les manières de cette princesse. Comme elle ne s'en plaignit point, le roi ne s'en aperçut que beaucoup plus tard; sans en parler à madame de Maintenon, il questionna vivement la reine et madame la dauphine, et ces deux princesses, en nommant madame de Richelieu, avouèrent tout (1). Le roi contint son indignation, il n'instruisit point madame de Maintenon de ces nouvelles méchancetés, et il attendit une occasion favorable d'exécuter le projet qu'il méditoit.

Un matin, ne trouvant chez la reine que madame la dauphine, la duchesse de Richelieu et madame de Maintenon, il dit à la duchesse d'aller donner l'ordre à l'huissier de la chambre de ne laisser entrer personne, en

(1) Historique.

ajoutant : Et vous reviendrez, madame ; je désire avoir une explication avec la reine et avec madame la dauphine, et je veux que vous soyiez présente. Ces paroles, prononcées d'un ton terrible, furent un coup de foudre pour la duchesse, sa conscience lui annonça tout ce qu'elle alloit éprouver. Madame de Maintenon, surprise, alarmée, se leva pour se retirer, Louis la retint : Restez, madame, lui dit-il, vous allez avoir un triomphe qui vous affligera ; mais je veux que vous connoissiez enfin la personne dont vous avez si souvent pris le parti contre moi. Ah ! sire, répondit madame de Maintenon, j'ose dire que votre majesté doit savoir que je ne me consolerois pas d'être la cause d'une disgrâce..... Comme elle disoit ces mots avec une extrême émotion, la duchesse rentroit ; pâle, trem-

blante, elle s'avança lentement. Asseyez-vous, madame, lui dit le roi, je veux vous parler maintenant, et je défends que l'on m'interrompe. La duchesse s'assit; elle avoit la contenance d'un criminel qui attend l'arrêt de sa mort. Ne pouvant soutenir les regards de ce maître absolu, si justement irrité, elle baissa les yeux. Le roi garda le silence pendant quelques minutes; pour les personnes rassemblées dans cette chambre, la figure si majestueuse de ce prince étoit d'autant plus imposante dans ce moment, qu'elles n'avoient jamais vu sur sa physionomie l'expression redoutable d'une profonde indignation..... Le roi, reprenant la parole, et s'adressant à la duchesse de Richelieu : Je connois, madame, lui dit-il, toutes les calomnies dont vous avez voulu noircir madame de Maintenon; vous n'avez

pas craint de m'inculper moi-même dans ces mensonges..... Cependant mes bienfaits ont toujours suivi vos demandes, et les ont souvent prévenues; madame de Maintenon ne m'a jamais parlé de vous que pour solliciter les grâces que vous désiriez.... Tandis que vous tâchiez et de lui ravir l'estime de la reine, et de la rendre odieuse à madame la dauphine, elle employoit tous ses soins à vous servir auprès de moi; elle s'occupoit avec autant de suite que de zèle, de vos intérêts et de ceux de votre famille, car tout ce qui porte le nom de Richelieu lui est cher (1). A présent, madame, jugez-vous..... Pendant ce discours foudroyant, madame de Maintenon, en attitude suppliante, les mains jointes, les yeux baignés

(1) Historique.

de larmes et fixés sur le roi, attendoit un regard pour implorer la pitié, la clémence, mais Louis ne la regarda pas. La duchesse, terrassée, restoit immobile..... Qu'on se figure une femme ambitieuse, qui n'a jamais attaché de prix qu'à la faveur, et qui se voit, dans un instant, honteusement déchue des plus brillantes espérances, démasquée par son souverain même, ayant à soutenir, à la fois, une disgrâce inattendue, soudaine, ignominieuse, un bouleversement total de fortune, le poids affreux d'un juste mépris, et le triomphe éclatant de l'objet de son envie et de sa haine!.... Toute dénégation étoit non-seulement inutile, mais impossible, les témoins étoient là! Et quels redoutables témoins!.... On ne pouvoit ni les récuser, ni les accuser d'exagération. La malheureuse duchesse

étoit hors d'état de proférer une parole; mais, aussitôt que le roi eut cessé de parler, madame de Maintenon, osant enfin intercéder pour son ennemie, parla en sa faveur, et avec cette délicatesse généreuse qui sait tout pallier, tout adoucir, sans avoir l'air d'implorer un pardon. Selon elle, madame de Richelieu, blessée de la voir moins souvent, avoit cru n'être plus aimée d'elle, et, envenimée par de faux rapports, n'avoit eu que le tort de répéter des calomnies inventées par d'autres. Cette apologie fut faite avec une chaleur, une sensibilité, qui ne pouvoient laisser de doute sur la sincérité de madame de Maintenon; le roi et les deux princesses ne cachèrent point leur attendrissement. Ce fut pour la duchesse une nouvelle humiliation qu'elle ne put supporter: Cessez, madame, dit-elle, cessez de

m'accabler par un zèle apparent qui ne peut qu'aggraver mes peines..... Ces paroles achevèrent d'irriter le roi : Allez, madame, interrompit-il, la reine vous instruira de mes volontés..... La duchesse se leva en disant : Sire, en donnant ma démission, faut-il me préparer à l'exil? Vous le saurez demain, répondit le roi. La duchesse baissa la tête, s'inclina profondément et sortit. Cette scène laissa dans le cœur de madame de Maintenon l'inquiétude la plus douloureuse! Elle revit Louis le soir tête-à-tête; et, voulant lui reparler en faveur de la duchesse, le roi lui coupa la parole, en disant : Son sort est décidé, elle recevra demain l'ordre de partir sur-le-champ pour Richelieu. Grand Dieu! s'écria madame de Maintenon, perdre la bienveillance de votre majesté, sa place, et subir la

peine d'un tel exil!.... se trouver tout à coup forcée d'aller s'ensevelir dans le fond d'une province, à deux cents lieues de sa famille et de ses amis!..... — N'en parlons plus; elle doit être sévèrement punie, elle le sera..... — Mais, moi, sire, ai-je mérité de l'être? — Oubliez une femme remplie de noirceur et de perfidie..... — Cette femme, sire, fut ma protectrice, elle m'aima avec sincérité; elle adoucit alors toutes mes peines, me procura tous les amis qui m'ont servie depuis;..... et je serois cause du malheur éternel de sa vie!....—Son arrêt est prononcé, il est irrévocable. — Cette rigueur jetteroit sur ma réputation une tache ineffaçable si je restois à la cour;..... si sa disgrâce éclate, je dois me retirer. Ici, madame de Maintenon s'arrêta..... Elle venoit de blesser pro-

fondément le cœur et la fierté de Louis ; elle voyoit la plus violente colère se peindre dans ses regards. Quoi ! madame, reprit-il, vous formez le projet de me quitter pour madame de Richelieu ? . . . — Oui, sire, si elle est bannie, je la suivrai, elle m'accueillit dans ma misère, je partagerai son exil. A ces mots, le roi, hors de lui, garda un instant le silence, il craignoit de parler. . . . . Il se leva, ses jambes trembloient ; il fit quelques pas en disant d'une voix concentrée : *Adieu, madame.... adieu.* . . . . . Madame de Maintenon ne répondit rien. . . . . Il se retourne, il la voit baignée de larmes ; il s'arrête, se rapproche lentement, s'appuie sur la cheminée, et, tâchant de prendre un ton calme et froid : Ainsi, madame, dit-il, vous me sacrifiez sans balancer, ... et

à qui !..... à une femme que vous ne pouvez aimer, que vous devez mépriser, qui vous a trahie, calomniée;..... voilà cet attachement sur lequel je comptois !... Dans vos desseins généreux, vous ne songez qu'à votre ennemie; mais, moi, ne méritois-je pas d'être compté pour quelque chose?.... Ah ! sire, reprit madame de Maintenon, en formant cette résolution qui me perce le cœur, c'est vous, surtout, qui m'occupez !.... Quoi ! s'écria Louis, qui ne pouvoit plus se contenir, quoi ! quand vous me menacez de m'abandonner, de mettre entre nous une immense distance, pour suivre une femme qui vous déteste, et qui rejetteroit vos soins et vos consolations..... vous me préférez votre implacable ennemie !.... ou, pour mieux dire, vous m'immolez sans pitié à l'opinion des

autres!.... Que n'aurois-je pas fait pour vous, si vous l'aviez voulu!.... Quand vous m'avez pressé de rompre des nœuds illégitimes, vous ne m'avez parlé que de mes devoirs, j'ai pu vous résister..... Que ne me demandiez-vous ce sacrifice pour vous; que ne disiez-vous que votre cœur le désiroit! je n'eusse pas hésité, même sans espérance!..... du moins, je croyois à votre amitié..... Oh! combien je m'abusois! votre âme est grande et fière, mais elle ne fut jamais sensible; non, vous ne savez point aimer!.... Quoi! vous craignez que la disgrâce de madame de Richelieu vous fasse accuser injustement de manquer à la reconnoissance, et vous ne craignez pas, en me quittant, de paroître ingrate à mes yeux! vous que j'aimois de préférence à tout..... Ah! que les rois sont malheureux!....

Vous venez d'anéantir dans mon cœur toute la sensibilité que vous y aviez ranimée; que dis-je? que vous y aviez développée, créée!.... cependant vous ne m'aimez point!....

Madame de Maintenon écoutoit Louis avec un attendrissement qu'elle n'avoit jamais éprouvé; loin d'être effrayée de sa colère, elle en jouissoit, elle y trouvoit la preuve et la mesure du sentiment qu'elle partageoit. Louis paroissant attendre une réponse, la regardoit fixement; surpris et blessé de ne voir en elle qu'une douce expression de calme et de sérénité: Eh bien! madame, dit-il, dédaignez-vous même de me répondre? — Sire, je crois toujours que vous devez lire dans mon cœur; ce cœur s'est montré à vous avec une si parfaite sincérité, qu'il me semble que vous devez le connoître mille fois

mieux que je ne pourrois vous le dépeindre. Mes paroles n'exprimeront jamais bien ce que je sens, et jusqu'ici j'ai mieux aimé être devinée par vous!..... Oui, sire, je renoncerois au bonheur, je m'éloignerois de vous, plutôt que de donner à mes ennemis le droit affreux de condamner ma conduite; combien l'honneur m'est devenu plus cher!.... J'ai votre estime à justifier. Je dois tout faire pour la vertu, tout sacrifier à ma réputation. Sire, en faveur de vos glorieuses actions, de vos éminentes qualités et de l'éclat que vous avez su donner à votre siècle, l'équitable postérité vous pardonnera facilement les égaremens où l'amour a pu vous entraîner; on excusera cet ascendant naturel et si commun de la jeunesse et de la beauté sur un prince si digne d'être aimé, et qui dut être séduit

par les sentimens même qu'il inspiroit !..... Mais, sire, toutes vos liaisons sérieuses et réfléchies seront jugées sans indulgence. Si la femme obscure que vous avez tirée d'une classe inférieure pour l'élever aux premières dignités de la cour et pour l'approcher de vous ; si cette femme, qui n'a pu vous séduire par la jeunesse et par des agrémens frivoles, ne laisse pas des souvenirs honorables, que pensera-t-on, sire, de votre discernement, de votre âme et de votre esprit ?..... Si cette idée ne m'élevoit pas au-dessus de moi-même, combien je serois indigne de tout ce que vous avez fait pour moi !.... Ah ! quand je suis prête à sacrifier, sans hésiter, ma félicité, mon repos à ma réputation, c'est à vous surtout que je veux m'immoler ; c'est là du moins ma première pensée. Je n'ai plus besoin de prin-

dipes, je pourrois désormais me passer de vertu : pour faire tout ce que l'honneur et le devoir peuvent exiger de douloureux et d'héroïque, il me suffiroit de me rappeler que Louis-le-Grand m'a donné le titre de son amie !.... Sire, vous avez placé mon nom dans l'histoire, il faut illustrer ce nom qui, sans vos bontés pour moi, devoit être à jamais ignoré. Voilà toute mon ambition; ce n'est point un fol orgueil qui me l'inspire, c'est l'attachement le plus pur et le plus tendre qu'on ait jamais éprouvé.

Ce discours pénétra de tendresse et d'admiration la grande âme de Louis. Jusques-là timide et réservé dans ses manières avec madame de Maintenon, il ne s'étoit jamais permis ces démonstrations que l'amitié autorise et que l'amour respectueux s'interdit; mais dans cet instant, le

noble sentiment qui remplissoit son cœur l'élevoit au-dessus de cette espèce de crainte. Il saisit la main de madame de Maintenon, et la serrant avec transport dans les siennes : Oui, s'écria-t-il, vous êtes mon amie, mon unique amie !.... j'y consens, madame de Richelieu ne sera point exilée..... — Ah ! sire, la clémence doit être en vous, comme toutes vos autres vertus, entière et parfaite. Madame de Richelieu ne perdra point sa place ?..... — Y pensez-vous ? Oubliez-vous qu'elle a dit, avec les plus noires intentions, que je n'avois de confiance qu'en vous, de véritable attachement que pour vous ? — Eh bien ! vous a-t-elle calomnié ? ..... — Le secret de mon cœur n'appartient qu'à vous ; et quand on le dévoile avec méchanceté, je dois punir cette insolente audace. — Il seroit si

beau de la mépriser!.... Et cette malheureuse femme n'a-t-elle pas été assez punie? elle vous a justement indigné! Songez, sire, combien la journée qui vient de s'écouler a été terrible et douloureuse pour elle; songez aux angoisses de la nuit qu'elle va passer!... Oh! qu'il est peu d'occasions où les souverains puissent, sans barbarie, imposer de grands châtimens! Un mot d'eux suffit pour troubler notre existence!.... — Mais n'est-ce pas une foiblesse de pardonner de semblables injures? — Quand l'indulgence ne compromet en rien les intérêts de l'état, son excès même est toujours adorable en celui qui tient dans sa main tous les moyens d'une vengeance prompte, facile et terrible.

Madame de Maintenon voyant Louis ébranlé, continua ses sollici-

tations avec tant de chaleur, qu'elle obtint enfin ce qu'elle désiroit (1). Louis, le lendemain, fut déclarer à la reine et à madame la dauphine, que si elles le désiroient, il consentoit que la duchesse gardât sa place. Les deux princesses furent très-surprises. La reine étoit véritablement indignée de la conduite de la duchesse; mais madame la dauphine, quoique refroidie pour elle, l'auroit vu partir à regret. Elle ne pouvoit se dissimuler que la duchesse avoit indignement calomnié madame de Maintenon; cependant elle persistoit toujours à croire que cette dernière n'avoit pu acquérir un tel ascendant sur l'esprit de Louis, qu'à force d'intrigues et d'artifices. Ainsi elle garda beaucoup de préventions contre madame de

(1) Historique.

Maintenon; elle craignit son crédit, elle envia sa faveur, et elle n'aima jamais cette personne si généreuse, et si digne d'obtenir sa confiance (1). Quelques jours après, madame de Maintenon fut trouver la duchesse pour lui promettre l'oubli de tout ce qui s'étoit passé; elle lui parla d'une manière si touchante, que la duchesse parut attendrie; il y eut une réconciliation. Le pardon fut accordé du fond de l'âme, mais celle qui le reçut n'y crut pas; elle conserva toute sa haine; elle se promit seulement de la mieux cacher à l'avenir.

Depuis cette époque, la faveur de madame de Maintenon parut aux yeux des courtisans ne pouvoir plus augmenter. Louis sembloit prendre plaisir à se glorifier en toute occasion de la

(1) Historique.

profonde estime qu'il avoit pour elle. Un jour, chez madame de Montespan, il lui dit : On donne aux papes le titre de *sainteté*, aux rois celui de *majesté*; pour vous, madame, vous avez tant de raison, que l'on devroit vous appeler *votre solidité* (1).

Le comte d'Aubigné, frère de madame de Maintenon, ne s'étoit montré jusques-là que très-rarement à la cour. Madame de Maintenon lui avoit fait avoir successivement un gouvernement, des pensions et quelques autres grâces. D'Aubigné s'étoit distingué à la guerre par son courage; il avoit d'ailleurs une bonne réputation; madame de Maintenon l'aimoit tendrement, et le lui prouva toute sa vie, néanmoins elle eut le chagrin de le voir toujours mécontent et ridi-

(1) Historique.

cule; ne se formant ni par ses conseils, ni par l'habitude de vivre à la cour, il étoit dans la destinée de madame de Maintenon de ne devoir ses succès et sa fortune qu'à elle seule. Elle ne fut ni aidée, ni secondée : elle fut souvent traversée, déjouée et trahie; auprès de tout autre souverain, son frère auroit pu la compromettre et lui nuire. D'Aubigné ne manquoit pas d'esprit, mais il étoit entièrement dépourvu de ce tact et de ce bon goût que madame de Maintenon possédoit à un si haut degré. Il croyoit acquérir une grande considération, et ajouter à celle de sa sœur, par du faste, des airs et un ton important. Souvent, avec la fatuité gauche d'un provincial parvenu, il vantoit son crédit, et offroit sa protection : malheureusement il n'avoit aucune timidité, il étoit ques-

tionneur et familier avec les plus grands seigneurs, lorsqu'il les rencontroit chez madame de Maintenon; il prenoit la politesse affectée qui repousse, pour du respect; ainsi la sécheresse qu'on lui montroit ne le rendoit que plus vain et plus confiant; il vouloit mettre à leur aise ceux qui ne songeoient qu'à le mettre à sa place. Il n'étoit jamais plus impertinent que lorsqu'il croyoit être affable. Il faisoit cruellement souffrir madame de Maintenon, sans cesse occupée du soin de le contenir, de le faire taire, ou de réparer ses sottises. Pour surcroît de peine, il étoit ambitieux, il prétendoit à toutes les grâces, demandoit tout, et ne trouvoit, dans la noble modération de sa sœur, que de la duperie et une indifférence choquante pour

lui (1). Madame de Maintenon pensoit qu'elle devoit profiter de sa situation pour assurer à son frère, à ses proches parens, à ses amis, une fortune honnête et une existence parfaitement agréable; elle demanda pour eux, avec zèle, avec suite, tout ce qu'elle pouvoit raisonnablement obtenir; elle s'arrêta là : trait caractéristique de sa vie, d'autant plus admirable, qu'elle s'oublia toujours elle-même, qu'elle fut la plus désintéressée de toutes les femmes, qu'elle dédaigna toujours toute espèce de luxe, qu'elle n'eut jamais de magnificence que dans ses dons et dans ses aumônes, et qu'après trente ans de règne, elle se trouva sans pensions et sans aucune fortune assurée (2).

Cependant madame de Montespan,

(1) Historique. (2) Historique.

détestant à la fois et presqu'également madame de Maintenon et la duchesse de Fontanges, eut un nouveau sujet de jalousie, en voyant la duchesse devenir mère; mais l'enfant ne vécut pas, et madame de Fontanges tomba dans un état de langueur et de dépérissement qui fit tout craindre pour sa vie. Tous les secours de l'art lui furent prodigués. Parvenue aux derniers jours de sa vie, elle voulut voir le roi; cette entrevue fit sur le cœur de Louis une profonde impression. La duchesse mourante n'étoit plus cette jeune personne frivole et bornée, dont il avoit toujours dédaigné l'entretien; maintenant chacune de ses paroles avoit une sorte d'autorité, et méritoit d'être recueillie! L'approche de la mort donne toujours un caractère auguste. Dans ce moment solennel, le manque ou la supériorité

d'esprit ne se fait plus sentir, l'âme alors est tout, et qui la montre courageuse et résignée paroît sublime. La duchesse parla avec piété et sensibilité ; le roi ne lui répondit que par des pleurs : *Je meurs satisfaite*, lui dit-elle, *puisque mes derniers regards ont vu couler vos larmes* (1).

La duchesse mourut ; madame de Montespan eut assez peu de délicatesse pour montrer à Louis, dans cette occasion, une joie insolente et barbare. Louis, indigné, fut chercher celle dont le cœur répondoit toujours au sien, madame de Maintenon pleura avec lui. Ah ! lui dit-il, je ne suis heureux ou consolé que par vous (2)!....

Madame de Montespan crut que

(1) Historique.

(2) Ses propres paroles.

la mort de sa rivale alloit lui rendre ses anciens droits; elle fit un dernier effort pour rappeler Louis. Elle lui écrivit une lettre dans laquelle l'amour s'exprimoit avec tout l'emportement de la passion la plus impétueuse. Ce langage, si peu fait pour une femme, révolta Louis; le mépris et le dégoût achevèrent enfin de dénouer ces liens criminels (1). Louis rompit entièrement avec madame de Montespan, et ce fut sans retour. Madame de Montespan resta à la cour, et garda sa place chez la reine; elle ne put d'abord contenir sa douleur et son dépit; on vit en elle un redoublement frappant d'humeur et de caprices; mais on ne la craignoit plus; elle ne trouva plus dans les autres, au lieu de la patience et de

(1) Historique.

la dissimulation, que du ressentiment, de la hauteur et souvent de l'impertinence. Alors, passant subitement d'une extrémité à l'autre, elle devint tout à coup obligeante et flatteuse; elle ne pouvoit quitter son genre d'esprit mordant et satirique; mais elle n'attaqua plus personne directement; elle ne fit plus de scènes; elle ne retrancha de la méchanceté que la hardiesse et l'imprudence; elle tâcha de suppléer à la faveur par l'intrigue, et pour obtenir les choses qu'elle désiroit, elle eut recours à madame de Maintenon, qui, jusqu'à la fin de la vie de madame de Montespan, ne laissa jamais échapper une occasion de l'obliger et de la servir (1). On se rendit à Chambord aussitôt après la mort de la duchesse

(1) Historique.

de Fontanges. Madame la dauphine, étant grosse et très-avancée dans sa grossesse, ne fut pas de ce voyage. On remarqua que le roi partit avec la reine et madame de Maintenon, dans la même voiture. Grâces aux soins actifs de madame de Maintenon, le rapprochement du roi et de la reine fut cette fois sincère et durable. La reine connut tout ce qu'elle devoit à cet égard à madame de Maintenon; elle le sentit vivement. De retour à Versailles, elle lui donna son portrait, faveur que cette princesse n'avoit faite encore à personne (1).

Louis, se croyant autorisé par l'estime la plus parfaite, à ne plus contraindre ses sentimens pour madame de Maintenon, les laissa paroître sans

(1) Historique.

nul déguisement; il alloit tous les soirs chez elle, et souvent il l'envoyoit chercher, et passoit dans son cabinet deux ou trois heures avec elle (1). Dans ces entretiens, madame de Maintenon ne parloit que d'amitié, de morale et de religion. Louis trouvoit toujours du charme à écouter celle qui avoit sur son cœur un suprême ascendant; il aimoit cette raison supérieure qui s'exprimoit avec tant de naturel et de grâces, et cette vertu parfaite qui ne se démentoit jamais. On lui ôtoit l'espérance, mais on augmentoit son admiration. Il promettoit de respecter à l'avenir toutes les bienséances; mais il peignoit sa tendresse d'une manière si vive et si touchante, qu'il étoit impossible de l'entendre sans émotion..... Cepen-

(1) Historique.

dant on n'avoit pas le droit de se fâcher; on n'osoit même montrer de l'embarras; on ne parloit point d'amour, ce mot du moins n'étoit jamais prononcé..... Madame de Maintenon pouvoit bien cacher à Louis son trouble et ses craintes; mais elle ne pouvoit tromper sa conscience; les scrupules, fondés surtout sur le sentiment qu'elle éprouvoit, lui causèrent une agitation que chaque réflexion augmentoit. Elle voulut consulter l'homme qui possédoit depuis longtemps toute sa confiance; l'abbé Gobelin fut appelé. Madame de Maintenon lui ouvrit son cœur (1), et lui dit, en versant des larmes amères: Je dois fuir, je le sens: tant qu'on a vu au roi une maîtresse déclarée, j'ai souffert de ce désordre; mais mon

(1) Historique.

rôle n'avoit rien d'embarrassant et d'équivoque, et je pouvois mépriser les discours de la méchanceté, parce qu'ils étoient dépourvus de toute vraisemblance; maintenant le roi n'a plus d'attachement connu de ce genre; jamais ses bontés pour moi n'ont eu autant d'éclat, et chaque preuve que j'en reçois m'inspire autant d'inquiétude que de reconnoissance. Mais comment s'éloigner du bienfaiteur le plus chéri, de l'ami le plus tendre et le plus respectable? et comment demeurer à la cour, sans hasarder ma réputation, sans scandaliser l'Europe, déjà étonnée de ce mélange de piété connue et de foiblesse soupçonnée?.... Cependant je trouve une espèce d'hypocrisie à quitter le roi; ne suis-je pas sûre qu'il me rappellera, et que je ne pourrai résister à ses ordres et à ses instances? Cette fuite ne sera-

t-elle pas comparée à celle de madame de la Vallière ? Ne serai-je pas confondue avec une maîtresse qu'on délaisse ou qui se repent ?..... Il faudroit fuir sans lui dire adieu, sans qu'il pût le prévoir ; il faudroit quitter la France, et m'aller ensevelir dans une retraite obscure, sous un autre nom que celui qu'il a rendu célèbre !..... Mais que deviendra-t-il sans moi ? Que deviendra sa conscience, dans laquelle j'ai jeté tous les germes du repentir et de la piété ? N'aura-t-il pas le droit de m'accuser d'ingratitude ? Et comment me résoudre à quitter pour jamais ces enfans charmans qui m'ont coûté tant de veilles et de soins, et qui me sont si chers ?.... Et que dira le monde ? Ne prendra-t-on pas ce douloureux sacrifice fait à la vertu pour un acte de désespoir, ou pour l'expiation d'une foiblesse ?..... Ah !

guidez-moi ; que dois-je faire ? parlez-moi sans aucun ménagement..... Madame, répondit le respectable ecclésiastique, mon état et mon caractère doivent vous répondre de ma sincérité ; je n'ai point d'ambition, vous le savez ; je vous dois un bénéfice qui me donne toute l'aisance que je pouvois raisonnablement désirer ; je ne veux point être évêque ; je ne vous demanderai jamais rien (1), ainsi mes conseils seront parfaitement désintéressés..... — Ne m'épargnez point, ne songez qu'à la religion..... — C'est en ne consultant qu'elle, que je dois vous exhorter à ne point quitter le roi. Sa conversion n'est qu'ébauchée, il faut la finir. Dieu ne vous a placée ici, madame,

(1) Historique, et l'abbé Gobelin soutint toujours ce caractère.

que pour commencer et pour achever cet important ouvrage, que pour sanctifier les admirables qualités de ce grand prince. Si vous l'abandonnez, qui lui dira la vérité, avec le double courage de l'attachement et de la vertu? Qui le consolera des ennuis de la grandeur et des soucis du trône? — Mais ma réputation?.... — Votre vie entière et le caractère du roi la mettent à l'abri de tout soupçon outrageant. En vous voyant remplir avec tant de piété tous les devoirs de la religion, il faudroit vous croire capable de la plus odieuse hypocrisie, pour douter de la pureté de vos mœurs; et ne sait-on pas d'ailleurs qu'une telle conduite n'inspireroit au roi que le plus profond mépris? On conçoit qu'il puisse désirer le mystère; mais on connoît assez sa droiture pour être assuré

qu'il auroit horreur d'une femme qui, en se livrant à l'adultère, montreroit la plus grande dévotion, et commettroit sans cesse des sacriléges, en profanant tout ce que la religion a de plus auguste et de plus saint. — Mais cependant le sentiment qu'il a pour moi est beaucoup plus tendre que l'amitié.... — Ne savez-vous pas le réprimer?... — Sans doute.... mais celui que j'éprouve moi-même?.... — Il faut le vaincre. — Eh! le puis-je ici?.... Néanmoins ce sentiment qui remplit mon âme, n'a rien de commun avec l'amour qu'on m'a dépeint jusqu'ici, il ne m'inspire rien de contraire à mon devoir; mais j'aime le roi de préférence à tout au monde. Je ne suis naturellement occupée que de lui; ce n'est que par une volonté qui me coûte, que je puis penser à ce qui n'a point de rapport avec lui....

Et comment me distraire de son image, quand tout me la retrace?..... Je la retrouve dans ses enfans; les uns ont ses traits, les autres le son de sa voix; le duc du Maine a sa grâce, son esprit, sa bonté!.... Dans mon école de Noisy, puis-je ne pas penser à lui? il en est devenu le bienfaiteur. Suis-je seule avec la reine? elle ne m'entretient que de son amour pour lui. Mes amis ne me parlent que pour solliciter des grâces qui dépendent de lui.... Son nom retentit sans cesse à mon oreille.... La religion, qui me commande d'écarter ce dangereux souvenir, me le rappelle continuellement; ne dois-je pas m'occuper de sa conversion, ne dois-je pas prier pour lui?.... Au tribunal même de la pénitence, je ne puis parler que de lui! Je dois m'accuser de n'exister que pour lui; de

ne plus aimer la retraite, parce que je ne l'y verrois point; de ne jamais songer au passé, parce que je ne l'y trouverois pas, et de ne voir que lui dans l'avenir. Il y a de la passion dans cette manière d'aimer. *Et ne sais-je pas qu'il n'est point de passion pardonnable devant Dieu, ni devant les hommes raisonnables* (1)? — Quand vous êtes seule, il faut vous distraire de cette idée trop dominante par la lecture..... — Que lirai-je? l'histoire? Je ne songe alors qu'à le comparer aux souverains qui ont régné avec gloire, et c'est toujours pour l'élever au-dessus d'eux. — Lisez des livres de morale. — Quand j'y trouve de bonnes idées, je me promets de les lui communiquer, et je m'occupe encore de lui....

(1) Phrase extraite de ses Lettres.

Dans l'exercice même de la charité, je n'agis plus en chrétienne; dans mes bonnes actions les plus secrètes, je ne puis m'empêcher de me dire : Il le découvrira peut-être, il m'en estimera davantage!.... Ah! je ne suis plus charitable comme je l'étois jadis! Ma récompense terrestre est toujours là; je l'entrevois ou je l'attends, ou du moins je la désire. Je n'ai plus de mérite aux yeux de Dieu. —Combattez avec courage et persévérance; vous avez la foi, la pureté d'intention; Dieu vous soutiendra; manque-t-on de force avec son secours? La religion, l'expérience et la raison vous feront triompher de tout. Songez, madame, que le bonheur de la reine, le salut du roi, l'édification d'une grande nation, dépendent de votre persévérance, et que si vous abandonniez le roi, il re-

tomberoit sûrement dans des égaremens déplorables, qui se prolongeroient peut-être jusqu'au terme de sa vie. Vous seriez responsable devant Dieu de tous les maux que vous pouvez prévenir, des chagrins amers de notre vertueuse souveraine, des prodigalités du roi pour ses maîtresses, du funeste exemple qu'il donneroit à sa famille, à sa cour, à la France entière, et dans un âge où de telles foiblesses cessent d'être excusables dans l'opinion même des gens du monde. Songez enfin que les enfans du roi, que vous avez élevés, auront toujours besoin de vos conseils et de votre influence sur l'esprit de leur auguste père, et que vous ne pourriez quitter la cour, sans abandonner en même temps votre école et la plus grande partie de vos pauvres.

Madame de Maintenon fut per-

suadée, non parce que ces conseils s'accordoient avec son penchant, mais par la force des raisons qui lui parurent véritablement convaincantes (1).

Il étoit impossible d'éviter les fréquens tête-à-tête avec le roi; madame de Maintenon prit le parti de n'avoir jamais l'air de les craindre; elle sut toujours contenir Louis dans les bornes qu'elle ne vouloit pas qu'il franchît, en lui montrant la plus grande confiance en son estime, et le plus tendre attachement pour la reine. Le roi laissa voir quelquefois de la tristesse et de l'humeur, mais il ne se refroidit jamais. Cette situation duroit depuis près de deux ans, lors-

(1) Ce fut en effet l'abbé Gobelin qui vainquit ses scrupules, et la décida à ne point quitter la cour.

qu'un événement inattendu vint bouleverser le cœur et l'imagination de madame de Maintenon. La reine tomba dangereusement malade, et fut en peu de jours réduite à l'extrémité. Le roi parut très-affligé de son état. Madame de Maintenon se partagea entre le roi et la reine; elle donnoit à l'un de tendres consolations, elle passoit les nuits à servir l'autre avec tout le zèle d'une vive affection.

Quand la reine eut reçu ses sacremens, madame de Maintenon passa dans la chambre voisine pour y pleurer et pour prier en liberté. Deux heures après, la reine l'envoya chercher; madame de Maintenon se mit à genoux devant son lit. La reine tira une bague de son doigt et la lui offrit, en disant d'une voix éteinte : *Recevez ce dernier gage de mon es-*

time et de ma reconnoissance (1). Madame de Maintenon fondit en larmes..... La reine expira dans ses bras!.... Aussitôt qu'elle eut rendu le dernier soupir, madame de Maintenon voulut se retirer chez elle; mais le duc de la Rochefoucauld, favori de la création de madame de Montespan, la prit par le bras avec vivacité, en disant: *Il n'est pas temps, madame, de vous retirer; dans l'état où est le roi, il a besoin de vous.* Ce zèle pouvoit être sincère; mais il pouvoit aussi servir à rapprocher d'une femme dont on reconnoissoit enfin qu'il ne falloit plus être l'ennemi. Il la conduisit chez le roi; elle passa deux heures enfermée tête-à-tête avec ce prince (2).

(1) Historique.

(2) Historique.

Le lendemain, Louvois alla chez elle, et la pria, de la part du roi, de le suivre à Saint-Cloud. Louvois, ennemi irréconciliable de madame de Maintenon, parce qu'il la supposoit faussement orgueilleuse et vindicative, ne s'acquitta de cette commission qu'avec un violent dépit qu'il dissimuloit à peine. Le roi prenoit plaisir à lui causer cette espèce d'humiliation; c'étoit venger madame de Maintenon de la haine la plus injuste.

Madame de Maintenon suivit seule Louis; toute la cour en montra sa surprise; et là, l'étonnement est presque toujours de l'improbation; c'est la manière la plus respectueuse de critiquer les souverains et les princes. *N'êtes-vous pas très-étonné?* disent alors les mécontens et les frondeurs. *Cela est inconcevable, je n'en reviens pas*, sont des phrases qui si-

gnifient si souvent : *Cela est injuste, extravagant, révoltant !*.....

Ce voyage de Saint-Cloud fut de cinq jours : on y pleura de bonne foi ; après un tel événement, tout est vrai dans l'attendrissement des personnes bien nées.

Madame de Maintenon avoit alors quarante-sept ans ; mais ayant pris depuis deux ans beaucoup plus d'embonpoint, sans rien perdre de la noblesse de sa taille, elle étoit plus belle qu'on ne l'avoit jamais vue à la cour ; sa figure étonnoit par son éclat et par sa majesté ; elle n'avoit jamais mis de rouge, et le teint d'aucune jeune personne n'effaçoit la pureté du sien. Toujours vêtue avec la même simplicité, ne quittant presque jamais sa modeste couleur favorite, *de feuille morte*, son costume étoit cependant

d'une élégance particulière (1); enfin elle avoit encore tant de charmes, que tout le monde pensa qu'il étoit impossible que le roi la vît si souvent, et dans une telle intimité, sans en être passionnément amoureux. En effet, Louis réunissoit sur elle tous les sentimens de son cœur, l'admiration, l'amitié, la confiance et l'amour.

Après le voyage de Saint-Cloud, Louis accoutumé à voir à toute heure madame de Maintenon, ne pouvoit plus s'arracher d'auprès d'elle que pour tenir ses conseils, ou pour recevoir sa cour. La mort de la reine anéantissoit tant de scrupules, que Louis reprit une espérance depuis long-temps éteinte. Sans oser expliquer ses sentimens, il les laissa voir de mille manières.

(1) Historique.

Cependant madame de Maintenon étoit livrée à la plus violente agitation; une multitude d'idées confuses, un espoir vague que la raison cherchoit en vain à repousser, produisoient une étonnante révolution dans son caractère. Ce n'étoit plus cette personne calme, modérée, dénuée d'ambition : une perspective éblouissante se déployoit à ses regards; elle y voyoit le bonheur environné de tant d'éclat!... et désormais la félicité ne pouvoit se trouver pour elle que dans une élévation suprême.... Son cœur, ses principes, sa fierté, tout la ramenoit à une pensée qu'elle trouvoit chimérique, mais dont rien ne pouvoit la distraire..... Il est un degré de gloire qu'il est impossible d'envisager froidement; la grandeur même de l'âme ne sert qu'à le faire mieux apprécier. Dans ses longues

rêveries, madame de Maintenon se rappela que, dans sa jeunesse, un maçon lui avoit prédit qu'elle s'élèveroit au-dessus de toutes les femmes; et cet esprit si raisonnable se laissoit séduire par la plus frivole superstition! La présence du roi lui causoit une émotion qu'elle n'avoit jamais éprouvée; il sembloit que l'ambition eût développé l'amour dans son cœur, en y autorisant l'espérance. Le monde lui devenoit odieux; le temps s'écoule si rapidement dans la solitude avec un grand secret et un grand projet!....

Toute la cour étoit aux pieds de madame de Maintenon. Les femmes même qui avoient refusé avec persévérance d'aller chez madame de Montespan, les duchesses de Chevreuse et de Beauvilliers recherchoient son amitié, et ces démarches, loin de

diminuer leur considération, ne firent que l'accroître : telle étoit l'estime qu'inspiroit le caractère de madame de Maintenon. Le monde, envieux et malin, est pourtant presque toujours favorable aux gens heureux; ou du moins il n'est jamais injuste pour eux. Il admire naturellement le bonheur.

Madame de Maintenon profita, pour faire le bien, de l'ascendant que lui donnoit sa faveur sur toutes les femmes de la cour; elle forma avec elles, à Versailles, une association de *Dames de la charité* (1). Ces assemblées, qui se tenoient deux fois par mois, commençoient par une exhortation (faite par le curé de Versailles), et finissoient par une quête distribuée

(1) Historique. Elle avoit déjà fait un établissement semblable à Bagnères.

aux pauvres honteux, et aux jeunes filles que l'indigence exposoit à la séduction. La plupart des dames de la cour, pour être nommées au roi, faisoient à l'envi des aumônes; madame de Maintenon arrachoit à la vanité ce qu'elle auroit en vain demandé à la vertu; et son zèle pourvut ainsi à d'immenses charités auxquelles son revenu n'auroit pu suffire. Elle fit nommer *supérieure de cette assemblée de charité*, la duchesse de Richelieu, dans la seule intention de redonner de la considération à cette personne, qui avoit voulu lui faire tant de mal, mais qu'elle avoit aimé jadis (1). Elle n'ignoroit cependant pas qu'elle n'avoit point cessé de la haïr. La duchesse lui rendoit beaucoup de soins, et lui témoignoit en

(1) Historique.

particulier une extrême amitié; mais madame de Maintenon remarquoit que, devant certaines personnes, et surtout en présence de madame la dauphine, elle n'avoit jamais avec elle des manières affectueuses; elle devinoit facilement que la duchesse se conduisoit ainsi pour ne pas avoir l'air de la fausseté aux yeux des personnes qui connoissoient ses véritables sentimens. Cette seule observation a souvent fait découvrir, dans le monde et à la cour, des perfidies cachées d'ailleurs avec un art infini.

La guerre vint arracher madame de Maintenon à sa profonde préoccupation. Le roi se rendit au siége de Luxembourg; madame la dauphine y suivit le roi, et elle y emmena madame de Maintenon.

Ce fut vers ce temps que madame de Maintenon écrivit à son frère, par-

tant pour les armées, cette lettre admirable qui peint si bien l'élévation de ses sentimens :

« Rien ne me feroit plus de plaisir » que de vous voir revenir après » avoir rendu de grands services à » vos maîtres, dussiez-vous ensuite » aller labourer vos terres, n'en sortir » jamais, n'éprouver que l'ingrati- » tude des rois, et n'avoir d'autre » récompense que la gloire sans les » honneurs (1) ».

Madame de Maintenon revint de Luxembourg plus tendre et plus agitée que jamais ; ses sentimens s'étoient exaltés par les craintes mortelles des dangers qu'avoit courus Louis, et par la gloire nouvelle qu'il venoit d'acquérir.

Peu de jours après le retour de

(1) Ses Lettres.

madame de Maintenon à Versailles, le jeune comte de Vexin, fils du roi et de madame de Montespan, mourut presque subitement. La douleur de madame de Maintenon fut extrême. Le roi, en la voyant pleurer, s'écria : Ah! qu'il seroit doux d'être aimé par celle qui sait aimer ainsi!.... (1). Madame de Maintenon feignit de n'avoir pas compris; mais Louis, soulagé par cette nouvelle déclaration, parla dans la suite comme si on lui eût avoué qu'on l'avoit entendu.

Madame de Maintenon connut alors, avec autant de joie que d'attendrissement, que Louis avoit toujours pour elle les mêmes sentimens, néanmoins elle ne se livroit qu'en tremblant au bonheur d'être aimée avec tant de constance; elle ne s'abu-

(1) Historique.

soit pas sur les intentions de Louis..... Elle fut enfin forcée non-seulement de s'avouer *le projet* le plus ambitieux, mais de le combiner. La grande difficulté étoit de donner au roi cette idée; car il falloit qu'elle vînt de lui, ou que du moins il pût le croire. Les princes en général, et même les plus spirituels, s'avisent rarement de choses extraordinaires; ils ont raison de respecter les vieux usages, les anciennes coutumes, et tous les préjugés qui peuvent donner de l'éclat à la majesté royale. Le génie fonde les trônes, la sagesse les affermit; l'esprit d'innovation les ébranle, et finit bientôt par les renverser.

Louis étoit, de tous les souverains, le plus attaché aux bienséances, et celui qui avoit le plus de prudence et de dignité; il s'agissoit de le décider à offrir sa main à la veuve de Scaron!.....

Cependant il falloit obtenir cet honneur suprême, ou renoncer à lui, s'éloigner, faire son malheur..... à moins de sacrifier ses principes, la religion et sa gloire !..... Mais il étoit impossible d'atteindre un tel but sans un peu d'artifice; et comment employer la ruse et les détours qu'on avoit toujours méprisés, et avec celui qu'on aimoit, et qu'on n'avoit enchaîné si solidement que par la droiture et la sincérité? D'ailleurs, Louis étoit si clairvoyant, et il avoit un tact si fin et si sûr! Le moindre soupçon pouvoit ravir sans retour sa confiance. Ces pensées jetèrent madame de Maintenon dans des perplexités inexprimables. Souvent elle projetoit d'entamer la conversation de manière à pouvoir amener ce qu'elle vouloit insinuer. Elle étoit charmée de la tournure fine et délicate qu'elle vouloit

employer; mais dès qu'elle se trouvoit seule avec le roi, la parole expiroit sur ses lèvres; tout ce qu'elle avoit imaginé lui paroissoit grossier; la seule présence de Louis déconcertoit tous ses plans, elle ne pouvoit soutenir ce regard si doux, mais si pénétrant; elle croyoit avoir l'air coupable; il lui sembloit que Louis alloit deviner qu'elle avoit voulu feindre avec lui. Les hommes conservent toutes les ressources de leur esprit en aimant, parce qu'ils ont toujours besoin d'artifice pour réussir, puisqu'il s'agit de vaincre une résistance; ils ne peuvent jamais séparer la séduction de l'amour; les femmes seules sont dominées par leurs affections; tant qu'elles aiment véritablement, elles deviennent incapables de prendre l'empire même qu'on leur accorderoit sans peine.

Madame de Maintenon, aussitôt que Louis la quittoit, se repentoit de n'avoir pas parlé; elle se promettoit vainement d'avoir plus de courage une autre fois; souvent encore, en s'occupant de ses espérances, elle s'étonnoit de sa témérité : aspirer à devenir l'épouse de Louis-le-Grand!.... enchaîner à jamais, par un lien secret, mais légitime, celui que tant de beautés parfaites n'avoient pu fixer!.... Cependant elle se rappeloit avec complaisance tous les exemples d'union de ce genre que présentoit ce siècle même. En Danemarck, Christian IV avoit épousé publiquement Christine Monck, et Frédéric IV, mademoiselle de Reventlau, qu'il déclara reine. En Angleterre, on avoit vu, sans surprise, mademoiselle Hyde, fille d'un avocat, s'unir au duc d'Yorck, héri-

tier du trône. En Piémont, Victor-Amédée ne dédaigna pas d'accorder sa main à la marquise de Saint-Sébastien. En Russie, Pierre Ier. plaça sur le trône une femme née dans le dernier rang de la société. Mais qu'étoient tous ces princes auprès de Louis !.....

Tourmentée par ses vœux, ses craintes, et par ses espérances même, qui exaltoient un amour jadis si timide et si long-temps caché dans le fond de son cœur; redoutant mortellement les regards curieux des courtisans, madame de Maintenon se rendoit inaccessible autant que sa situation pouvoit le lui permettre. Sa porte étoit souvent fermée; elle s'échappoit sans cesse du château de Versailles, pour aller à son école de Noisy et à Maintenon, où elle formoit des manufactures. Elle y appela des tisse-

rands de Normandie, qui fabriquèrent de belles toiles; elle fit venir des ouvriers flamands, qui travaillèrent à de superbes dentelles. Elle établit aussi des filatures, fit beaucoup de plantations; et, par tous ces soins, elle employa des millions de bras, bannit la fainéantise et la mendicité de sa terre dont elle doubla le revenu (1). Comment Louis n'auroit-il pas adoré une femme si supérieure à toutes les personnes de son sexe; une femme qui, privée jusqu'à trente-cinq ans de tous les dons de la fortune, avoit passé de la misère à l'opulence, de l'obscurité au plus haut degré de la faveur, sans avoir éprouvé un instant d'enivrement, sans rien perdre de sa modestie et de sa simplicité; une femme qui montra dans les em-

(1) Historique.

plois qui lui furent confiés, un zèle, un dévouement sans bornes, et qui sut remplir dans leur juste mesure tous les devoirs de parente et d'amie; une femme, enfin, consacrant aux infortunés les trois quarts de son revenu, et qui, malgré cette noble passion, satisfaite de sacrifier son aisance aux indigens, craignit ou dédaigna constamment les richesses et n'en acquit jamais? Et cette femme étoit belle, attrayante, elle avoit autant de grâces que d'esprit et de raison!..... Aussi Louis, par un mouvement naturel, lui accordoit sans cesse des distinctions que nulle femme encore n'avoit obtenues; il oublioit alors que l'amour l'inspiroit, il croyoit n'écouter que la justice.

Un matin que madame de Maintenon étoit dans le cabinet du roi, Louvois entra pour travailler avec le

roi; madame de Maintenon se leva pour se retirer, Louis la retint : Restez, madame, lui dit-il, vous ne nous serez pas inutile, je désire avoir votre avis sur l'affaire dont on va me parler (1). A ces mots, madame de Maintenon éprouva une sorte de saisissement que lui causoit toujours, depuis quelque temps, tout ce que Louis faisoit d'extraordinaire pour elle. Louvois, son porte-feuille sous le bras, resta pétrifié..... Une femme assister au travail secret du roi et de son ministre! et le roi lui demanderoit son avis!..... Toute la fierté ministérielle se soulevoit en vain, il falloit se soumettre; ce fut de si mauvaise grâce, et avec un air si froid, si sec, si mécontent, que Louis lut parfaitement sur son visage tout

(1) Historique.

ce qu'il pensoit; il n'en témoigna rien, écouta tranquillement le rapport de l'affaire, la discuta avec sa sagesse ordinaire, consulta sur un point délicat madame de Maintenon, qui répondit avec une justesse admirable et ce ton modeste qu'elle avoit toujours. Louis applaudit à sa réponse; Louvois voulut la combattre, et son objection étoit tout à fait dépourvue de raison. Le roi le lui fit sentir froidement avec une nuance d'ironie, il jouissoit du triomphe de madame de Maintenon. Louvois n'avoit plus sa tête, il balbutioit, il trembloit; son visage enflammé, ses sombres regards montroient assez l'excès de son dépit et de sa colère. Louis, toujours calme, parut ne pas remarquer son trouble extrême, et il le congédia. Le lendemain matin, lorsqu'il vint chez le roi pour le même travail, ce prince

lui dit : Suivez-moi chez madame de Maintenon, c'est là désormais que je veux travailler avec mes ministres (1). Louvois obéit en frémissant de rage. Madame de Maintenon alloit assister à toutes les délibérations secrètes ! on ne pourroit plus parler au roi qu'en sa présence ! on lui connoissoit une mémoire prodigieuse ! elle seroit là pour relever les contradictions, les inconséquences, pour opposer l'opinion de la veille à celle du jour ; enfin, il ne seroit plus possible de hasarder un mot étranger aux affaires !..... Comment supporter un tel changement, une *innovation* si choquante !..... Madame de Maintenon, qui ne s'attendoit pas à cette nouvelle marque d'une confiance sans bornes, fut aussi surprise que trou-

(1) Historique.

blée. Elle s'assit à dix pas de la table sur laquelle travailloit le roi; elle prit sa quenouille et se mit à filer (1). Peut-être en ce moment se rappela-t-elle ce temps de sa première jeunesse, où, gardant les troupeaux de sa tante, elle sollicitoit comme une insigne faveur la permission de filer à côté d'une vieille servante de basse-cour!.... Et maintenant, initiée dans tous les secrets de l'État, elle recevoit chez elle son maître, son souverain, le plus grand roi du monde! et il daignoit la consulter!..... Plus d'une fois il se retourna vers elle, et lui dit en souriant : Eh bien! madame, que pense là-dessus *votre solidité* (2) ?

Une petite discussion s'étant élevée entre lui et son ministre, il voulut prendre madame de Maintenon pour

(1) Historique. (2) Historique.

arbitre : *Consultons*, dit-il, *la raison même* (1). Quelle souffrance pour Louvois, obligé de déférer à l'opinion d'une femme ! et il falloit dévorer sa colère ! Il se dédommageoit de cette contrainte à son audience, en y montrant toute l'arrogance de la plus mauvaise humeur. Ceux qui venoient solliciter des grâces s'étonnoient de sa hauteur et de sa brusquerie ; ils ne savoient pas que c'étoit une vengeance, sorte de représailles que les ministres humiliés par leurs maîtres se sont souvent permise avant et depuis Louvois. Il est étrange de vouloir ajouter au malheur d'être mécontent de son souverain, celui de se faire haïr de tout le monde.

Le travail des ministres chez madame de Maintenon parut avec raison

(1) Historique.

la chose du monde la plus surprenante. Cette faveur extraordinaire fut extrêmement critiquée, et surtout par les femmes et par tous les amis des ministres. A voir le déchaînement des femmes, lorsque l'une d'elles obtient quelque distinction éclatante, on croiroit qu'elles ont un puissant intérêt à conserver et à propager l'opinion de l'incapacité de leur sexe. Que l'envie est aveugle, et qu'elle raisonne mal!.....

Le roi répondit aux clameurs d'une manière aussi étrange qu'inattendue, il fit entrer deux fois de suite madame de Maintenon au conseil (1). On fut atterré, on se tut. Il est des cas où, à force de braver l'opinion publique, on la soumet. Elle s'enhardit souvent

(1) Historique. *Voyez* Mémoires de la Baumelle.

par les ménagemens. Les princes feront toujours bien de la consulter d'avance, c'est-à-dire de la pressentir; mais ceux qu'elle fait rétrograder conservent rarement une grande considération personnelle.

Madame de Maintenon ne voulut plus retourner au conseil. Avec sa franchise ordinaire, elle dit là-dessus à la marquise de Montchevreuil : « On m'a demandé le secret; mais » on a examiné des objets si peu im» portans, les avis de ceux qui les » ont discutés m'ont paru si faux et » si ridicules, que ce secret est bien » plus utile aux ministres qu'aux » affaires ».

Cependant toutes ces singularités inouïes affermissoient l'espérance secrète de madame de Maintenon; il lui sembloit qu'en l'élevant si haut, le roi devoit avoir un grand dessein.

Elle se trompoit, il étoit dans le caractère généreux de Louis de soutenir hautement contre l'opinion, ou ceux qu'il employoit, ou ceux qu'il aimoit. Jamais il ne sacrifia un ministre au ressentiment public ; Louvois fut universellement haï, Louis même avoit une sorte d'aversion pour lui, et néanmoins Louvois ne fut jamais chancelant dans sa place, il la garda jusqu'à sa mort. Ce furent jadis les mépris dont madame Henriette d'Angleterre accabla mademoiselle de la Vallière, qui décidèrent Louis à la faire duchesse, et à montrer avec tant de hauteur toute sa passion pour elle. Dix ans après, madame de Montespan ayant été insultée en public, le roi lui donna des gardes et l'entoura de toute la pompe de la royauté ; c'étoit sans doute en profaner la dignité, mais Louis ne sup-

porta jamais qu'on osât outrager les objets de son affection ; la censure même, dans ce cas, le disposoit naturellement à les combler de nouvelles grâces. Les ennemis et les envieux de madame de Maintenon contribuèrent beaucoup à son élévation ; et, dans la suite, Louis, par des honneurs éclatans, consola le maréchal de Villeroy, et de ses malheureuses campagnes, et des cris du public. Madame de Maintenon eut bientôt l'occasion de connoître combien elle s'abusoit sur l'intention qu'elle attribuoit au roi. La duchesse de Richelieu mourut, et la place de dame d'honneur de madame la dauphine se trouva vacante ; c'étoit, depuis la mort de la reine, la première place de la cour. Le roi sur-le-champ fut trouver madame la dauphine, et lui demanda son choix. La princesse

nomma madame de Maintenon, et Louis se chargea de lui annoncer ce nouvel honneur. Madame de Maintenon n'éprouva au fond de l'âme qu'une surprise désagréable : si Louis avoit eu même confusément l'idée qu'elle supposoit, toute place à la cour lui eût paru au-dessous d'elle..... Il n'y pensoit donc pas..... il devenoit probable qu'il n'y penseroit jamais !.....

Madame de Maintenon refusa la place avec un profond respect, mais avec la décision la plus ferme et la plus inébranlable : « Quant à l'hon-» neur, ajouta-t-elle, que cette place » me feroit, ne l'ai-je pas tout entier » dans l'offre que daigne me faire » votre majesté (1) » ?

Le roi rendit compte de ce refus à madame la dauphine ; cette prin-

(1) Historique.

cesse courut chez madame de Maintenon, et la conjura d'accepter. Le roi vint se joindre à elle; mais rien ne put vaincre la résistance de madame de Maintenon : « Puisque vous ne » voulez pas, lui dit le roi, jouir de » mes grâces, il faut du moins, ma» dame, que vous jouissiez de vos » refus ». En effet (1), le roi, à son coucher, donna les plus grands éloges à la modération de madame de Maintenon, en contant tout ce qui s'étoit passé. Cette action fit un véritable honneur à madame de Maintenon, et elle méritoit beaucoup moins d'être louée qu'une infinité d'autres qu'on avoit censurées, en les interprétant mal. Mais, à la cour, on sait toujours gré du refus positif et soutenu d'une grande place. Cette action relève tant

(1) Mémoires de Dangeau.

d'espérances, qu'elle ne peut manquer d'être généralement approuvée.

De toute la dépouille de la duchesse de Richelieu, madame de Maintenon ne demanda qu'une place sans appointemens, celle de supérieure des dames de la charité. Cette femme, qui craignoit tant l'ennui, les visites et les sollicitations des courtisans, ne se trouva point importunée par les indigens qui venoient deux fois la semaine, le matin, assiéger son antichambre, pour lui présenter des placets ou lui demander des secours. Madame de Montespan, allant la voir un de ses jours d'audience, et trouvant chez elle tous ces pauvres qui attendoient leur tour pour entrer : *On ne peut mieux*, dit-elle, *parer une antichambre pour une oraison funèbre* (1). Quelquefois madame

(1) Historique.

de Maintenon sortoit de son cabinet, et, se rendant dans la pièce où les infortunés l'attendoient, elle leur parloit à tous et les écoutoit à leur tour. Un jour qu'elle leur donnoit audience de cette manière, et qu'il y avoit, parmi la multitude d'indigens, plusieurs courtisans et un grand nombre d'ecclésiastiques, de religieux, d'évêques, avec lesquels elle étoit en relation pour ses œuvres de charité, un vieux prêtre, perçant la foule, s'approcha d'elle, et lui dit tout haut : « Il y a » trente-six ans, madame, que je ne » vous ai vue..... Vous souvient-il » qu'à votre retour des îles, vous » vous rendiez tous les jeudis à la » porte des Jésuites de la Rochelle, » où les jeunes pères distribuoient » des alimens aux pauvres? Employé » à mon tour à cette distribution » je vous distinguai dans la foule des

» mendians ; je fus frappé de la no-
» blesse de votre physionomie, j'ob-
» servai votre embarras, j'en eus
» pitié, et j'envoyai les alimens chez
» vous (1) ». Pendant cet étrange discours, tous les yeux, avidement fixés sur madame de Maintenon, ne purent remarquer en elle le plus léger signe d'émotion, ni la moindre nuance d'embarras. On ne joue pas un premier mouvement, et le sien fut sublime. Elle ne rougit point, elle écouta avec l'air attentif et calme ; et quand l'ecclésiastique eut cessé de parler : Quoi ! c'est vous, monsieur, lui dit-elle, qui m'épargnâtes la honte de demander ! Je me rappelle parfaitement tout ce que vous venez de dire ; ce trait n'auroit jamais dû sortir de ma mémoire, je suis charmée qu'il me

(1) Historique.

soit retracé par l'un de mes premiers bienfaiteurs (1). Cette réponse et le ton plein d'attendrissement dont elle fut faite, confondirent tous les observateurs. Tant de grandeur d'âme élevoit madame de Maintenon au-dessus de sa fortune; elle subjugua l'admiration de tous ceux qui furent témoins de cette scène singulière.

Elle emmena l'ecclésiastique dans son cabinet, comme pour lui épargner à son tour l'humiliation d'exposer tout haut ses besoins. Là, le vieillard lui dit qu'ayant quitté les Jésuites, il étoit actuellement maître d'école dans un village; qu'il bornoit toute son ambition à une cure. Madame de Maintenon le remercia de sa confiance; elle lui dit qu'elle ne se mêloit point de la nomination des bénéfices;

(1) Historique.

qu'elle ignoroit s'il étoit propre à être curé, mais qu'elle savoit bien qu'il étoit charitable, qu'elle le prioit d'accepter une bourse de cent pistoles qu'elle rempliroit tous les ans de la même somme (1). Le roi entrant chez elle dans ce moment, elle lui dit : « Voilà mon père nourricier; et vous » ne serez plus surpris, sire, que je » vous importune quelquefois pour » les orphelins (2) ». Alors elle conta au roi toute cette aventure, avec la simplicité la plus touchante. Combien Louis, en écoutant ce noble récit, se félicitoit intérieurement d'avoir si dignement réparé, envers cette femme intéressante, les torts de la fortune! Cet heureux emploi de sa puissance en étoit aussi pour lui, dans ce mo-

(1) Historique.

(2) Ses propres paroles.

ment, le plus beau privilége; il avoit jusqu'alors connu toute sa propre grandeur, mais il lui sembloit qu'il en sentoit, pour la première fois, et le charme et le prix!..... Lorsqu'il fut seul avec madame de Maintenon : Que votre âme est au-dessus du vulgaire! lui dit-il; vous m'étonnez toujours, et je me le reproche, j'en rougis; ne devrois-je pas vous connoître, et vous admirer sans surprise!..... vous méritiez un trône!..... Ces paroles firent tressaillir madame de Maintenon..... Ah! s'écria-t-elle, je bénis chaque jour les infortunes et les humiliations de ma jeunesse! quels dédommagemens le ciel me préparoit! J'étois destinée à ne tenir la gloire que de votre seule main, à ne trouver le bonheur que dans vos sentimens!..... vous deviez être pour moi l'unique dispensateur de tout ce qui peut attacher

à la vie, et de tout ce qui peut l'ennoblir !..... tout ce que les hommes estiment et recherchent avec ardeur, a doublé de valeur à mes yeux; je ne possède rien qui ne vienne de vous!.... Non, non, dit Louis avec émotion, le sort fut injuste envers vous!..... vous deviez naître dans le rang le plus élevé!..... Et je ne serois pas votre ouvrage! reprit madame de Maintenon. A ces mots, les yeux de Louis se remplirent de larmes; il y eut un moment de silence. Madame de Maintenon respiroit à peine;..... elle crut voir, dans le cœur attendri de Louis, l'agitation causée par une pensée qui se rapprochoit de la sienne. Mais il tomba dans une profonde rêverie; elle espéra que cette pensée soudaine, mûrie par la méditation, se développeroit les jours suivans. Elle fut trompée dans son attente.

Louis, non-seulement ne s'expliqua point, mais il parut avoir entièrement écarté de son imagination l'idée passagère qui l'avoit si vivement ému. Il falloit la lui rappeler ; comment faire? quel moyen employer? Après beaucoup de réflexions, madame de Maintenon lui écrivit la lettre suivante :

« Mon cœur agité, combattu, a » besoin de s'épancher dans le vôtre ; » et néanmoins, par un destin bi- » zarre, il ne pourra s'ouvrir qu'à » demi ! Comment saurois-je expri- » mer bien tant de sentimens vagues, » tant d'idées fugitives?..... je ne me » connois plus moi-même ! Mais, » sire, cette âme, uniquement oc- » cupée de vos bienfaits et de sa ten- » dresse pour vous, pourroit-elle se » déguiser en vous parlant? Si je ne » me dévoile pas entièrement, c'est

» que je n'ai plus la force de me
» rendre compte de tout ce que j'é-
» prouve !.....

» Tant que la reine a vécu, je me
» suis livrée sans inquiétude à un
» sentiment que les bontés de la reine
» pour moi, et votre union avec elle
» rendoient respectable à tous les
» yeux. Maintenant tout est changé!
» on nous observe, on s'étonne, on
» murmure..... Je descends dans ma
» conscience, je n'y trouve toujours
» que l'attachement le plus pur, et
» cependant je me le reproche.....
» Cette conscience sévère me dit
» qu'une affection sans bornes ne sau-
» roit être parfaitement innocente,
» et qu'elle n'est jamais sans danger.
» Eh! qui peut ignorer comme je vous
» aime? mes yeux, mes actions, mon
» langage, mon silence même, tout
» l'exprime! On sait que je hais la

» gêne, le faste, le tumulte du grand
» monde, l'embarras des affaires,
» l'intrigue et la représentation; on
» sait que je vous sacrifie tous mes
» goûts pour vous consacrer mon
» existence. Que dis-je? Ah! depuis
» long-temps je ne vous fais plus de
» sacrifices! N'avez-vous pas changé
» mon caractère? puis-je conserver
» des penchans qui m'éloigneroient
» de vous? m'est-il possible d'avoir
» une autre volonté que la vôtre?
» Vous avez mieux fait que m'en-
» chaîner, vous m'avez transformée,
» je ne sens jamais votre empire;
» pour ne pas vous obéir, il faudroit
» me révolter contre moi-même!.....
» Voilà le sentiment qu'on me con-
» noît, je n'ai pu songer à le cacher,
» il fait ma gloire, il est devenu ma
» vie!..... Il n'est pas étonnant qu'un
» tel dévouement, quoiqu'il soit

» fondé sur l'admiration et sur la
» reconnoissance, ne paroisse aux
» gens du monde qu'une passion
» violente. Je frémis en pensant que
» la régularité même de ma con-
» duite n'est peut-être à tous les yeux
» qu'un horrible scandale, et qu'elle
» me fait soupçonner d'une exécrable
» hypocrisie! Je ne vous dirai point
» qu'il faut nous séparer; cette idée
» terrible n'a plus rien d'effrayant
» pour moi, tant elle me paroît chi-
» mérique. Moi, vous quitter! moi,
» vivre sans vous voir, sans vous
» entendre! cela est impossible; voilà
» tout ce que cette pensée peut m'ins-
» pirer. Mais il faut retrancher ces
» tête-à-tête, ces entretiens parti-
» culiers, trop tendres peut-être,
» qui sont devenus le sujet d'une
» juste censure. J'aurai toujours le
» bonheur de vous voir le matin,

» quand vous travaillez avec vos mi-
» nistres ; mais le soir, souffrez, sire,
» que je rassemble chez moi, quand
» vous y venez, quelques-unes des
» personnes qui vous sont agréables.
» Voilà ce qu'il faut accorder à la
» malignité, à la raison, à la dé-
» cence. Je regretterai sans doute ces
» entretiens si remplis de confiance
» et de charmes, mais ce sacrifice
» est nécessaire..... Eh! ne serai-je
» pas toujours heureuse, tant que
» je pourrai vivre auprès de vous,
» avec l'espoir de vous voir chaque
» jour »!.....

Il y avoit sans doute de l'art dans cet écrit, mais il ne contenoit rien de contraire à la vérité. Quand une personne spirituelle, remplie de droiture, se décide enfin à employer un peu de finesse et de ruse, ses artifices sont plus ingénieux et plus adroits

que ceux des intrigans, parce qu'ils sont plus délicats, et qu'ils ont toujours un côté vrai. Une telle personne ne peut tromper une autre que comme on se trompe soi-même, par une logique de sentiment, par des illusions dont la source est dans le cœur, et non par des fausse tés positives.

Cette lettre de madame de Maintenon affligea profondément le roi. Il avoit perdu l'espérance de séduire madame de Maintenon, et la certitude d'être uniquement aimé ne la ranima pas. Il connoissoit enfin cette âme pure et sensible, fortifiée par la religion, et incapable de démentir par une foiblesse sa fierté, ses principes et sa vie entière. Louis gémissoit de l'intervalle qui le séparoit d'elle, mais il n'imaginoit pas encore que l'amour pût le franchir. Il tâcha même de se persuader qu'il pourroit aussi

se contenter du bonheur de vivre avec elle dans une société intime, il voulut du moins l'essayer. Il se soumit à ce qu'elle exigeoit; il promit de ne plus la voir seule que pour la consulter, et lorsqu'il auroit quelque chose de particulier à lui dire (1).

Madame de Maintenon vouloit que le roi, par cette épreuve, apprît à connoître son propre cœur. Si, en effet, il pouvoit se passer d'une liaison plus intime, elle sauroit régler alors ses sentimens sur les siens; si cette contrainte le rendoit malheureux, madame de Maintenon pensoit qu'il trouveroit enfin le moyen d'accorder ensemble les bienséances, l'amour et la vertu. Avec ces idées et cette espé-

(1) En effet, madame de Maintenon, à cette époque, ne voulut plus voir seule le roi, et il se soumit à cette volonté.

rance, une autre n'eût pas fait de grands efforts pour rendre agréables les soirées qu'on ne devoit plus passer tête-à-tête. Mais cet artifice étoit indigne de madame de Maintenon, elle ne songea, au contraire, qu'à former chez elle, pour l'amusement du roi, la société la plus brillante et la plus aimable. Il semble qu'il fut dans sa destinée de rassembler toujours autour d'elle, à toutes les époques de sa vie, tout ce qu'il y avoit en France de gens véritablement distingués par l'esprit, les grâces et les talens. Le roi trouvoit tous les soirs chez elle deux femmes d'un esprit supérieur, la princesse d'Harcourt et la maréchale de Schomberg; la duchesse de Ventadour, qui se fit pardonner dans sa jeunesse de grands égaremens, par la réunion, si rare dans ce cas, de la franchise et de la décence, et qui,

dans l'âge mûr, recouvra de la considération à force de bonhomie, en montrant une juste indulgence pour les erreurs qu'elle avoit abjurées, et qu'elle réparoit par le retour le plus sincère à la vertu; la belle princesse de Soubise; la comtesse de Grammont, dans tout l'éclat de la jeunesse et de la beauté, joignant aux mœurs les plus pures, l'esprit, la douceur de son frère (1), et toute la gaîté piquante de son mari; mademoiselle de Levestein, la plus belle personne de la cour, devenue l'élève chérie de madame de Maintenon, et qui honora également les soins qu'elle en reçut, par son mérite, son caractère et sa conduite angélique (2); mademoiselle

(1) Hamilton.

(2) Madame de Maintenon la maria depuis au marquis de Dangeau.

de Murçay, nièce de madame de Maintenon (1), âgée alors de quinze ans, si séduisante par ses grâces et sa figure, et à laquelle sa tante ne reprochoit que d'être trop aimable et trop formée pour le monde, dans l'âge de la réserve et de la timidité; le grand Condé; le duc du Maine, sorti de l'enfance, et digne élève de madame de Maintenon, montrant tout l'esprit et toute la raison de l'âge mûr; le jeune duc de Chartres (2), brillant de grâces, de talens et de vivacité, mais annonçant déjà des passions impétueuses et la plus inquiétante légéreté; le sévère Montausier, dont la vertu fut si parfaite et le mérite si éminent, qu'on le dispensa de la qualité que nous désirons le plus

(1) Depuis, madame de Caylus.

(2) Depuis, duc d'Orléans et régent.

dans les autres, l'indulgence; le duc de Beauvilliers, qui cachoit la même austérité sous les dehors les plus doux et les plus lians; Bossuet; Bourdaloue; l'abbé de Fénélon, que Louis trouvoit un peu systématique, et dont les idées lui paroissoient romanesques, quoiqu'il rendît justice à son esprit, et qu'il aimât sa grâce et sa douceur; le duc de Nevers, courtisan souple et délié, et poète satirique; le maréchal de Boufflers, oubliant toujours sa gloire militaire, pour ne montrer dans la conversation qu'une simplicité pleine de charme; le duc de Villeroy, modèle de politesse et d'aménité; enfin, Racine et Boileau, admis dans cette société à la prière de madame de Maintenon, tous deux attirés par elle et goûtés par le roi, tous deux aussi aimables dans ce cercle brillant, qu'ils étoient admirables et

sublimes dans leurs écrits (1). Madame de Maintenon étoit l'âme de ces assemblées, composées de personnes d'un goût si délicat. Fénélon disoit, en parlant d'elle, que *c'étoit la Sagesse s'exprimant par la bouche des Grâces* (2). L'austère Bourdaloue la peignoit sous de plus nobles traits encore : *Un rien lui suffit*, disoit-il, *pour élever son âme aux plus hautes pensées* (3). Dans ce même temps, le caustique Boileau loua dignement aussi madame de Maintenon dans sa *Satire des Femmes ;* il disoit qu'il en connoissoit une,

Humble dans les grandeurs, sage dans la fortune,
Qui gémit comme Esther de sa gloire importune.

(1) Historique.
(2) Historique.
(3) Historique.

C'est elle encore qu'il avoit en vue, en parlant de celle qui ne veut pas

Qu'à l'église jamais, devant le Dieu jaloux,
Un fastueux ecclésiastique soit vu sous ses genoux (1).

Un jour, chez elle, en présence du roi, Boileau déclamant contre la poésie burlesque : Heureusement, ajouta-t-il, ce goût est passé, et l'on ne lit plus Scaron, même en province. Racine se hâta de détourner la conversation; et quand il se trouva seul avec Boileau : Perdez-vous la tête? lui dit-il; hier c'étoit *Dom Japhet*, aujourd'hui *le Virgile travesti*, et toujours *Scaron!* Ignorez-vous donc l'intérêt qu'elle y prend? Hélas! non, répondit Boileau; mais, en la voyant et en l'écoutant, c'est

(1) Racine, depuis, l'a louée d'une manière plus touchante, en faisant d'elle le portrait le plus ressemblant.

la première chose que j'oublie (2). En effet, tout étoit en elle et si noble et de si bon goût, que rien ne pouvoit rappeler sa première situation. Jamais femme ne mérita mieux la reconnoissance et les hommages des gens de lettres. On lui doit les plus belles fables de La Fontaine et les poésies sacrées de Rousseau, qu'elle fit faire pour l'éducation du duc du Maine et pour celle du duc de Bourgogne. Elle obtint du roi une pension pour madame Dacier. Elle établit Racine et Boileau dans l'intimité de Louis; et ne protégeant que les talens, voulant ignorer les inimitiés qu'ils produisent, tandis qu'elle accueilloit Racine d'une manière si éclatante, elle faisoit donner par le roi, à son ennemie, madame Deshou-

(1) Historique.

lières, une pension et des gratifications (1). Son admiration et son amitié pour Boileau ne l'empêchèrent pas d'apprécier les talens de Quinault. Ce poète ne composa jamais un opéra, sans apporter au roi plusieurs plans de poëmes, et le choix du monarque fixoit toujours le sien. Un soir, chez madame de Maintenon, il présenta deux sujets d'opéra : *Armide*, et *Macarie, fille d'Hercule*. *Armide* fut préférée par madame de Maintenon, et, peu de temps après, on vit paroître le plus beau poëme de Quinault (2). Nous devons cet ouvrage, ainsi que tant d'autres chef-d'œuvres en tout genre, au goût exquis de madame de Maintenon. Duché et plusieurs autres poètes, en-

(1) Historique.
(2) Historique.

courages et récompensés par elle, travaillèrent pour Saint-Cyr, et donnèrent, sous ses auspices, *Jephté*, *Absalon*, *Débora*, etc. Les premières lectures d'*Esther* et d'*Athalie* furent faites dans son cabinet. On sait qu'elle sentit seule alors toute la grandeur, toute la beauté d'*Athalie*, et que, malgré la longue injustice du public à cet égard, elle persista toujours à trouver cette pièce sublime. C'est un titre de gloire littéraire, qui vaut mieux que tous ceux que les femmes auteurs ont pu acquérir avant et depuis elle.

Lorsqu'un si grand nombre de bons juges admiroient tant madame de Maintenon, que devoit penser le roi qui la connoissoit mieux encore, et qui n'aimoit qu'elle?

Cependant on apprit à la cour avec étonnement que le roi ne voyoit plus

madame de Maintenon en particulier, on forma là-dessus mille conjectures différentes. Madame la dauphine qui, au fond de l'âme, enviait toujours la faveur de madame de Maintenon, se persuada que toute liaison intime du cœur étoit rompue, et que madame de Maintenon ne songeoit plus qu'à faire une retraite honorable. Ce qui confirma dans cette idée, fut le soin avec lequel madame de Maintenon se faisoit arranger un appartement dans les bâtimens de Saint-Cyr, qui venoient d'être achevés. Cet appartement étoit meublé avec une simplicité religieuse, on n'y voyoit ni glaces, ni dorures; une tenture de serge bleu foncé, des siéges de même étoffe, en formoient tout l'ameublement qui ne fut jamais renouvelé, et que le respect dû à la fondatrice conserva jus-

qu'à nos jours (1). Madame de Maintenon s'occupoit depuis long-temps du plan d'éducation ébauché avec succès à Noisy, et qui, perfectionné par l'expérience, devoit être suivi à Saint-Cyr. Ce plan d'éducation publique, le plus beau, le plus parfait qu'on ait jamais imaginé, fut soumis au roi, qui en discuta tous les articles avec madame de Maintenon. On décida qu'à l'avenir on ne recevroit à Saint-Cyr que des filles de pauvres gentilshommes. Un sentiment de justice dicta ce réglement : les provinces étoient remplies de familles nobles qui s'étoient ruinées au service du roi ; car l'état militaire, alors, ne promettoit que la gloire, et c'étoit assez dans ce temps. Un gentilhomme vendoit son héritage pour se mettre en

(1) Historique.

campagne; c'étoit une action simple et commune, elle honoroit le corps de la noblesse, elle donnoit le droit de s'enorgueillir de sa naissance, on appeloit cela soutenir son nom; nobles sentimens qui se déployèrent avec éclat dans les guerres du temps de Henri IV et sous les deux règnes suivans, et dont ensuite l'affoiblissement dut présager la ruine de l'État et des mœurs, et la chute du trône.... Il étoit donc bien juste de donner la préférence aux enfans de ceux qui avoient servi la patrie avec tant de zèle et de générosité.

Ce fut un beau jour pour madame de Maintenon que celui où l'école de Noisy fut transférée à Saint-Cyr! Suivie de ces deux cent cinquante jeunes personnes dont elle assuroit l'existence, et qui devoient être à jamais remplacées successivement par

un nombre égal, elle dut se dire, en entrant dans ces vastes bâtimens : *Mon nom ne périra point ; je laisserai sur la terre une trace honorable !* . . . .

Le roi, qui voulut être présent à cette cérémonie, étoit avec elle. On se rendit d'abord à l'église. Quelle fut l'émotion de madame de Maintenon, en se trouvant dans cet édifice nouvellement consacré par ses soins, et dans lequel elle avoit déjà marqué sa sépulture, en s'y voyant à côté de son roi, de son bienfaiteur, de l'objet de sa plus vive affection, et en même temps environnée de toutes ses jeunes filles adoptives, de toutes ces religieuses instituées par elle, en entendant les voix innocentes de ses élèves chanter en chœur les louanges de Dieu, et bénir le ciel qui leur donnoit un asyle, et qui leur assuroit le

sort le plus paisible et le plus heureux !....

Un homme apostolique, un saint (l'évêque de Chartres) monta dans la chaire de vérité, et dit des paroles pleines d'onction et de piété, qu'il adressoit alternativement au roi et à madame de Maintenon; il sembloit qu'il consacrât par la religion le lien d'amour et de charité qui réunissoit ces deux personnes dans ce temple; à plusieurs expressions de son discours, on auroit cru qu'il exhortoit deux nouveaux époux.... Louis l'écoutoit avec trouble; madame de Maintenon recueilloit ses paroles comme d'heureuses prophéties..... En sortant de l'église, Louis offrit son bras à madame de Maintenon; il la vit tressaillir, son émotion devint extrême, il serra la main tremblante qu'elle lui donnoit; dans ce moment,

leurs yeux humides se rencontrèrent; un doux pressentiment confondit ensemble leurs cœurs et leurs pensées !....

On se rendit dans la salle de communauté, et là, madame de Maintenon, présentant au roi un livre blanc dans lequel elle se proposoit d'écrire une espèce de journal, elle le supplia de tracer quelques lignes sur le premier feuillet; le roi y mit ces paroles remarquables : *Choisir de bons sujets, et maintenir la règle, est toute la science de tout bon gouvernement* (1).

Le lendemain, l'évêque de Chartres déclara, par un décret, que l'intention du roi et la sienne étoient que madame de Maintenon fût supérieure de cette communauté, tant

(1) Historique.

pour le spirituel que pour le temporel. Les dames de Saint-Cyr lui présentèrent une croix d'or semée de fleurs de lis émaillées, et sur le revers de laquelle ces deux vers de Racine étoient gravés :

Elle est notre guide fidèle,
Notre félicité vient d'elle.

Allusion ingénieuse à la croix et à celle qui devoit la porter (1). Le roi lui donna un brevet par lequel il lui attribuoit *tous les droits, honneurs et prérogatives de fondateur.* Elle fut nommée malgré elle dans les lettres patentes. Elle obtint qu'elle ne le seroit point dans la médaille; mais le roi eut l'intention de l'y désigner, et ce fut d'une manière aussi délicate que glorieuse pour elle. Il

(1) Historique.

fit représenter sur cette médaille la Piété personnifiée ; il voulut que cette figure eût une taille majestueuse, et qu'elle fût entièrement voilée (1). C'étoit à la fois le portrait mystérieux et l'emblème des vertus et de la modestie de la fondatrice.

Tant d'honneurs si flatteurs et si nouveaux paroissoient quelquefois à madame de Maintenon le présage certain de la plus haute élévation, et dans d'autres momens, elle ne les envisageoit plus que comme le prix et les dernières récompenses d'un long dévouement. Elle n'ignoroit pas que telle étoit l'opinion de tous ses ennemis ; cette idée s'offroit souvent à son esprit, et plus elle y réfléchissoit, plus elle y trouvoit de vraisemblance. Elle avoit demandé au roi

(1) Historique.

la permission de passer sept ou huit jours à Saint-Cyr, afin d'établir elle-même l'ordre invariable qui devoit régler cette maison. Ces huit jours furent utilement employés; néanmoins madame de Maintenon sentoit au fond de son âme une tristesse et une distraction invincibles. Elle ne pouvoit s'empêcher de trouver que le roi lui avoit accordé bien facilement la permission de passer huit jours séparée de lui!... Elle se flattoit du moins que, dans cet espace de temps, il reviendroit à Saint-Cyr deux ou trois fois; elle étoit toujours dans l'attente; le bruit d'une voiture, celui d'un cheval, lui causoient la plus vive émotion. Chaque soir elle se couchoit tristement, le lendemain elle se levoit avec espérance; durant la journée, elle s'agitoit progressivement; on remarquoit dans son hu-

meur une altération qui s'augmentoit jusqu'à l'instant où l'on fermoit les portes du couvent. Alors elle tomboit dans un abattement inexprimable!.. Elle savoit que Louis ne s'occupoit que de fêtes et de plaisirs!....

Le roi ne revint point. On n'épargnoit rien à Versailles pour lui faire oublier madame de Maintenon. Madame la dauphine, naturellement sauvage et sérieuse, sortoit de son caractère pour lui plaire et pour l'amuser. Elle chargea le prince Camille de Lorraine et le duc de Saint-Aignan d'arranger à la hâte un carrousel. Le sujet, tiré de *l'Histoire de Grenade*, fut les combats des Abencerrages et des Zégris (1). Louis avoit un goût particulier pour ces fêtes chevaleresques; cette magnificence, ce mélange

(1) Historique.

de pompe guerrière et de galanterie plaisoient à son imagination. Il aimoit ces combats soutenus pour l'amour, et dont les lois généreuses prescrivoient à l'audace tant de loyauté, et donnoient au courage tant d'éclat et de grandeur ! Ces nobles amusemens lui rappeloient les beaux jours de sa jeunesse, et les objets qu'il avoit aimés; son cœur, enfin, fixé pour jamais, s'égaroit encore quelquefois dans le passé, en se livrant au charme de ces brillans souvenirs. Cependant il ne regrettoit point des illusions remplacées par un sentiment profond qui remplissoit sa grande âme toute entière; souvent même il aimoit à comparer la frivolité de ces anciennes liaisons à la solidité de son attachement pour madame de Maintenon. Ce n'étoit point, se disoit-il, par de la magnificence, par des fêtes, et par

les folies d'une passion criminelle qu'on auroit pu la séduire ! il falloit attendrir ce cœur si noble et si pur, que de grandes vertus et de bonnes actions pouvoient seules toucher ! J'ai gagné toute sa tendresse, non par les bienfaits et les grâces dont elle a été l'objet, mais par ce que j'ai fait pour mon peuple et pour les infortunés ! Depuis que je la connois, je n'ai jamais supprimé ou diminué un impôt, ou fait un établissement utile, sans trouver ensuite un charme nouveau à la revoir ; que son regard, alors, est doux à rencontrer !.... Au lieu de soins, elle ne demande, elle ne désire de moi que de l'assiduité au travail ; elle ne croit jamais que je la néglige, quand je remplis tous mes devoirs ! Son approbation est pour moi la gloire elle-même, car elle m'en répond. L'éclat le plus éblouissant ne

lui fera jamais admirer ce qui est faux ou dangereux.

A ces pensées si douces, succédoient des réflexions remplies d'amertume. Louis, vaincu par la tendresse et par l'admiration, avoit enfin accoutumé sa fierté à l'idée d'unir son sort, par un lien sacré, à celui de madame de Maintenon; mais il trouvoit à ce projet si cher un obstacle qui lui paroissoit invincible, et qui n'existoit que dans son imagination. De-là cette crainte de s'expliquer, et ces irrésolutions qui faisoient, depuis quelques mois, le tourment de sa vie.

Madame de Maintenon ne revint à Versailles que la veille du jour fixé pour le carrousel qui formoit le sujet de toutes les conversations; le roi même, entouré de tous ceux qui devoient briller dans cette fête, ne pouvoit parler d'autre chose. Madame de

Maintenon, déjà inquiète et mécontente, fut profondément blessée, en voyant Louis si peu occupé d'elle après une absence de huit jours. Elle ne montra point d'humeur; mais, le soir même, elle demanda au roi la permission d'aller passer quelques jours à Maintenon. Quoi! dit Louis, vous ne verrez pas le carrousel? Pour toute réponse, elle sourit; mais il y avoit dans ce sourire quelque chose d'ironique et d'amer..... Louis réfléchit un moment; et reprenant la parole: Eh bien! j'y consens, dit-il; et sur-le-champ, se retournant vers les ducs de Gêvres et de Saint-Aignan, il reparla du carrousel. Ce consentement d'une nouvelle séparation, accordé si légèrement, causa à madame de Maintenon un véritable saisissement. Elle resta interdite et silencieuse, il lui fut impossible de re-

trouver la moindre liberté d'esprit dans tout le reste de la soirée, elle passa la nuit la plus douloureusement agitée; elle vouloit se déguiser à elle-même son dépit et sa douleur : Eh bien ! se disoit-elle, je vais reprendre ma liberté, il me la rend toute entière; n'est-ce pas ce que j'ai désiré passionnément ? Combien de fois j'ai gémi de mon esclavage !..... hélas ! j'ai cessé de le sentir depuis que je ne dépends plus que de lui !..... Enfin Saint-Cyr est fondé ! il m'a, du moins, assuré la plus noble retraite !..... Ah ! si je pouvois y perdre le dangereux souvenir de tant de bonheur et de gloire !.... Pourquoi Saint-Cyr est-il placé si près de lui !... sans doute il y viendra quelquefois; mais le voir froidement et de loin en loin !... comment s'accoutumer à ce cruel changement !..... Mes enfans et mes pauvres me con-

soleront de tout !.... de tout !..... oh ! non, jamais !.....

Tandis qu'elle se livroit à ces tristes réflexions, des larmes amères inondoient son visage. Tout à coup une idée nouvelle vint jeter le plus affreux désordre dans son esprit. Grand Dieu ! s'écria-t-elle, auroit-il découvert l'audacieuse espérance qui m'a séduite un moment ?... Oui, je n'en doute pas, il aura pénétré mon secret, je l'ai trahi dans l'église de Saint-Cyr. Oh ! combien, alors, ses regards m'abusèrent ! il étoit touché, je n'ai pu m'y méprendre ;..... mais, depuis, toutes ses réflexions ont été contre moi. Il n'aura vu que de l'ambition dans ces vœux involontaires de ma tendresse ! il me méconnoît, il m'accuse, dans sa pensée, d'une extravagante témérité ; il ne m'aime plus, il me méprise peut-être ; je ne

suis plus à ses yeux qu'une femme présomptueuse et ridicule !..... Ah ! si telle est son opinion, quelle chute épouvantable ! tous les trônes de l'univers n'en releveroient pas !.... et je ne pourrai jamais me justifier ! toute explication sur ce point est impossible !... D'ailleurs, que lui dirois-je ? Hélas ! je ne nierois point ma folie ! Comment lui prouverois-je que mon cœur seul fut coupable de cet étrange égarement ? Non, non, s'il me soupçonnoit d'un orgueil insensé, je ne saurois plus lui peindre mes sentimens ! Abaissée en sa présence, je ne pourrois que succomber au silence, à ce supplice affreux !.....

Ces pensées bouleversèrent tellement madame de Maintenon, qu'il lui fut impossible de rester dans son lit ; elle jeta une robe sur ses épaules, et se leva, quoique le jour ne parût pas

encore. Ne pouvant se soutenir sur ses jambes, elle tomba dans un fauteuil, et croisant ses bras sur sa poitrine : O mon Dieu ! dit-elle, vous qui, seul, connoissez le fond des cœurs, peut-être étiez-vous irrité contre moi, tandis que, me reposant sur le bien que j'ai fait avec si peu de mérite, je m'endormois dans une dangereuse sécurité !... Je ne fus point enivrée de ma fortune, mais je suis subjuguée par un attachement passionné. Quelle foiblesse inexcusable à mon âge ! Mon Dieu, si vous voulez que je l'expie, que votre main paternelle m'épargne en me punissant ! exilez-moi loin de lui, replongez-moi dans l'obscurité ; mais purifiez son âme généreuse, élevez-la jusqu'à vous ; protégez toujours cet empire heureux régi par lui ; prolongez son règne mémorable, et conservez-

moi son estime!..... En faisant cette prière, elle versoit un déluge de pleurs. Cet état violent étoit d'autant plus terrible pour elle, que, naturellement modérée et remplie de raison et de piété, elle n'avoit jamais connu les tourmens causés par les passions.

Sur les huit heures du matin, un message de Louis calma ces mortelles inquiétudes. Le roi lui faisoit dire, par Bontems (1), qu'il la prioit de ne partir qu'après son travail avec Louvois, et qu'il viendroit chez elle, comme de coutume, à dix heures.

Madame de Maintenon reprit un peu de tranquillité; cependant ce ne fut qu'avec un trouble inexprimable qu'elle attendit et qu'elle vit arriver le roi, suivi de Louvois. Ce dernier, en commençant son travail, rendit

(1) Premier valet de chambre du roi.

compte au roi d'une affaire difficile et très-importante, qui venoit d'être terminée heureusement. Le ministre rappela au roi que l'on devoit ce succès à une décision qu'il avoit prise, contre l'avis de son conseil, quatorze ans auparavant. Ainsi, ajouta Louvois, la prévoyance de votre majesté a tout fait en ceci; aujourd'hui l'on ne peut trop admirer l'avis qu'elle ouvrit au conseil, et qui fut si combattu.... Il faut convenir maintenant que c'étoit une pensée bien sage et bien grande..... Oui, reprit Louis, mais elle n'étoit pas de moi..... — Comment, sire? — Je n'eus que le mérite d'en sentir la justesse. Je n'agis alors que d'après un conseil que m'avoit donné secrètement M. le Grand (1), il est juste de lui en faire

(1) Le grand écuyer, de la maison de Lorraine.

honneur et de lui en montrer ma reconnoissance. Allez le trouver de ma part, instruisez-le de cet événement, dites-lui que je reconnois avec plaisir que je lui dois ce succès que je désirois depuis si long-temps; annoncez-lui, de plus, que je lui donne dix mille louis à toucher sur le trésor royal (1). Sire, dit Louvois, M. le Grand sera bien étonné, car il est très-possible qu'il ait oublié un conseil donné il y a quatorze ans. Oui, reprit Louis, mais, moi, je devois m'en ressouvenir. Louvois se leva et sortit. Le roi se retourna vers madame de Maintenon (satisfait de l'action équitable et généreuse qu'il venoit de faire), il avoit besoin de la regarder. Quand Louis, aux justes éloges de Louvois, répondit avec tant

(1) Historique. Mémoires de Dangeau.

de grandeur et de simplicité : *Cette pensée n'étoit pas de moi*, madame de Maintenon, saisie d'admiration, suspendit son travail, son fuseau s'échappa de sa main, sa quenouille tomba sur ses genoux, et Louis, en jetant les yeux sur elle, vit quelques larmes couler doucement sur ses joues..... Souvent trop de délicatesse désunit les grandes âmes; mais il est aussi pour elles des lumières soudaines qui peuvent tout, à coup les éclairer et les rapprocher. Tout cède à cette force irrésistible, de la sympathie; les craintes, le soupçons, les défiances s'évanouissent alors sans retour.....

Madame de Maintenon retrouva tout son bonheur aussitôt que les yeux de Louis rencontrèrent les siens. Mais, avant cet instant de joie et de ravissement, elle s'étoit sentie rassurée

en écoutant le roi; il lui sembloit qu'un cœur si généreux et si reconnoissant ne pouvoit changer pour celle qui n'existoit que pour lui, et qui savoit si bien apprécier tant de grandeur et de bonté..... Le roi la contempla un moment en silence, ensuite il lui dit, avec un extrême attendrissement : Vous êtes contente de moi?..... Elle fondit en larmes. Louis s'assit à côté d'elle. L'entretien devint si tendre, que Louis, vingt fois, fut tenté d'ouvrir entièrement son cœur, cependant il sut se contenir; et, en se levant pour sortir, il annonça à madame de Maintenon que, trois jours après, il iroit la retrouver seul à Maintenon, pour y passer avec elle le reste de la semaine. Cette promesse, qui expliquoit le consentement si facilement donné pour ce voyage, mit le comble à la joie de

madame de Maintenon; elle s'engagea de son côté à m'emmener avec elle que le marquis et la marquise de Montchevreuil, et ses deux élèves chéries, mesdemoiselles de Murçay et de Levestein.

Madame de Maintenon devoit d'abord aller passer quarante-huit heures à Paris, où elle vouloit voir la marquise de la Sablière, qui lui avoit écrit afin d'obtenir pour une de ses parentes une place à Saint-Cyr. Madame de Maintenon avoit jadis beaucoup aimé madame de la Sablière; mais cette dernière n'allant point à la cour, leur liaison s'étoit dénouée depuis long-temps. D'ailleurs, madame de la Sablière avoit quitté le monde dix-huit mois après son veuvage; à l'époque où l'on croyoit qu'elle alloit épouser La Fare, elle se retira subitement, au grand étonnement de ses

amis, dans une maison religieuse. Cette maison, qui renfermoit *l'hôpital des Incurables* servi par de vénérables ecclésiastiques, avoit dans les dehors plusieurs appartemens, tous occupés par des personnes pieuses, qui communément les louoient à vie pour y passer le reste de leurs jours. Ce fut la retraite que choisit madame de la Sablière, afin de partager à jamais son temps entre la prière et le service des malades (1); et perdue sans retour pour le monde, dont elle avoit fait l'ornement, elle étoit consacrée à ces pieux devoirs depuis près de huit ans.

Madame de Maintenon, plus heureuse qu'elle ne l'avoit jamais été, partit de Versailles avec la marquise de Montchevreuil. Durant la route,

(1) Historique.

elle parla du roi avec enthousiasme. C'est bien lui, dit-elle, qui possède au suprême degré la vertu des belles âmes, la reconnoissance ! Quelle tendre vénération n'a-t-il pas eue pour le cardinal de Mazarin! Quel respect, quel amour filial n'a-t-il pas montrés pour la reine sa mère!..... Avec quelle délicatesse et quelle magnificence il a récompensé tous ceux qui lui ont rendu quelques services, ou qui lui sont attachés de cœur!.... Moi-même, je n'ai dû son amitié qu'à mon dévouement pour ses enfans..... « Que » les rois sont mal jugés! malgré l'ad- » miration que l'on a pour le nôtre, » parce qu'on ne peut la lui refuser, » on ne le connoît pas !.... On lui » croit de l'orgueil !..... Je l'avertis » sans cesse du mal qu'il fait, ou qu'il » permet, ou qu'il ne sait pas, et la » vérité ne l'offense point; ma fran-

» chise ne lui paroît jamais indis-
» crète. Il y a peu de temps, par
» exemple, qu'il s'en présenta une
» occasion importante; je lui dis ou-
» vertement : *Sire, ce que vous*
» *avez fait là est bien mal, et vous*
» *avez très-grand tort.* Il me reçut
» à merveille. Le lendemain, il fallut
» de nécessité parler de la même
» affaire. Je voulus glisser doucement
» là-dessus, en disant: *Cela est fait,*
» *sire, il n'y faut plus penser.* Il
» répondit: *Ne m'excusez pas, ma-*
» *dame; j'ai très-grand tort; j'ai*
» *fait une faute, il s'agit de la*
» *réparer.* N'ai-je pas raison de dire
» qu'il est humble? Il n'a nulle opinion
» de lui; il ne se croit point néces-
» saire; il est persuadé qu'un autre
» feroit tout aussi bien que lui, et
» le surpasseroit même en bien des
» choses. Il sent les défauts de son

» gouvernement, et il n'attend que » la paix pour y remédier; il ne s'at» tribue aucune des merveilles de » son règne. Hélas! il ne connoît pas » tant d'orgueil en un an, que j'en » connois en un jour! ..... (1) ».

Arrivée à Paris, madame de Maintenon se rendit seule *aux Incurables* chez la marquise de la Sablière. Ces deux personnes furent tellement charmées de se revoir, après une entière séparation de quinze années, que madame de Maintenon accepta la proposition non-seulement de passer la soirée chez madame de la Sablière, mais d'y coucher et de ne partir que le lendemain au soir. Ah! disoit madame de la Sablière, que vous êtes

(1) Tout ce discours est littéralement de madame de Maintenon. *Mém. de mad^lle. d'Aumale et la Baumelle.*

heureuse!..... Constamment irréprochable, votre conduite s'accorda toujours avec vos principes et vos lumières ! Qu'ils furent beaux les paisibles jours de votre jeunesse! vous pouvez devant Dieu vous les rappeler sans douleur!..... « Il est vrai, ré-
» pondit madame de Maintenon,
» que j'avois dès lors un grand fonds
» de religion qui m'empêchoit de
» faire le mal ; mais, hélas! du reste
» je ne pensois guère à Dieu ! En
» réfléchissant sur ma vie, je remar-
» que que les pas que j'ai faits vers
» la piété ont toujours été à mesure
» que ma fortune est devenue meil-
» leure ; tous les degrés de prospé-
» rités et de faveur ont été pour moi
» suivis de quelques progrès dans
» la vertu : on y est communément
» conduit par les malheurs et les dis-
» grâces ; j'y ai été portée par les

» avantages de la fortune : plus ils » se sont augmentés et affermis, plus » je me suis donnée à Dieu (1) ».

Cette conversation se prolongea jusqu'au moment où l'on se mit à table. Après le souper, on s'entretint avec plus d'effusion encore. La marquise de la Sablière parla de sa conversion, et des fausses conjectures du monde sur sa rupture avec La Fare. Madame de Maintenon la questionna avec un tendre intérêt; la marquise consentit à lui ouvrir entièrement son cœur, et prenant la parole, elle lui fit le récit suivant :

« Vous savez quel fut mon atta- » chement pour La Fare..... Je ne » chercherai point à m'excuser à vos » yeux, en vous disant que La Fare

(1) Ses propres paroles. *Mémoires de mademoiselle d'Aumale.*

» n'a jamais eu sur moi que les
» droits d'un ami ; mais j'aimois pas-
» sionnément cet ami, et je n'ai,
» durant les plus belles années de
» ma vie, existé que pour lui : d'ail-
» leurs, dans nos mœurs et avec la
» sévérité de nos bienséances, une
» femme, à moins d'une imprudence
» et d'une effronterie peu communes,
» ne peut avoir une intrigue crimi-
» nelle, surtout quand elle a de la
» fortune, puisqu'elle ne peut jamais
» alors être seule un moment. Que
» penseroient ses domestiques, s'ils
» la voyoient recevoir un homme
» sans la demoiselle de compagnie,
» qui n'est chez elle que pour rompre
» les tête-à-tête ?..... (1). Dans ma

(1) *Voyez*, dans tous les Mémoires du temps, les détails de ces usages qui s'abolirent en grande partie sous la régence.

» situation particulière, j'avois de
» plus une heureuse contrainte, mon
» mari ne me quittoit presque point...
» Ah ! je sentois dès lors combien
» j'étois coupable ! et maintenant je
» puis à peine concevoir un tel éga-
» rement ! . . . .

» Plus on aime, et moins on s'abuse
» sur le sentiment qu'on inspire;
» mais alors, ce qui revient au même,
» on se trompe sur le caractère de
» l'objet de son affection. J'excusois
» la froideur de La Fare, en me di-
» sant qu'il m'accordoit tout ce qu'il
» pouvoit donner. J'oubliois la pas-
» sion qu'il m'avoit montrée dans les
» commencemens de notre liaison,
» ou, pour mieux dire, je me per-
» suadois que son amour moins im-
» pétueux avoit pris toute la solidité
» de l'amitié : mais j'étois bien mal-
» heureuse; je ne pouvois m'empê-

» cher de m'affliger que nos cœurs
» fussent si différens l'un de l'autre.
» Le temps ne fit qu'augmenter mes
» chagrins; les infidélités passagères
» de La Fare n'étoient pas ma plus
» grande peine; j'étois surtout ja-
» louse de ses amis. Ses vers autre-
» fois, ou m'étoient adressés, ou se
» rapportoient à nos sentimens, mon
» esprit et mon cœur jouissoient
» également alors de son talent pour
» la poésie. Ses vers les plus char-
» mans ne me causèrent plus que de
» la tristesse quand je cessai de m'y
» retrouver! Combien j'enviois Chau-
» lieu qui lui inspiroit des épîtres si
» tendres!.... Toujours blessée, tou-
» jours mécontente, je ne me plai-
» gnois jamais; une femme ne peut
» se permettre les reproches, même
» les plus doux, que lorsqu'elle a
» des droits légitimes; quand elle est

» subjuguée par une foiblesse, elle
» doit savoir souffrir et se taire.
» Cependant La Fare me mon-
» troit toujours une extrême con-
» fiance; je voyois que, malgré ses
» distractions et sa tiédeur, il trou-
» voit toujours du charme à passer
» ses soirées avec moi. Il conservoit
» l'habitude de m'écrire presque tous
» les jours; ses lettres étoient ten-
» dres; ne pouvant me les envoyer,
» du moins aussi régulièrement, il
» me les remettoit lui-même tous les
» soirs sans qu'on s'en aperçût; j'a-
» vois un plaisir inexprimable à les
» recevoir, ensuite à les regarder, à
» les ouvrir, à contempler cette écri-
» ture chérie, qui du moins n'avoit
» pas changé!.... enfin je me croyois
» encore nécessaire au bonheur de
» sa vie : cette illusion a pu seule
» prolonger si long-temps une liaison

» qui me causoit tant de peines.
» M. de la Sablière, plus âgé que
» moi de vingt ans, étoit depuis dix-
» huit mois dans un état de dépé-
» rissement qui n'annonçoit que trop
» sa fin prochaine. Tout à coup il
» fut saisi d'une fièvre violente, et
» la petite-vérole se déclara avec les
» symptômes les plus funestes. Cette
» maladie, presque toujours mor-
» telle, ne pouvoit manquer de l'être
» pour lui. Le médecin me le déclara.
» A cette annonce, une idée aussi
» rapide qu'involontaire me fit penser
» ensuite en frémissant combien le
» crime est près de la foiblesse!.....
» Je m'étois dit que j'allois être libre,
» et que je pourrois m'unir à La
» Fare par un lien indissoluble.....
» J'expiai cette pensée coupable. Je
» n'avois pas eu la petite-vérole,
» et malgré l'opposition de M. de la

» Sablière, je voulus le garder et le
» veiller. Il est vrai que cette action
» est commune, et qu'il y a peu de
» femmes qui soient capables de mon-
» trer de la lâcheté quand il s'agit de
» remplir de tels devoirs (1). La du-
» chesse d'Olonne, qui en fut la vic-
» time, venoit récemment de donner
» ce généreux exemple; elle eut
» même le pressentiment de sa mort;
» elle fit son testament avant d'entrer
» dans la chambre de son mari; elle
» le veilla tout le temps de sa ma-
» ladie; elle reçut son dernier sou-
» pir, et dix jours après, elle mourut
» du même mal (2). J'avois vu, dans
» ma première jeunesse, la belle
» Julie, duchesse de Montausier,
» braver, pour un devoir moins sa-

(1) *Voyez* tous les Mémoires du temps.
(2) Historique.

» cré, un danger plus effrayant en-
» core. Elle s'enferma avec le mar-
» quis de Rambouillet, son frère,
» atteint de la peste. Nulle garde ne
» vouloit le servir; sa sœur lui en
» tint lieu, et sa mère malade le lui
» permit (1). Je m'enfermai avec M.
» de la Sablière; de ce moment je
» ne le quittai ni jour, ni nuit; il
» expira dans mes bras !.... Ses der-
» nières paroles m'exprimèrent sa
» tendresse et sa reconnoissance; je
» ne méritois pas ce témoignage ho-
» norable, mais du moins je pouvois
» me dire que j'avois fait son bon-
» heur, et que ma foiblesse ne le
» troubla jamais. Contre mon at-
» tente, je n'eus point la petite-vé-
» role, et après les six premières se-
» maines de retraite absolue et pas-

(1) Historique.

» sées dans un couvent (1), je revis
» La Fare. Lorsque mon deuil fut
» fini, il me demanda ma main; la
» bienséance nous engageoit à dif-
» férer encore; il me paroissoit ré-
» voltant de ne quitter le deuil que
» pour prendre les vêtemens d'une
» nouvelle mariée. Nous étions au
» mois d'avril, et il fut convenu que
» La Fare ne recevroit ma foi que
» sur la fin de l'automne. Alors,
» avouant à mes amis et mes senti-
» mens et mes projets, je voyois La
» Fare avec une entière liberté. Je
» passai tout cet été à Paris. La Fare
» venoit tous les jours; mais bientôt
» je remarquai en lui le changement
» le plus affligeant. Je m'aperçus
» qu'il étoit profondément préoc-
» cupé; il m'écoutoit avec distrac-

(1) C'étoit l'usage alors.

» tion, il n'avoit plus rien à me dire,
» ou ne me disoit que ces lieux com-
» muns de conversations générales,
» qui sont à la fois si ridicules et si
» choquans dans un tête-à-tête ; son
» cœur ne l'inspiroit plus, son ima-
» gination même sembloit tout à fait
» éteinte avec moi, il n'avoit plus
» d'esprit!..... je voyois clairement
» qu'il comptoit les momens, et qu'il
» brûloit de me quitter. Il avoit pres-
» que toujours les yeux fixés sur une
» pendule qui se trouvoit sur ma
» cheminée; le temps qu'il vouloit
» bien me consacrer étoit toujours
» le même, il ne le passoit pas d'une
» minute, il ne s'oublioit plus avec
» moi! à l'heure prescrite, il me quit-
» toit avec une précipitation qui
» montroit assez qu'il voloit à un
» rendez-vous..... Je savois qu'en
» s'en allant, il descendoit l'escalier

» en courant, et qu'en montant dans
» sa voiture, il ne manquoit jamais
» de recommander à son cocher la
» plus grande diligence. Je fis ôter
» ma pendule de mon salon, j'ima-
» ginois que du moins il seroit frappé
» de cette espèce d'épigramme; mais
» sa nouvelle passion l'absorboit telle-
» ment, qu'il ne fit là-dessus aucune
» réflexion; seulement, dans le cours
» de sa visite, il tiroit dix fois sa
» montre, il finissoit même par la
» tenir dans sa main, afin de ne pas
» manquer l'heure prescrite. Je ha-
» sardai quelques reproches déguisés
» sous le ton de la plaisanterie. Ses
» réponses n'étoient jamais que des
» défaites maladroites, ou des men-
» songes grossiers. Cependant il me
» parloit toujours de notre hymen,
» comme d'une chose nécessaire à

» son bonheur, et sur laquelle il
» comptoit positivement.

» Je lui avois vu, dans notre jeu-
» nesse, beaucoup de distractions,
» mais aucune de ces intrigues ne
» l'avoit vivement occupé, et main-
» tenant cette passion nouvelle pa-
» roissoit mille fois plus violente que
» celle qu'il avoit eue pour moi. Je
» n'aurois même jamais cru que son
» caractère fût susceptible d'un tel
» attachement! et je ne l'inspirois
» pas! et dans mes beaux jours je
» n'avois pu l'obtenir!....

» Néanmoins, avant de prendre
» un parti décisif, je voulus con-
» noître ma rivale. Je fis épier La
» Fare, et je sus qu'en me quittant
» il n'alloit jamais qu'au Temple,
» chez le grand prieur, ou à Anet,
» chez le duc de Vendôme (1). Dans

(1) Frère du grand prieur.

» ce dernier cas, il couchoit à Anet,
» et revenoit le lendemain matin. Je
» n'avois jamais aimé cette société
» spirituelle, mais licencieuse, dont,
» depuis quelques années, La Fare
» et Chaulieu faisoient les délices.
» Je pris des informations sur les
» femmes qui s'y trouvoient, et j'ap-
» pris avec étonnement que le plus
» souvent il n'y avoit point de femmes
» à ces soupers; et celles qui s'y ren-
» doient quelquefois, ayant toutes
» des engagemens connus, ne pou-
» voient m'inspirer un soupçon rai-
» sonnable. D'ailleurs, il étoit sans
» vraisemblance que La Fare se con-
» tentât de voir si rarement, et tou-
» jours dans un cercle, l'objet d'une
» passion si violente, et cependant
» il étoit certain qu'il n'alloit qu'au
» Temple, ou chez le duc de Ven-
» dôme. Je ne savois plus que pen-

» ser ; mais, ne pouvant douter de
» son changement, certaine qu'il
» avoit un attachement véritable,
» puisque, depuis six mois, chaque
» instant sembloit en accroître l'ar-
» deur, je résolus, enfin, d'avoir une
» explication avec lui. Nous tou-
» chions au moment que j'avois pres-
» crit pour notre mariage ; La Fare,
» un soir, me demandant avec ins-
» tance de fixer le jour, je parus
» étonnée : Quoi donc ! lui dis-je,
» vous y pensez encore sérieuse-
» ment ? Il me répondit d'une ma-
» nière assez tendre ; alors je lui ouvris
» mon cœur sans aucun déguise-
» ment. Il m'écouta sans m'inter-
» rompre ; et quand j'eus cessé de
» parler : Vous vous trompez étran-
» gement, me dit-il. Songez, inter-
» rompis-je, qu'il est inutile de me
» nier une chose dont je suis mora-

» lement sûre. Voulez-vous me con-
» server ? soyez sincère, les men-
» songes ne m'abuseront pas. Vous
» vous trompez, reprit-il froidement,
» et néanmoins il est vrai qu'un goût
» nouveau m'occupe vivement. Eh
» bien ! repris-je, comment pouvez-
» vous trouver *que je me trompe ?*....
» J'ai voulu, dit-il, vous cacher ce
» goût, parce que je savois qu'il vous
» déplairoit. — En effet, il ne falloit
» pas une grande pénétration pour
» prévoir cela..... — Nous ne nous en-
» tendons point. Puisque vous avez
» remarqué ma préoccupation, je
» ne puis vous en déguiser la cause.
» Je suis charmé de votre méprise,
» car la vérité vous causera sûre-
» ment beaucoup moins de peine
» que l'erreur qu'elle a produite.....
» — Expliquez-vous donc ? — Eh
» bien ! reprit-il en souriant, je vais

» avoir la candeur de vous nommer
» votre rivale.... Elle n'a, je l'avoue,
» ni votre esprit, ni vos charmes; elle
» est trompeuse, inconstante, per-
» fide; elle ruine ses amans..... —
» Quoi! La Fare, vous êtes amou-
» reux d'une courtisane? — Celle que
» j'aime, répondit-il en riant, est
» cent fois pire encore; on ne pour-
» roit compter les maux qu'elle a pro-
» duits, et la multitude innombrable
» des infortunés perdus à jamais par
» ses promesses mensongères;.....
» enfin c'est.... *c'est la bassette* (1).
» — O ciel! m'écriai-je, c'est la pas-

(1) Jeu de hasard très-à la mode dans ce temps. Ce trait est entièrement historique. Telle fut la cause qui décida madame de la Sablière à rompre avec La Fare. *Voyez* les Lettres de mesdames de Sévigné et de Coulanges.

» sion du jeu qui excitoit en vous
» les émotions et tout l'empresse-
» ment, toute la préoccupation que
» peut causer le plus tendre senti-
» ment ! c'est à la passion du jeu que
» vous avez sacrifié l'amie qui ne vit
» que pour vous depuis sa première
» jeunesse ! vous préfériez l'espoir
» d'un vil gain au plaisir d'être avec
» moi ! l'idée seule vous en ravissoit
» tellement, que vous étiez hors d'é-
» tat de m'écouter et de remarquer
» mes inquiétudes et mes chagrins !....
» Ah ! La Fare, que vous me con-
» noissez mal !..... J'aurois pu vous
» pardonner un amour violent pour
» une autre, le moindre repentir
» eût désarmé ma colère ; mais le
» goût passionné à cet excès, dont
» vous me faites l'aveu, n'a point
» d'excuse à mes yeux. A ces mots,
» La Fare tenta inutilement de me

» calmer ; je lui répondis avec fer-
» meté que nous n'étions pas nés
» l'un pour l'autre, et que je l'af-
» franchissois de tous ses engage-
» mens avec moi, puisque je ne pou-
» vois plus avoir l'espérance de le
» rendre heureux. Il parut aussi sur-
» pris qu'affligé ; mais je fus inflexi-
» ble. Le jour suivant, je me retirai
» dans un couvent, en attendant
» que mon appartement dans cette
» maison fût préparé. Cette sépara-
» tion ne me coûta que des regrets
» sur le passé ; mon cœur étoit guéri
» sans retour. J'ai trouvé dans cette
» sainte maison un bonheur qu'on
» ne se représente jamais vivement,
» mais dont on jouit avec délices,
» parce qu'il est indépendant de la
» fortune et des affections humaines.
» Dans le monde, on m'accuse de
» bizarrerie, ou l'on me plaint ; mais

» je ne paroîtrai point inexplicable
» à ceux qui savent aimer ; et les âmes
» vertueuses concevront facilement
» que je suis plus heureuse ici, que
» je n'ai pu l'être dans le temps le
» plus brillant de ma vie, quand j'é-
» tois dominée par un sentiment
» que je me reprochois et qui ne fut
» jamais partagé ».

Ce récit, qui intéressa vivement madame de Maintenon, fournit le sujet d'un entretien qui dura jusqu'à deux heures du matin. Le lendemain, les deux amies se promirent de se revoir et de s'écrire ; elles se séparèrent également charmées l'une de l'autre.

Madame de Maintenon se rendit sans délai à Maintenon, avec la marquise de Montchevreuil. Deux jours après, le roi vint la retrouver. Louis n'étoit pas seul, le duc de Gêvres

l'accompagnoit; il en fit une sorte d'excuse à madame de Maintenon, en lui contant que la veille il avoit d'abord refusé nettement au duc la permission de le suivre; mais, ajouta le roi, il a eu l'air si fâché, que ce matin, en le revoyant, je n'ai pu m'empêcher de rétracter mon refus (1).

Louis étoit arrivé long-temps avant l'heure du dîner; il ne connoissoit point les établissemens formés par madame de Maintenon, il voulut les voir. Madame de Maintenon le conduisit dans le village et lui fit parcourir les divers ateliers: en voyant cette quantité de maisons nouvelles, cette multitude d'ouvriers, cette population doublée en quatre ou cinq ans, il ne pensoit qu'à madame de Maintenon, il louoit tout avec enthou-

(1) Historique. *Mémoires de Dangeau.*

tiasme; c'étoit elle qu'il admiroit! il la voyoit adorée et digne de l'être; il s'enivroit avec transport de la tendresse la plus pure; la vénération publique et la vertu honoroient son choix, et justifioient ses sentimens: jamais femme jusqu'alors n'avoit enchaîné par de plus nobles liens un cœur généreux et sensible. Mais, madame, lui disoit-il, comment, avec si peu de fortune, pouvez-vous faire autant de bien? Vous refusez tout pour vous; ne vous occuperez-vous jamais que des autres? Eh! sire, répondoit madame de Maintenon, ne suis-je pas enrichie de tout le bien que vous avez fait à Saint-Cyr? Cette fondation royale n'est-elle pas pour moi la fortune la plus surprenante? elle est digne du bienfaiteur; en est-il de plus glorieuse?... Le roi n'osa répondre, il soupira et changea d'en-

tretien. Comme on se préparoit à retourner au château, le marquis de Montchevreuil remarqua qu'on oublioit l'école des petites filles. Quoi ! madame, dit le roi en souriant, Saint-Cyr ne vous suffit pas ? Non, dit le marquis de Montchevreuil, car elle est insatiable en ce genre.

On vit l'école, qui n'étoit composée que de filles de paysans. Louis vanta l'ordre parfait de cette maison, et le maintien, la modestie naïve de ces jeunes filles; il apprit avec attendrissement, que lorsque madame de Maintenon étoit dans sa terre, elle se chargeoit du soin de les faire lire tous les jours et de leur apprendre à filer (1). En retournant à pied au château, il lui donnoit le bras, et il lui dit tout bas : N'avois-je pas raison

(1) Historique.

de dire que vous méritez un trône? Ah! sire, répondit de premier mouvement madame de Maintenon, ce n'est pas le *trône* qui me toucheroit! A ces mots, Louis tressaille, la regarde, et dit ensuite : Accordez-moi un entretien particulier après le dîner. Sire, fixez l'heure, répondit d'une voix tremblante madame de Maintenon. En sortant de table, reprit le roi. La conversation finit là. On rentroit au château.

Pendant tout le dîner, le roi et madame de Maintenon montrèrent une distraction dont rien ne put les tirer. Madame de Maintenon ne songeoit qu'à presser le service; elle donnoit des ordres mal à propos, ou les réitéroit quand on venoit de les exécuter; elle oublioit de faire les honneurs de la table; elle ne répondoit que machinalement et de manière à prouver

qu'elle n'avoit pas écouté; elle regardoit Louis, elle lui parloit avec tant de trouble, qu'on auroit pu penser qu'elle se croyoit en disgrâce, si ses manières plus affectueuses que de coutume, et la douce expression de sa physionomie n'eussent au contraire décelé qu'une joie secrète produisoit seule cette émotion extraordinaire.

Ce dîner si long se termina enfin; le roi se leva précipitamment, on sortit de la salle à manger. Louis donne le bras à madame de Maintenon, et l'entraîne sur-le-champ hors du château. On étoit à la fin du mois d'août, il faisoit chaud, mais le temps étoit très-couvert. Louis et madame de Maintenon, également émus, marchoient rapidement et en silence. Le roi menoit madame de Maintenon dans le bois embelli par ses ordres. Il

la conduisit sous l'arbre autour duquel il avoit fait placer un banc. On s'arrêta là, on s'assit, et le roi prenant la parole : Il ne m'est plus possible, dit-il, de vous déguiser mes véritables sentimens.... Je ne connois que trop l'inflexibilité de votre raison, de vos principes, et la générosité de votre caractère !..... C'est cette admiration profonde qui me retient depuis plus de trois mois... Vous êtes l'unique femme sur la terre qui puissiez m'inspirer une telle crainte. Songez, madame, que cet hommage que je suis forcé de rendre à vos vertus est plus surprenant et plus glorieux pour vous, que l'offre de ma main et de mon trône. A ce discours, madame de Maintenon, éperdue, croit mal entendre ou n'avoir pas compris. Grand Dieu ! dit-elle d'une voix entrecoupée, que dois-je croire ?...—Que

je vous aime uniquement, et que cet attachement est devenu digne de son objet..... vous seule pouviez rajeunir et purifier mon cœur!.... je vous dois des sentimens et des lumières que je n'aurois jamais eus sans vous!... quand vous ne m'auriez pas charmé par votre esprit et par vos grâces, vous m'auriez encore enchaîné par l'estime et par la reconnoissance. Je vous aurois encore désiré pour la compagne de ma vie. Tant de vertus, sans aucun mélange de foiblesse, ont rapproché l'intervalle qui nous sépare, et l'orgueil est de mon côté quand je crois que le ciel nous a formés l'un pour l'autre!.... Enfin, loin d'avoir à combattre ma fierté, je la satisferai, en m'unissant à vous à la face des autels et en présence de toute ma cour.

Louis auroit pu parler plus longtemps, sans que madame de Mainte-

non eût éprouvé la tentation de l'interrompre ; frappée d'étonnement, saisie de joie, elle ne pouvoit qu'écouter avec avidité des paroles si chères et si enivrantes.

Quand Louis eut l'air d'attendre une réponse, elle se jeta à ses genoux; et saisissant une de ses mains : Oui, s'écria-t-elle en versant les douces larmes d'une reconnoissance passionnée, oui, je reçois avec transport cette main auguste et chérie !... mais un trône pourroit-il ajouter à tant de bonheur et de gloire !.... Ah ! dit le roi, c'est moi qui dois être à vos pieds. En prononçant ces paroles, il la relève, la serre dans ses bras avec un sentiment inexprimable de joie, de respect et de tendresse, et il la replace sur le banc. Oh ! connoissez, dit-elle, la témérité d'un cœur qui osoit tout attendre du vôtre, parce

qu'il s'étoit donné sans réserve! Oui, quand je pensois que nous ne pouvions plus désormais exister l'un sans l'autre, il ne m'étoit plus possible de séparer vos sentimens des miens; comment ne me serois-je pas livrée à la plus audacieuse espérance? c'étoit aussi désirer votre bonheur!.... mais je n'ai jamais eu la coupable folie de porter mes regards sur le trône, et rien dans l'univers ne me feroit accepter un rang que je ne pourrois partager avec vous sans en obscurcir l'éclat. Et voilà ce que j'ai craint! dit le roi; vous me sacrifierez à cette idée chimérique.... — Vous sacrifier! ô ciel!.... Un lien sacré, mais secret, ne peut-il pas nous unir? — Qui, moi! je rougirois d'avouer pour épouse celle qui auroit reçu ma foi aux pieds des autels! je verrois, confondue dans la foule, la compagne de ma vie! je

priverois l'unique objet de ma tendresse des honneurs et des hommages qui lui seroient dus! J'ai déclaré mes maîtresses, et je craindrois de déclarer ma femme!... Je n'aurois montré de la hardiesse que dans mes égaremens; et quand je m'attache à la vertu par des nœuds indissolubles, je n'oserois la couronner publiquement!.... Non, non, j'y ai bien pensé, toutes ces lâchetés me font horreur. Ah! sire, reprit madame de Maintenon, je voudrois ne vous parler que de ma reconnoissance, et je suis forcée de vous combattre!..... Oh! pouvez-vous craindre *que je sois confondue dans la foule*, avec votre estime et votre confiance! Et moi, quels hommages pourroient me toucher après cet entretien! vous venez de m'élever au-dessus de tous les honneurs humains; ma gloire, la gloire qui m'en-

vre est toute entière ici ! les regards du public, l'étonnement de l'Europe, loin de l'accroître, en terniroient la pureté. Songez, sire, que je ne pourrois accepter ce rang suprême, sans avilir à la fois la majesté du trône et votre caractère. Je ne serois plus, à tous les yeux, qu'une femme ambitieuse, parvenue au faîte des grandeurs à force de souplesse, de persévérance et d'artifices, et l'histoire ne représenteroit Louis-le-Grand que comme un roi subjugué par une intrigante ! mon attachement pour vous seroit déshonoré dans la postérité ! Ah ! je veux qu'il soit connu ; je veux que l'on sache que jamais souverain ne fut aimé autant que vous !... Enfin, quelle humiliation pour l'héritier du trône, de voir succéder à son auguste mère la veuve de Scaron ! et que diroit la princesse son épouse,

en se trouvant forcée de rendre à celle qui fut trop honorée de la servir, tous les respects qu'elle a reçus d'elle? Et vous, sire, le meilleur des pères, vous porteriez un tel trouble dans la famille royale!..... Combien cette représentation éclatante me seroit odieuse! elle m'empêcheroit de vous consacrer tous les instans de ma vie, et elle feroit murmurer contre vous! Ah! laissez-moi n'exister que pour vous; quel sort plus beau pourriez-vous m'assurer!..... Mais, reprit le roi, comment pouvez-vous me proposer un mariage secret, vous qui craignez tant les faux jugemens du monde? — Je craignois surtout mon cœur!.... — Que pensera-t-on d'une telle intimité? — Ma conscience ne me reprochera rien; on me verra calme, heureuse: ce sera prouver que je n'ai point quitté les routes du devoir. Mon

bonheur et votre estime seront les garans de mon innocence. — On devinera notre secret. — Eh ! qu'importe, pourvu qu'il ne sorte jamais de ma bouche, et que l'on trouve toujours dans ma conduite la même simplicité ? — Eh ! pourquoi priver l'univers d'un grand exemple ? pourquoi m'interdire le plus noble emploi de la puissance, en m'empêchant d'élever au plus haut rang la sagesse et la vertu ? ce seroit expier toutes les folies que des amours criminels m'ont fait faire. — Ah ! je ne mérite rien ! En me dévouant à vos enfans, n'ai-je pas suivi les mouvemens de mon cœur ? pense-t-on à louer une mère qui se conduit ainsi ? Oh ! combien je serois blessée, si vous étiez surpris de tout ce que j'ai fait !..... En vous consacrant ma vie, j'ai cédé à mon inclination, j'ai trouvé ma récom-

pense dans mon bonheur. Mais, sire, je le répète, ma gloire est dans la modération : si je sortois des bornes de cette austère modestie, je deviendrois l'objet de la censure et de la haine publique; et loin de jouir de vos bienfaits, j'en gémirois avec amertume, si ma réputation étoit attaquée et noircie. — N'avez-vous pas éprouvé déjà mille fois les atteintes de la calomnie ? — Oui, sire; mais des satires et des libelles ne prouvent que l'envie et l'impuissance d'accuser avec vérité. J'ai pour moi le suffrage des gens vertueux et l'opinion publique.. Le roi ne se rendit point encore ; un mariage secret répugnoit également à sa droiture, à son amour, à sa fierté : cependant son cœur étoit soulagé d'un poids insupportable. Avant cet entretien, il avoit formé le dessein, après beaucoup de combats et

d'irrésolutions, d'épouser madame de Maintenon sans pompe, sans éclat, et ensuite de déclarer son mariage, et de-là la placer sur le trône; mais, prévoyant qu'elle refuseroit avec fermeté ce rang suprême, il avoit même pensé que, dans la crainte de souiller sa réputation, elle ne consentiroit point à s'unir à lui par un lien secret. Rassuré à cet égard, et presque vaincu par ses raisons, il ne fut plus occupé que de son bonheur, et du charme inexprimable d'entendre madame de Maintenon lui parler enfin sans détour de ses sentimens. A la fin de la conversation, on convint que l'on partiroit le lendemain pour Marly. J'y ferai venir, dit le roi, M. de Meaux (1), l'abbé de Fénélon, le père de la Chaise et le duc de Mon-

(1) Bossuet.

tausier; je veux les consulter sur le mariage secret, et leur dire surtout que c'est vous qui refusez le trône, et non moi qui craindrois d'y placer celle que j'ai choisie pour épouse. Je veux que les hommes les plus recommandables de ma cour connoissent mes sentimens pour vous, et toute la grandeur de votre âme (1).

Louis permit à madame de Maintenon de mettre dans sa confidence le marquis et la marquise de Montchevreuil (2). Aussitôt que le roi fut retiré, madame de Maintenon s'enferma avec ses amis, pour leur faire part de son bonheur. Elle jouit avec ravissement de leur surprise, de leur joie, et surtout du plaisir de montrer

(1) En effet, ces quatre personnes furent consultées sur ce sujet par le roi.

(2) Historique.

toute sa tendresse pour le roi, et de parler de lui avec tout l'enthousiasme de la plus vive reconnoissance. Cependant, disoit-elle, je dois renoncer désormais sans retour à la liberté, à l'indépendance, à la solitude; me voilà pour jamais enchaînée à la cour, forcée d'immoler tous mes goûts !.... mais j'aime, je suis aimée, j'ai eu la gloire de refuser le trône le plus éclatant de l'univers, et je serai l'épouse de Louis-le-Grand! Quelle destinée !... Vous, mes amis, vous qui me connoissez depuis ma première jeunesse, vous savez que je n'ai jamais eu d'ambition, que j'ai toujours dédaigné les richesses; vous m'avez dit mille fois que j'étois la personne du monde la moins capable de faire une grande fortune, et voyez jusqu'où m'élève la Providence !... *Ah! rien n'est plus*

habile qu'une conduite irréprochable (1) !

Il falloit être en effet bien pure, pour parler ainsi à ceux qui avoient toujours vécu intimement avec elle depuis son entrée dans le monde. On est digne d'une telle fortune, lorsqu'en présence des témoins de sa vie entière, on peut se rendre à soi-même ce glorieux témoignage. Dans cette effusion de joie, un sentiment aussi touchant que généreux la porta à examiner avec soin, si elle avoit bien rempli jusques-là tous les devoirs de la reconnoissance et de l'amitié; et tout à coup elle se rappela que, peu de temps avant la mort de Scaron, un jour qu'elle rassembloit chez elle une nombreuse compagnie, une blanchisseuse lui prêta des chaises et

(1) Phrase extraite de ses Lettres.

quelques autres meubles, et ne voulut jamais en recevoir le loyer. Madame de Maintenon se reprocha véritablement d'avoir oublié jusqu'alors cette femme; elle chargea le marquis de Montchevreuil de s'informer si elle vivoit encore, et de faire, à cet égard, les recherches les plus actives (1).

Madame de Maintenon veilla très-avant dans la nuit, et elle ne resta que deux ou trois heures dans son lit. Elle se leva et s'habilla avec la plus grande précipitation; elle brûloit du désir de revoir le roi. On partit pour Marly; Bossuet, Fénélon, le duc de Montausier, le père de la Chaise furent appelés. Le premier soin de Louis fut de les instruire du noble refus de madame de Maintenon; on consulta sur le mariage secret, tous le con-

(1) Historique.

seillèrent, et le roi s'y décida (1). Quand il se retrouva seul avec madame de Maintenon, il en fixa le jour à la huitaine. On ne passa que vingt-quatre heures à Marly; ensuite on retourna à Versailles, on y préparoit un chagrin très-vif à madame de Maintenon. Louvois avoit intercepté un énorme paquet de lettres des fils du duc de la Rochefoucauld et du maréchal de Villeroy, du cardinal de Bouillon, et de plusieurs autres personnes en correspondance avec les princes de Conti, alors en pays étrangers sans permission du roi. Ces dépêches contenoient les moqueries les plus outrageantes sur le roi et sur madame de Maintenon. Parmi ces lettres, il s'en trouvoit une de la jeune et belle princesse de Conti, la

(1) Historique.

fille bien-aimée du roi et de madame de la Vallière. Cette princesse, mariée depuis deux ans, écrivoit à son mari. Elle se permettoit des railleries insultantes sur madame de Maintenon; et, en même temps, elle parloit du roi d'une manière peu respectueuse. Ce tort affreux n'avoit nulle excuse. Louis étoit le meilleur des pères; madame de Maintenon chérissoit tous les enfans du roi, même ceux qui n'étoient pas ses élèves, et elle avoit donné à la jeune princesse, avant et depuis son mariage, les preuves du plus tendre attachement. Une lettre du cardinal de Bouillon, un peu plus modérée par les expressions, n'en étoit que plus piquante; elle renfermoit une satire amère de la conduite du roi, de son gouvernement, de sa personne; et, malgré beaucoup d'exagération et d'injustice, elle étoit remplie

de ces vérités dures qui laissent un long souvenir. Le roi, en présence de Louvois et de madame de Maintenon, lut ces lettres tout haut, avec le calme le plus parfait ; mais, quelqu'insensible qu'il parût être à ces insultes, il y avoit plus de magnanimité que d'indifférence dans sa modération. Comment n'auroit-il pas été profondément blessé, en voyant, avec cette évidence, toute la fausseté des louanges dont il étoit accablé, et la sagacité des courtisans à découvrir en lui les moindres défauts; enfin, leur injuste haine pour la femme qui possédoit toute sa tendresse et toute sa confiance !..... Ce que souffrit madame de Maintenon est inexprimable, en entendant articuler tous ces outrages contre le roi! c'étoient à son oreille d'horribles blasphèmes, aussi surprenans pour elle, qu'ils étoient

insensés et atroces! Elle regardoit Louvois, comme pour lui reprocher un si cruel service! Louvois, dont l'âme dure, ambitieuse et vindicative n'étoit pas faite pour deviner ce qui se passoit dans celle de madame de Maintenon, n'attribua son trouble qu'à la douleur de se voir si indignement traitée dans ces dépêches. L'amertume des pleurs qu'elle versoit avec tant d'abondance, lui persuada qu'elle prévoyoit que ces noires calomnies, et tous les ridicules dont on cherchoit à la couvrir, auroient pour elle les plus fâcheuses conséquences. Il triomphoit intérieurement, et s'applaudissoit de sa délation, mais bientôt il en fut sévèrement puni. Une seule lettre, cachée sous d'autres papiers, n'avoit point encore été ouverte; Louis la prit, la décacheta, et Louvois reconnut en frémissant l'écriture du mar-

quis de Courtanvaux, son fils. L'ambition fit taire la nature. Sire, dit-il sur-le-champ, d'un ton ferme, *si mon fils a manqué à votre majesté, je vous conjure d'avance de le punir avec la dernière sévérité; je ne demanderai point sa grâce.* D'autres la solliciteront, reprit madame de Maintenon indignée. Ce mot étonna Louvois, son âme fut émue, il resta interdit!.... Louis lut la lettre qui étoit aussi criminelle que les autres. De grands châtimens, sans doute, étoient dus à des sujets qui, comblés des grâces de leur souverain, avoient eu l'ingratitude et l'insolence d'écrire, sur leur maître et leur bienfaiteur, des atrocités que n'eussent osé se permettre les plus vils libellistes; *mais c'étoient des lettres.* Oui, mais adressées à des princes du sang en disgrâce et en pays étrangers. Toutes ces cir-

constances aggravoient le crime. D'ailleurs, tout individu doit répondre de ce qu'il écrit, même dans des lettres, parce que, loin d'avoir une sûreté physique ou morale du secret, il sait, au contraire, que mille accidens, mille imprudences peuvent rendre sa lettre publique; qu'il est possible qu'elle soit interceptée, ou que le hasard la fasse tomber dans des mains dangereuses; que celui qui la reçoit la montrera sûrement, et peut avoir la foiblesse d'en laisser prendre des copies, ou que, l'oubliant dans ses papiers, cet écrit clandestin sera peut-être dans la suite recueilli par des amateurs d'anecdotes, et fournira dans des mémoires particuliers, quelques calomnies de plus, présentées comme des vérités authentiques, contre des personnages intéressans et célèbres. Lorsqu'on brave follement tant d'incon-

véniens et de dangers pour le plaisir d'écrire lâchement dans l'ombre les méchancetés les plus noires sur ceux devant lesquels on se prosterne en public, on mérite assurément d'être puni, si l'on est trahi ou découvert.

Toute la cour croyoit que les téméraires seroient arrêtés et livrés à la justice, ou que, du moins, on les enfermeroit pour le reste de leur vie. Louis, toujours magnanime, ne démentit point, dans cette occasion, son noble caractère. Le cardinal de Bouillon, seul, fut chassé pour jamais de la France. Louis ne vit dans les autres coupables que leur jeunesse et les services de leurs pères. Tous furent exilés dans leurs terres, à l'exception du plus criminel, le duc de Liancourt, qu'on envoya d'abord à l'île d'Oléron. Le duc de la Rochefoucauld n'osoit dire au roi que l'air de

cette île étoit malsain. Le roi le sut, et, de lui-même, permit au duc de Liancourt de se rendre à Verteuil. Peu de temps après, le roi alla passer deux jours dans une maison de campagne du duc de la Rochefoucauld; là, il lui dit, *qu'il prétendoit payer son hôte, et qu'il ne pouvoit mieux reconnoître le bon traitement qu'il en recevoit, qu'en pardonnant de bon cœur à son fils, et qu'il vouloit le lui annoncer lui-même.* Le duc de Liancourt, plein de joie, de confusion et de remords, vint embrasser les genoux du roi, qui le traita toujours depuis comme s'il ne se fût jamais écarté de son devoir (1).

Louis revoyoit sans embarras ceux qu'il avoit punis sans colère; ce

(1) Tout ce récit est entièrement historique et dans tous ses détails.

prince, soutenu de sa propre estime et par sa grandeur, savoit que sa réputation ne dépendoit ni des satires de ses ennemis, ni des flatteries de ses courtisans.

Le jour même où Louvois remit au roi toutes ces lettres interceptées, le roi dit à madame de Maintenon qu'il vouloit confondre la princesse de Conti, et lui montrer lui-même la lettre qu'elle avoit écrite. Ah! sire, répondit madame de Maintenon, elle seroit foudroyée d'un seul de vos regards. *Vous ne devez annoncer que d'heureuses nouvelles; chargez-moi du triste soin de porter les mauvaises* (1). Ne renvoyez la princesse que pour lui accorder son pardon. Elle a dix-sept ans, elle vous chérit, sa lettre étoit la moins con-

(1) Ses propres expressions.

pable de toutes, et l'on doit accuser non son cœur, mais l'étourderie et la légéreté de son âge. Le roi, également blessé comme souverain et comme père, déclara qu'il vouloit exiler la princesse. Madame de Maintenon demanda grâce avec les plus vives instances, et ce ne fut point en vain. Combien vous aggravez son ingratitude! dit le roi avec attendrissement; elle vous insulte sans ménagement dans sa lettre!..... hé bien! voyez-la: dites-lui seulement que je lui défends de paroître devant moi jusqu'à nouvel ordre (1).

Madame de Maintenon obéit. La princesse de Conti vint chez elle, fondit en larmes; madame de Maintenon, au lieu de lui faire des reproches, la consola, et lui donna d'utiles

(1) Historique.

conseils. La jeune princesse, pénétrée de douleur et de reconnoissance, fit les plus touchantes promesses, et les tint toutes par la suite (1).

Le roi, pour venger madame de Maintenon de tout l'acharnement que l'on montroit contre elle, voulut apprendre à Louvois qu'il alloit l'épouser. A cette déclaration, Louvois, confondu, crut n'avoir plus rien à ménager; et, n'écoutant que son zèle et sa haine, il se jeta aux pieds du roi, en s'écriant : *Dussiez-vous, sire, m'ôter mes biens, ma liberté, ma vie, je le dirai, votre majesté flétrit toute sa gloire.* Louis le releva froidement, en disant : Je vous pardonne ce premier mouvement, je l'avois prévu. Désormais regardez madame de Maintenon comme votre

(1) Historique.

souveraine; je m'honorerois de la placer sur le trône, si elle pouvoit y consentir (1).

Louvois se crut perdu : mais quand il revit madame de Maintenon, il retrouva la même douceur, la même simplicité; il ne put s'empêcher de comparer cette conduite sage et soutenue, cette bonté constante pour les malheureux, cet oubli généreux des injures, cette modération et ce désintéressement au faîte des grandeurs, avec l'arrogance, l'inégalité et la cupidité de madame de Montespan, et il fut forcé de convenir qu'une destinée commune n'étoit pas faite pour un mérite si extraordinaire uni à tant de vertus. Il devint équitable, en connoissant, enfin, que cette femme,

(1) On trouve ce fait dans plusieurs Mémoires, et la Baumelle le cite.

qu'il avoit si long-temps redoutée, étoit incapable de se venger et de nuire; sa haine s'éteignit, mais elle avoit duré douze ans!.....

Cependant madame de Maintenon attendoit avec une vive agitation ce moment de gloire et de bonheur qui devoit fixer, sans retour, sa singulière et brillante destinée! Louis, plus tendre que jamais, passoit les journées entières auprès d'elle. Toute la cour voyoit, avec un prodigieux étonnement, cet ancien attachement, combattu par des intrigues si actives et si persévérantes, triompher des obstacles, des cabales et du temps, et paroître plus solide et plus vif à l'époque où les amours vulgaires ont depuis long-temps passé même leur déclin.

La surveille du jour fixé pour le mariage, le marquis de Montcha-

vreuil revint, le matin, de Paris, et apprit à madame de Maintenon que cette femme, qui lui avoit jadis prêté des chaises, existoit encore, et qu'elle étoit dans la plus grande misère. Ah! s'écria-t-elle, je serois inexcusable dans *deux jours*, si je n'avois pas acquitté toutes les dettes de la reconnoissance; je ne me connois que celle-là: partons sur-le-champ, allons chercher cette pauvre femme. En effet, elle demanda au roi la permission de s'absenter quelques heures, et elle partit précipitamment avec Manceau, son intendant et le confident de presque toutes ses bonnes œuvres. On arrive à Paris; on entre dans une petite rue du faubourg Saint-Antoine; on s'arrête devant la maison d'un marchand. Madame de Maintenon descend de voiture, elle entre dans une allée étroite et sombre;

ensuite elle monte avec rapidité quatre étages. On a des ailes quand on va faire une action qui satisfait à la fois le cœur et la conscience. D'ailleurs, madame de Maintenon étoit accoutumée à visiter les asyles de la misère. Elle se fatiguoit souvent, en parcourant les galeries de Versailles; elle n'étoit jamais lasse, en allant chercher les infortunés. Elle vit la pauvre blanchisseuse, qui pensa mourir de saisissement et de joie, en la reconnoissant. Madame de Maintenon la combla de caresses, lui donna un sac d'argent, lui annonça une pension pour le reste de ses jours, et lui laissa l'honnête Manceau pour la conduire dans un logement plus propre et plus commode (1); ensuite elle se hâta de retourner à Versailles. En arrivant au

(1) Historique.

château, elle rencontra un page de la jeune princesse de Conti, qui lui dit que sa maîtresse étoit fort malade. Madame de Maintenon y courut, et la trouva dans son lit avec une fièvre violente, causée par la douleur de sa disgrâce, et de ne pouvoir se présenter devant le roi. Fagon fut appelé; il annonça que la maladie seroit très-grave. Madame de Maintenon, désolée, disparut tout à coup. Trois quarts d'heure après, elle revint avec le roi; le pardon paternel fut accordé avec la grâce la plus touchante. La jeune princesse fondoit en pleurs, baisoit les mains du roi, remercioit madame de Maintenon, et répétoit : *Je suis guérie !* Mais le coup étoit porté; la maladie fut longue et très-sérieuse. Madame de Maintenon ne quitta point le chevet du lit de la princesse, tant que dura la fièvre;

elle la servoit comme une garde-malade. Le grand Condé, la voyant se dévouer ainsi sans consulter ses forces et sans songer à sa santé, lui dit: *Courage, madame, ceci vous obtiendra peut-être enfin l'amitié du roi* (1)! En effet, Madame de Maintenon se conduisoit toujours comme si elle eût eu à gagner le cœur qu'elle possédoit depuis si long-temps, et si souverainement; et, même, l'intérêt et l'ambition n'auroient osé faire ce que lui inspiroient sans cesse la reconnoissance et la sensibilité. Sa santé succomba à de si violentes agitations de tout genre. En quittant la princesse, elle fut se mettre dans son lit; le lendemain, Fagon lui trouva beaucoup de fièvre. Le roi vint s'établir auprès d'elle, et lui prodigua les plus

(1) Historique.

tendres soins. La maladie, sans être inquiétante, fut assez longue. Un jour que madame de Maintenon paroissoit plus agitée et plus triste que de coutume, le roi, se trouvant seul avec elle, lui demanda si elle souffroit davantage. Hélas! dit-elle, j'ai peur de mourir. A ces mots, le roi se récria. Je ne me sens pas plus mal, reprit-elle; mais ma vie seroit si parfaitement heureuse, si elle se prolonge, que je n'ose espérer un semblable bonheur! ne devrois-je pas me contenter de l'avoir envisagé comme certain!.... Cependant mon cœur se trouble et se serre, en pensant que la mort peut tout à coup m'en priver.... Oh! qu'il me seroit affreux de mourir sans avoir entendu votre bouche prononcer, aux pieds des autels, ce serment sacré que vous auriez déjà fait, il y a douze jours, si le ciel l'eût

permis !..... Je devrois être votre épouse ; et, malgré votre volonté, malgré mes vœux, ce nœud si cher n'est point formé, et je suis malade !.... Mais, reprit Louis, songez donc que Fagon me répond que vous serez guérie dans trois jours ; et comment pouvez-vous concevoir la moindre inquiétude, quand je n'en ai point !.... songez que dans six jours nous serons unis.... Ah ! répondit-elle, c'est cette destinée si belle qui m'effraie ; puis-je croire qu'elle me soit réservée !.... Quoi ! ce sentiment si tendre et si long-temps combattu seroit, dans six jours, le premier de mes devoirs ! Dieu me commanderoit de m'occuper surtout du soin de vous plaire et de vous rendre heureux ! mes pensées habituelles deviendroient méritoires, ma tendresse seroit sanctifiée ! plus j'examinerois ma conscience, plus je

serois contente de moi-même, et je ne pourrois alors pratiquer la vertu sans bénir, dans tous les instans, et le ciel et mon sort!..... Non, non, tant de félicité ne peut exister sur la terre!.... Madame de Maintenon exprimoit avec une parfaite sincérité tout ce qu'elle éprouvoit; mais elle ne songeoit pas, dans ce moment, à l'ennui de la représentation, aux assujétissemens de la cour, à l'importunité des sollicitations, dont elle avoit déjà tant souffert, et qui, dans ce nouveau rang, alloient se multiplier.

Comme Fagon l'avoit annoncé, madame de Maintenon fut en état de se lever au bout de trois jours; mais on lui prescrivit de garder sa chambre jusqu'à la fin de la semaine.

Le roi, depuis son retour de Maintenon, cachoit si peu ses senti-

mens, et montroit en même temps une si haute considération pour celle qui en étoit l'objet, que tout le monde avoit pénétré son secret; il vouloit bien qu'on le devinât. On croyoit même généralement que le mariage étoit fait, et qu'il avoit été célébré à Maintenon ou à Marly. On se rappeloit qu'en arrivant de sa terre, madame de Maintenon, avec toutes les formes du respect et de la reconnoissance, avoit porté, à madame la dauphine, la démission de sa charge de dame d'atours. Enfin on voyoit Louvois, entièrement changé pour elle, lui rendre tous les hommages d'un sujet soumis, d'un admirateur sincère, et ne parler d'elle qu'avec les plus justes éloges. Ce grand exemple réduisit au silence les ennemis et les frondeurs. Mais, comment concilier le nouveau culte qu'on alloit rendre

tout à coup, avec les déclamations qu'on s'étoit permises si récemment, et le mépris qu'on avoit affecté pour le caractère de cette même personne à laquelle on vouloit paroître désormais entièrement dévoué ? Pour sauver la honte de cette choquante inconséquence, on a trouvé à la cour un moyen aussi ingénieux qu'il est simple. On se fait publiquement honneur de ce changement, en l'attribuant à la *reconnoissance*. Si l'on n'a pas une obligation personnelle, on en trouve facilement une relative. Le ministre en crédit, ou le favori, qu'on veut gagner, aura rendu un grand service à un parent dont on ne se soucie guère, mais qu'on prétend chérir ; à un ami qu'on a négligé, et qui devient intime dans ce moment, parce qu'il sert de prétexte à l'explosion d'une vive reconnois-

sance. Ce prétexte est d'autant plus commode, qu'il n'oblige point à se rétracter, à convenir qu'on a été injuste, ou même qu'on a changé d'opinion; on dit seulement qu'on est *enchaîné, subjugué* par le plus noble de tous les sentimens : cette déclaration suffit pour autoriser à faire sa cour assidûment, les calomnies anciennes restent sans désaveu, on peut les retrouver au besoin; si le favori est disgracié, on a sur-le-champ contre lui un grand sujet de plainte, et l'on renouvelle tout ce qu'on a dit jadis; en attendant, on est à ses pieds; on se place avec la fierté qu'on met à une belle action, sinon au rang de ses admirateurs, du moins au nombre de ses créatures... ..

Louvois disoit hautement que madame de Maintenon avoit parlé en faveur de son fils. Sa famille et ses

amis protestèrent qu'ils partageoient sa reconnoissance. Tout ce qui tenoit aux autres exilés afficha les mêmes sentimens. Une effusion générale de *reconnoissance* saisit toute la cour. Madame de Maintenon, à peine convalescente, et couchée sur une chaise longue, vit arriver en foule chez elle tous les princes, toutes les dames de la cour, et tous les courtisans. Parmi cette multitude de *cœurs reconnoissans*, elle remarqua cinq ou six personnes plus empressées que toutes les autres, auxquelles elle avoit autrefois rendu d'importans services, et qui, dans ce temps, lui avoient montré la plus basse ingratitude;..... mais elle connoissoit trop la cour pour s'indigner ou s'étonner, quand son cœur n'étoit pas affecté. Elle reçut tous ces hommages intéressés avec modestie et simplicité; elle ne les accueillit, ni

ne les dédaigna; elle ne témoigna point cette surprise qui semble accuser de fausseté; elle eut l'air de ne voir dans l'exagération que de la bienveillance, et dans la flatterie que de la politesse; enfin, par sa douceur naturelle et par le charme de ses manières, elle trouva le moyen, en ne trompant personne, de satisfaire tout le monde.

Louis exigea que, tandis qu'elle gardoit la chambre, elle fît achever son portrait, fait pour lui par Mignard. Il ne falloit plus qu'une séance pour le finir. Elle avoit voulu être représentée en sainte Françoise, sa patrone. On la voyoit, dans ce tableau, assise à côté d'une table, sur laquelle étoient posés une Bible et un sablier. Mignard demanda au roi s'il pourroit ajouter un manteau d'hermine, *afin*, ajouta-t-il, *d'orner*

dignement la figure. Oui, répondit Louis en souriant, *sainte Françoise le mérite bien* (1). Ce mot fut recueilli et confirma tous les soupçons.

Cependant, madame de Maintenon vit arriver enfin ce jour attendu avec tant d'émotion et d'impatience ; ce jour solennel qui devoit former dans l'histoire une époque incertaine, mais mémorable (2)..... Aux premiers rayons de l'aurore, madame de Maintenon, depuis long-temps réveillée, se lève, et passe dans son oratoire; là, elle se prosterne, et, baignée de larmes, elle prie avec la touchante ferveur de la reconnoissance : sa piété avoit quelque chose de véritablement céleste, elle ressembloit à l'amour

(1) Historique. On sait que le manteau d'hermine étoit l'un des attributs des reines.

(2) En 1685 ou 1686.

divin des esprits bienheureux. Cette âme généreuse et pure, par un élan naturel, s'élevoit à Dieu avec ardeur, pour le remercier et pour le bénir. A dix heures, elle s'habilla, fit fermer sa porte, et ne vit que le roi avec lequel elle passa tout le reste de la matinée. Elle le regardoit et l'écoutoit avec délices; mais elle pouvoit à peine lui répondre, un attendrissement continuel lui donnoit à chaque mot la crainte de fondre en larmes.

Après le dîner, elle fut à Saint-Cyr; son agitation ne lui permit pas d'y présider, comme de coutume, aux exercices des classes. Elle resta trois heures dans l'église, et ne revint à Versailles qu'à la nuit. Elle s'enferma dans son appartement, où la seule marquise de Montchevreuil fut admise. Lorsqu'à huit heures elle la vit entrer, elle se jeta dans ses bras,

en s'écriant : Eh bien ! mon amie, *c'est ce soir, à minuit !...* Ses pleurs lui coupèrent la parole !..... A dix heures, elle quitta son modeste vêtement, sa robe couleur *feuille morte*, et, pour obéir au roi, elle mit un riche habit de brocart d'argent; elle orna son cou d'une superbe chaîne de diamans que le roi lui avoit donnée le matin, elle attacha à son bras un portrait du roi, peint par Petitot. Ce gage d'hymen, dit-elle, ne me quittera jamais ! je le laisserai, après moi, à la personne de ma famille que j'aimerai le mieux, c'est-à-dire, à celle à qui je reconnoîtrai le plus d'attachement pour le roi (1). Dans cette parure, sa beauté touchante avoit quelque chose de si majestueux, qu'il sembloit que son éclat et sa no-

(1) Ce qu'elle fit en effet.

blesse eussent augmenté en proportion de l'élévation de sa fortune.

A minuit précis, les deux battans de la porte s'ouvrirent; Louis, magnifiquement vêtu, paroît; il étoit suivi des deux témoins, le marquis de Montchevreuil, et Bontems (1). Madame de Maintenon, éperdue, se lève, s'avance en chancelant;..... Louis, avec la grâce la plus majestueuse, lui tend la main. Madame de Maintenon met un genou en terre, pour recevoir cette main royale qui va s'unir à la sienne pour toujours; elle la presse contre son cœur, ce cœur palpitant, tout à lui, qui ne lui promit jamais tant de respect, de soumission et d'obéissance que dans cet instant!..... Le roi la relève, en disant : Embrassez votre époux, et

(1) Historique.

ne retardez plus mon bonheur. A ces mots, il saisit son bras et l'entraîne. Elle retrouve toutes ses forces pour le suivre..... A la porte de la chapelle, le roi reçoit de Bontems son manteau royal; la marquise de Montchevreuil, par l'ordre du roi, donne à madame de Maintenon le manteau d'hermine avec lequel elle a été peinte..... On entre dans la chapelle, on y trouve l'archevêque de Paris et le père de la Chaise (1). Madame de Maintenon, tremblante, hors d'elle-même, se met à genoux à côté du roi. Cette femme, qui fut toujours si supérieure à sa fortune, n'a point de force d'âme pour soutenir tant d'émotions nouvelles et délicieuses; sa gloire ne l'enivre point, mais son bonheur la pénètre;... cependant elle

(1) Historique.

veut donner à la religion cet instant solennel d'un immortel souvenir, et, pour se recueillir, elle prie pour le roi, pour son époux !.... Qui pourroit exprimer ce qu'elle éprouva, lorsqu'elle entendit Louis-le-Grand prononcer le serment irrévocable, et lorsqu'elle reçut de sa main l'anneau nuptial !.....

En sortant de la chapelle, le roi, en présence des témoins, dit à madame de Maintenon : Prononcez un seul mot, et demain je déclare et je montre à ma cour la reine de France.... Non, non, s'écria-t-elle, il n'existe pas pour moi maintenant un seul degré de plus d'élévation..... Du moins, reprit Louis, ici, vous serez toujours reine ; vous devez à jamais en avoir le rang et les droits dans le lieu saint, et devant l'autel où nous venons de nous unir.

En effet, le lendemain, madame de Maintenon se rendit, à midi, à la chapelle, pour y entendre la messe, quelques minutes avant les princesses et les dames de la cour. Madame la dauphine et les princesses avoient des tribunes séparées : celles du roi et de la reine étoient placées à côté l'une de l'autre. La tribune de la feue reine avoit toujours été vide et fermée depuis sa mort. Le roi ouvrit lui-même cette tribune, et y fit entrer madame de Maintenon. L'étonnement de toute la cour fut extrême, en voyant madame de Maintenon occuper cette place royale. On ne douta point qu'elle ne fût déclarée reine après la messe (1). Elle causa une nouvelle surprise, lorsque, ren-

(1) Elle occupa toujours, depuis, cette tribune.

trée dans son appartement, elle reçut du monde, comme à son ordinaire, en montrant la même simplicité.

Le même jour, le roi partit pour Marly avec une très-petite suite. Ce fut là qu'ayant demandé à madame de Maintenon quel étoit l'opéra qu'elle aimoit le mieux, et madame de Maintenon s'étant déclarée pour *Atys*, il répondit : *Atys est trop heureux* (1).

Le roi eut toujours, pour madame de Maintenon, la même grâce et la même galanterie; l'estime fixa son amour. Pendant trente ans que dura leur union, elle posséda son cœur sans partage; elle ne mit en usage, pour le conserver, que les moyens qu'elle avoit employés pour le gagner. Elle ne démentit jamais son caractère :

(1) Hémistiche d'un vers de cet opéra. Ce trait est historique.

sa sagesse, sa droiture et sa bonté triomphèrent de ses ennemis, justifièrent sa faveur; elle acquit l'empire le plus noble et le plus légitime; elle régna par la vertu : et tous ceux qui connoîtront les détails de la vie de cette femme illustre, seront convaincus, comme elle, *que rien n'est plus habile qu'une conduite irréprochable.*

FIN.

PRÉCIS HISTORIQUE

DE LA VIE

DE Mme. DE MAINTENON,

DEPUIS SON MARIAGE JUSQU'A SA MORT.

J'AI dû finir mon Roman au mariage secret de Louis XIV; mais la vie entière de madame de Maintenon offre un modèle si parfait de sagesse et de vertu; sa vieillesse fut si respectable, qu'on a pensé qu'un extrait rapide de ces trente-cinq années pourroit intéresser.

Devenue l'épouse de Louis XIV, madame de Maintenon n'eut ni plus de faste, ni plus de représentation. Elle n'avoua jamais son secret, pas même à ses amis les plus intimes; mais

elle ne le nia point, quoiqu'elle n'en voulût pas convenir positivement. Elle ne montra ce qu'elle étoit que dans les occasions où son état lui donnoit le droit de se livrer à la générosité de son caractère. Dans ces loteries magnifiques de pierreries et de bijoux que le roi donnoit aux dames de la cour, madame de Maintenon gagna plusieurs fois le gros lot et le donna toujours. Les dames qui recevoient d'elle un superbe diamant ne l'auroient point accepté d'une simple particulière, quelle qu'eût été sa faveur. C'étoit en madame de Maintenon un acte de royauté, elle ne s'en est permis que dans ce genre (1).

Une de ses amies lui ayant dit un jour : *Madame, vous n'êtes pas la dernière du royaume :* Taisez-vous,

(1) Mémoires de Dangeau.

lui répondit-elle, tout cela n'est que vanité. Un enfant lui ayant dit : On assure, madame, que vous êtes reine, elle ne répondit que ces seuls mots : Qui vous l'a dit? Quand des paysans de Fontainebleau la traitoient de majesté, elle rougissoit en disant : Il faut donc que tout ce que je vois soit flatteur!

Le roi fut moins réservé. Un jour d'été, qu'il avoit pris médecine, Monsieur, étant entré chez lui, le trouva dans son lit, négligemment couvert; madame de Maintenon étoit dans la chambre. Le roi, fâché d'être surpris en cet état, au lieu de donner à son frère des nouvelles de sa santé, lui dit brusquement : « De la manière dont » vous me voyez devant madame, » vous jugez bien ce qu'elle m'est ».

Monsieur étoit d'une indiscrétion reconnue; lui révéler un mystère,

c'étoit le dévoiler à toute la cour. On eut, d'ailleurs, mille indices qui ne pouvoient laisser de doutes. Outre que madame de Maintenon entendoit la messe dans la tribune royale, elle s'habilloit et se déshabilloit devant le roi qui ne l'appeloit jamais que *Madame*, tout court, même en parlant d'elle, sans qu'on se méprît entre elle et la femme de Monsieur.

Madame de Montespan, n'ayant pas même conservé l'amitié du roi, s'obstinoit à rester à la cour; elle seule paroissoit douter du mariage de madame de Maintenon; il lui sembloit qu'en le niant, elle rendoit cet événement plus incertain. Elle passoit sa vie à faire des reproches à madame de Maintenon, et à lui demander des grâces. Elle lui dit un jour, après une conversation fort vive : *Je saurai me venger*. Et moi,

répondit madame de Maintenon, *je saurai vous pardonner.* Cependant madame de Montespan, depuis l'époque du mariage, ne parla jamais de madame de Maintenon qu'avec estime; elle désiroit même que l'on crût qu'elle étoit son amie. Elle alloit tous les ans aux eaux de Bourbonne, et jamais elle ne manquoit d'y porter un petit portrait de madame de Maintenon, copié d'après le beau tableau de Mignard, *la sainte Françoise*; ce portrait de madame de Maintenon, si célèbre par sa ressemblance, son agrément et sa perfection, et dont madame de Coulange disoit à madame de Sévigné : « Mignard l'a peinte, » mais sans fadeur, sans incarnat, » sans air de jeunesse; et sans toutes » ces perfections, il nous fait voir » des yeux animés, une grâce par- » faite, point d'atours, un visage

» beau de sa propre beauté, une » physionomie au-dessus de tout ce » qu'on peut dire, etc. (1) ».

(1) Ce portrait étoit de grandeur naturelle, et fait pour servir de pendant à un portrait de Louis XIV, peint aussi par Mignard. Mademoiselle Bernard fit pour ces deux tableaux le madrigal suivant, qui s'adresse à Mignard :

Oui, votre art, je l'avoue, est au-dessus du mien.
J'ai loué mille fois notre invincible maître ;
Mais vous, en deux portraits, vous le faites connoître :
On voit aisément dans le sien
Sa valeur, son cœur magnanime.
Dans l'autre, on voit son goût à placer son estime.
Ah ! Mignard, que vous louez bien !

On a trouvé, il y a deux ans, aux eaux de Bourbonne, dans une auberge, un petit portrait à l'huile, de madame de Maintenon avec le manteau d'hermine, la Bible, le sablier ; enfin, en sainte Françoise. Madame de Montespan mourut à ces eaux ; ce portrait qu'elle y avoit porté, y resta oublié dans une chambre. On l'acheta pour très-

Peu de temps après le mariage de madame de Maintenon, on fit au roi l'opération de la fistule. Madame de Montespan eut ordre d'aller passer à Rambouillet tout le temps de la maladie du roi. Elle fit éclater, à ce sujet, des transports effrayans de douleur

---

peu de chose; les propriétaires n'en faisoient aucun cas. Ce petit tableau fut apporté à Paris; des connoisseurs ont décidé qu'il est original et peint par Mignard. Mais, outre qu'il est très-peu vraisemblable que, depuis son mariage, madame de Maintenon se soit fait peindre pour madame de Montespan, ce portrait, ayant tous les attributs du tableau célèbre, grand comme nature, dont parlent mesdames de Coulange et de Sévigné, il est évident qu'il n'en est qu'une copie faite en petit, et sans doute retouchée ou même peinte par Mignard. On ignore ce que le grand tableau original est devenu. Le petit tableau orne aujourd'hui le beau cabinet de M. Craford.

et de rage, mais il fallut partir. Quand Louis fut convalescent, il la rappela par pitié. Il parut d'abord qu'elle conservoit beaucoup de ressentiment contre madame de Maintenon ; ensuite elle passa tout à coup d'une extrémité à l'autre, en lui montrant une amitié excessive. Elle lui proposa une partie à Clagny. Madame de Maintenon l'accepta, malgré les vives oppositions de ses amis ; on lui dit qu'elle n'y seroit pas en sûreté, que l'amitié de madame de Montespan étoit trop vive pour n'être pas suspecte, et que cette fête pouvoit cacher des trahisons. Madame de Maintenon avoit promis, elle y alla ; elle n'auroit jamais soupçonné le projet véritable d'un crime, elle pouvoit encore moins le supposer.

Madame de Montespan, exclue de tout, dévorée d'ambition et d'envie,

renvoya au roi toutes les pierreries qu'elle tenoit de lui. Le roi ne voulut pas les recevoir. Par la suite, au mariage du duc de Bourgogne, elle fit supplier Louis d'accepter le plus magnifique de ses dons, un collier de perles sans prix; Louis le donna à la duchesse de Bourgogne. Mais deux mois après, madame de Montespan, voulant acheter une terre, et ne pouvant s'accorder avec le propriétaire sur le prix, reçut du roi trois cents mille francs pour conclure ce marché. Madame de Montespan finit par se jeter dans les bras de la religion; elle quitta tout à fait la cour. Madame de Maintenon la dirigea dans ses bonnes œuvres. Une école de charité fut établie à Clagny. Madame de Montespan fit des aumônes; mais, en même temps, elle amassa de l'argent et fut avare avec ses enfans. Elle conserva

toujours un souvenir trop vif de la passion qu'elle avoit abjurée; quand la cour partoit pour Fontainebleau, elle alloit à Petitbourg, où, d'une allée du jardin, elle voyoit encore le roi sans être vue. Ce reste de foiblesse auroit quelque chose de touchant, si son caractère permettoit de croire que ce sentiment fût dénué des regrets causés par l'ambition. Elle mourut à soixante ans. N'ayant assez expié ni ses égaremens ni le scandale de sa vie, les circonstances de sa mort furent effrayantes; voulant s'abuser sur son état, malgré ses remords et ses craintes mortelles, elle fut privée des derniers secours de la religion, qui avoit été pour elle un manteau plutôt qu'un refuge. Livrée à des domestiques avides, loin de sa famille, elle n'aperçut, à l'agonie, l'un de ses enfans (1)

(1) Le duc d'Antin.

que pour le voir outrager la nature, en la dépouillant avec indignité (1). Elle expira dans une auberge, sans consolation, sans espérance; elle ne fut ni pleurée ni regrettée. Elle laissa la mémoire la plus déshonorée et la plus odieuse à la France (2).

Madame de Maintenon eut une vieillesse heureuse et révérée, sa vie

---

(1) En arrivant, son premier soin fut de chercher, dans le sein de sa mère expirante, la clef de sa cassette.

(2) Elle avoit ordonné, par son testament, que ses entrailles fussent portées au couvent de Saint-Joseph, à Paris; ce qui n'eut pas lieu. Ses entrailles eurent le sort des restes déchirés de Jézabel. Ce détail est si atroce et si dégoûtant, qu'on ne peut se résoudre à le placer ici. Quand on sut à la cour ce qu'étoient devenues *les entrailles* de madame de Montespan, un de *ses amis* dit : Est-ce qu'elle en avoit?

constamment aux pauvres l'argent qu'elle gagnoit au jeu. Elle étoit sainte, dit mademoiselle d'Aumale, jusque dans ses plaisirs. Elle avoit la même sensibilité pour la pauvre noblesse; afin de la soulager, elle vendit ses chevaux, ses bijoux, une partie de ses habits. Quand de pauvres gentilshommes venoient l'implorer, elle joignoit aux secours qu'elle leur accordoit, les plus tendres consolations. « La Providence ne vous abandon» nera pas, leur disoit-elle, j'étois » née aussi pauvre et plus malheu» reuse que vous (1) ». L'indigence unie à la beauté n'essuya jamais ses refus; ravir à la séduction du monde les jeunes filles que des charmes naissans exposoient à tous ses piéges, étoit une de ses bonnes œuvres favo-

(1) La Baumelle.

rites (1). Pour fournir à tant de libéralités, elle n'avoit, sans compter sa terre, que quarante-huit mille francs de pension du roi, et seulement depuis son mariage. Elle ne souffrit jamais que cette pension fût augmentée. Elle dit un jour à son amie la plus chère, mademoiselle d'Aumale: « Pour » bien faire l'aumône, il faut souf» frir du soulagement qu'on donne » aux autres. Ma place empêche les » privations personnelles, mes cha» rités sont pour moi un si grand » plaisir, qu'elles ne sauroient être » un mérite; que je me trouverois » heureuse si je pouvois devenir » pauvre à force de secourir les pau» vres »!

Avec ces sentimens généreux et chrétiens, lui répondit mademoiselle

(1) La Baumelle.

d'Aumale, il seroit bien à désirer que vous fussiez riche. « Je pourrois l'être » sans doute, reprit madame de Main- » tenon, et hier il ne tint qu'à moi » d'avoir cent mille écus de rente. » J'étois avec le roi dans son carrosse, » il me dit : Mais, madame, vous n'a- » vez rien. Il me pressa plus qu'il » n'a jamais fait. Vous m'allez bien » gronder, je refusai tout ; les re- » venus du roi appartiennent au » royaume, ils doivent être em- » ployés aux besoins des peuples, » et non au luxe d'une femme. Je » dis *luxe*, parce que dans l'état où » je suis, ne pouvant jamais parvenir » à prendre sur mon nécessaire, » toutes mes aumônes ne sont qu'une » espèce de luxe, bon et permis à la » vérité, mais sans mérite, et voilà, » ma chère fille, les inconvéniens de

» ma place, il y a des vertus qui y
» deviennent impossibles ».

Sa piété égaloit sa charité, ou pour mieux dire, elle en étoit la base inébranlable : écoutons-la encore elle-même parler sur ce sujet (1).

« Je sens que je suis à Dieu, je
» désire sa gloire, je travaille à rendre
» mon âme plus pure, je m'occupe
» à lui donner ceux auxquels il m'a
» attachée. Mes affections me restent,
» mais elles lui sont soumises; et,
» avec le cœur le plus tendre, je suis
» parvenue à n'aimer personne au
» point de vouloir rien faire qui pût
» blesser mon devoir; je ne veux rien
» pour moi-même, c'est ce me semble

(1) Tous ces morceaux sont tirés de la Baumelle. Je n'ai fait que rapprocher les passages qui sont disperses dans ses Mémoires.

» le plus grand bien de la chose qui
» me détermine, plutôt qu'un sen-
» timent particulier.....

» La dévotion rend le cœur tendre
» sur le malheur des hommes, et l'es-
» prit éclairé sur les objets de la véri-
» table gloire.

» Il y a un endroit de saint Paul
» qui me fait toujours de la peine :
» celui où il dit que c'est une chose
» terrible de tomber entre les mains
» du Dieu vivant. Je respecte infini-
» ment cette parole, et je sais qu'elle
» regarde les pécheurs impénitens;
» mais cela m'est toujours dur à en-
» tendre. J'aime mieux cet autre sen-
» timent : *Oh! qu'il me tarde de*
» *déloger, pour être avec Jésus-*
» *Christ!*.....

» Je voudrois mourir avant le roi,
» j'irois à Dieu, je me jetterois aux
» pieds de son trône, je lui offrirois

» les vœux d'une âme qu'il auroit » rendue pure, je le prierois d'ac- » corder au roi plus de lumières, » plus de connoissances sur le véri- » table état des provinces, plus d'aver- » sion pour les perfidies des cour- » tisans, plus d'amour pour son peu- » ple, plus d'horreur pour l'abus » qu'on fait de son autorité. Mes » prières seroient agréables à Dieu, » il les exauceroit, et s'il étoit pos- » sible, ma félicité en seroit augmen- » tée (1) ».

Combien étoit touchante sa tendresse pour ses élèves de Saint-Cyr, et la manière dont elle en parloit! « Je vous l'ai dit souvent, disoit-elle » à madame de Glapion, je n'aime » point les nouveaux établissemens, » il vaudroit mieux soutenir les an-

(1) La Baumelle.

» oiens (1). Cependant, sans pres-
» qu'y penser, il se trouve que j'en
» ai fait un nouveau. Je n'y pensois
» sûrement pas en fondant ma petite
» école de Neuilly, elle vient pourtant
» de là; ensuite, quand je la trans-
» férai à Noisy, beaucoup de com-
» passion pour la mollesse indigente,
» parce que j'avois été moi-même
» orpheline et pauvre, me fit imagi-
» ner de l'assister pendant ma vie;
» mais je ne projetai point de faire
» ce bien après ma mort. Ce ne fut
» qu'une seconde idée qui naquit du
» succès de la première. Puisse cet
» établissement durer autant que la
» France, et la France durer autant
» que le monde! Rien ne m'est plus
» cher que mes enfans de Saint-Cyr,
» je m'offre avec tous mes gens pour

(1) Que de sens dans ces paroles!!

» les servir, et je n'aurai nulle peine
» à être leur servante, pourvu que
» mes soins leur apprennent à s'en
» passer. Voilà où je tends, voilà ma
» passion, voilà mon cœur (1) ».

Tous les instans de sa longue vieillesse, ainsi que tous ceux de sa vie, furent illustrés par ces nobles sentimens, et par ces actions admirables. Dans ses retraites de Saint-Cyr, elle instruisoit, elle *servoit* ses élèves. A la cour, elle faisoit le bonheur du roi par la douceur de son caractère, par les charmes de son esprit; elle contribuoit à sa gloire par ses conseils toujours pacifiques et vertueux : elle s'occupoit sans cesse à maintenir ou à rétablir la paix et l'union dans la famille royale; quoiqu'elle sût que le

(1) Manuscrit de mademoiselle d'Aumale. La Baumelle.

duc d'Orléans qui avoit des mœurs si licencieuses, ne l'aimoit pas et ne pouvoit l'aimer, elle lui rendit d'importans services. Le duc d'Orléans se moquoit dans sa société de l'austérité de ses principes; mais au fond il estimoit son caractère, il le prouva par la suite. On trouva, parmi les lettres de madame de Maintenon, un billet très-remarquable du duc d'Orléans; il est de l'année 1706, et conçu en ces termes: « Quand je pourrai vous » dire sans hypocrisie que je suis dévot, j'aurai une joie parfaite à vous » faire ma confidente; ceux qui sont » parfaitement dévots, sont si vrais » et si généreux, qu'un honnête » homme a plus de dispositions qu'un » autre à le devenir ».

Madame de Maintenon unissoit à tant de vertus sublimes, à tant de gloire, la modestie la plus sincère.

Racine vouloit lui dédier Esther, elle refusa cet hommage éclatant. Elle fit pour Saint-Cyr l'ouvrage que l'on nomme *l'Esprit de l'Institut*, elle le composa en entier; mais pour qu'il ne portât jamais son nom, elle le fit signer par l'évêque de Chartres et par le roi. Les dames de Saint-Louis (1) désirèrent qu'elle le signât aussi; elle leur répondit : *Il vaut mieux que celles qui vous suivront le croient d'un évêque que d'une femme.*

Avec tant d'esprit, de lumières, tant d'occupations importantes, madame de Maintenon, loin de dédaigner les ouvrages de son sexe, comme la femme forte de la sainte Écriture, *fila le lin avec des mains sages et ingénieuses*. Elle filoit, ou travailloit

(1) On appeloit ainsi les religieuses de Saint-Cyr.

à la tapisserie, en dictant ses lettres, et même seule avec le roi. On voit encore, parmi les meubles de la couronne, un superbe lit travaillé en soie, en or, en petites perles fines et petites pierreries, fait par madame de Maintenon pour Louis XIV. Elle donna ce goût du travail à toutes ses élèves, et il s'est perpétué à Saint-Cyr jusqu'à nos jours.

Madame de Maintenon eut une tendresse extrême pour la duchesse de Bourgogne qu'elle avoit élevée. Cette jeune princesse, remplie d'esprit et de qualités attachantes, eut quelques défauts dont les conseils de madame de Maintenon la corrigèrent. Elle aima le jeu, fit souvent des dettes que le roi paya. Un jour, elle confia à madame de Maintenon qu'elle avoit perdu la veille vingt-cinq mille francs, et qu'elle n'osoit plus s'adresser au

roi. Madame de Maintenon emprunte quinze cents pistoles sur sa terre, et prend le reste sur ses épargnes, pour compléter la somme. Le lendemain, madame la dauphine trouva dans son cabinet vingt-cinq mille francs, et ce billet : « Voilà, madame, de quoi » acquitter votre dette et soulager » votre âme; l'unique reconnoissance » que je vous demande, c'est de ne » m'en pas remercier ». La princesse ne joua plus ; elle se corrigea aussi de la coquetterie qu'on lui avoit reprochée. Elle disoit à madame de Maintenon : « Ma tante, je vois au- » jourd'hui que je vous ai des obliga- » tions infinies ; vous avez eu la pa- » tience d'attendre ma raison (1) ».

(1) Mémoires de Maintenon. Tous les enfans de France appeloient leurs gouvernantes *maman*. Ce nom, donné à madame

La mort de cette jeune princesse fut pour madame de Maintenon le coup le plus sensible. Elle avoit, depuis long-temps, passé l'âge où l'on se console.

Le ciel n'exauça point son vœu le plus cher; Louis XIV, plus jeune qu'elle de trois ou quatre ans, mourut avant elle. Le roi avoit un mal à la jambe, qui devint mortel, parce qu'il négligea de le soigner et même d'en parler. Il eut long-temps la fièvre toutes les nuits sans le croire; le lendemain, il se levoit et travailloit comme de coutume. Madame de Maintenon fut si frappée de son changement, qu'elle le fit veiller par Fagon; on découvrit

---

de Maintenon par l'épouse du petit-fils de Louis XIV, eût été une sorte de révélation du secret; c'est pourquoi la duchesse de Bourgogne ne l'appela que *ma tante*.

alors qu'il avoit la fièvre. La gangrène étoit à sa jambe. Il se confessa, reçut tous ses sacremens; madame de Maintenon se fit dresser un petit lit dans sa chambre. Le roi ouvrit sa cassette, et brûla quelques papiers, en disant: *Ces lettres brouilleroient deux personnes.* Il trouva un chapelet dans sa cassette, il le donna à madame de Maintenon, et lui dit en souriant: *Gardez-le, non comme une relique, mais comme un souvenir.* Il fit ses adieux à sa famille et à ses amis, avec beaucoup de fermeté. Il ne s'attendrit qu'avec madame de Maintenon: « *Je ne regrette que vous,* » lui dit-il, *je ne vous ai pas rendue assez heureuse; mais tous les sentimens d'estime et d'amitié que vous méritez, je les ai toujours eus pour vous* ». Il lui dit devant tous les princes: *L'unique*

chose qui me fâche, c'est de vous quitter; mais nous nous reverrons dans l'éternité. Quand tout le monde fut sorti, il lui dit : *Qu'allez-vous devenir? vous n'avez rien. Ne songez point à moi*, répondit-elle, *je ne suis plus rien.* Il se souleva pour l'embrasser, et il ne put retenir ses pleurs; il lui dit de regarder si personne n'écoutoit, *quoique*, ajouta-t-il, *on ne sera jamais surpris que je m'attendrisse avec vous.* Il appela le duc d'Orléans, et lui recommanda madame de Maintenon dans les termes les plus tendres et les plus honorables pour elle. Les dernières paroles du roi s'adressèrent à elle; sa tête s'embarrassa. Madame de Maintenon rentra dans son appartement pour pleurer en liberté son roi, son bienfaiteur, son ami, son époux.

Le roi n'avoit plus de connoissance

le maréchal de Villeroy pressa madame de Maintenon de se retirer à Saint-Cyr. On lui promit que si le roi reprenoit un instant de connoissance, elle en seroit avertie sur-le-champ. Elle résista, mais elle céda; elle partit. C'est l'unique action de sa vie que l'on puisse blâmer; elle devoit recevoir le dernier soupir du roi..... Le maréchal de Villeroy lui envoyoit d'heure en heure un courrier, pour lui donner des nouvelles de l'agonisant; ce qui dura deux jours. Pendant tout ce temps, elle pria, pleura, parla du roi, et ne pensa pas un instant à elle-même. Le roi étant mort, personne n'osoit le lui annoncer. Enfin mademoiselle d'Aumale entra dans sa chambre, et lui dit du ton le plus lugubre : *Madame, toute la maison consternée est à l'église.*

Le duc d'Orléans crut devoir à la

mémoire du feu roi, et à la vertu parfaite de madame de Maintenon, d'aller lui faire une visite. Il lui montra toute l'estime qu'elle méritoit d'inspirer; il lui annonça qu'il lui conservoit la pension de quarante-huit mille francs que le feu roi lui donnoit sur sa cassette, et qui n'étoit point assurée. Madame de Maintenon vouloit qu'il la réduisît. Cette pension fut assurée par brevet, au nom du jeune roi; et ces paroles honorables furent mises dans le brevet : *Pension que son désintéressement lui a rendue nécessaire.*

Madame de Maintenon conserva des amis; sa famille, et les élèves qu'elle laissa dans le monde, furent reconnoissantes. Mais elle voulut vivre dans la plus profonde retraite, et elle ne reçut que le duc et la duchesse de Noailles, mesdames de Dangeau

et de Caylus. Jusques dans la vieillesse la plus avancée, sa conversation eut un charme infini. Le temps avoit respecté son ouïe et ses yeux; le cœur et l'esprit étoient entiers. Elle écrivoit, parloit, pensoit, avec toute la justesse de ses belles années (1). Un jour qu'elle faisoit une exhortation aux demoiselles assemblées, elle parla avec tant de force, qu'une nouvelle servante qui l'entendoit, l'interrompit en s'écriant: *Pardi, voilà encore une maîtresse femme!* L'âge ne diminua point son zèle pour les demoiselles de Saint-Louis; ne pouvant plus monter aux classes, elle souhaita en avoir un certain nombre dans son appartement: les maîtresses en firent les récompenses du mérite. La douceur de madame de Maintenon éton-

(1) Comme on en peut juger par ses dernières Lettres.

noit les religieuses les plus patientes.... *Rien n'est moins raisonnable*, disoit-elle, *que de vouloir que des enfans le soient.* Parmi toutes ces jeunes personnes, elle en aima une avec une tendresse extrême (mademoiselle de la Tour); l'enfant répondit à cette affection. La délicatesse de cette enfant demandoit des soins particuliers; madame de Maintenon la prit avec elle.

On sait que le czar Pierre-le-Grand ne voulut pas quitter la France sans avoir vu madame de Maintenon. Il fut à Saint-Cyr, elle étoit dans son lit; pour la mieux voir, il tira lui-même le rideau du lit, il la considéra attentivement, elle rougit, et les dames de Saint-Louis, qui la virent en ce moment, assurèrent qu'elle dut lui paroître encore belle (1).

(1) Ses Mémoires.

Madame de Maintenon survécut quatre ans au roi, elle passa tout ce temps dans une maison qui lui devoit tout; révérée, adorée, soignée comme la mère la plus chérie, entourée des dames de Saint-Louis, parmi lesquelles il s'en trouvoit plusieurs dignes de sa confiance et de son amitié, par leur esprit et leur mérite; environnée d'une multitude de jeunes personnes dociles et reconnoissantes, qu'elle regardoit comme ses enfans, elle recueillit jusqu'au dernier soupir le prix de sa vertu et de sa bonté.

La détention du duc du Maine, l'objet de sa plus vive affection, lui porta un coup mortel, elle s'évanouit en l'apprenant; la fièvre lui prit et ne la quitta plus. Madame de Caylus, le duc et la duchesse de Noailles (1)

(1) La duchesse étoit sa nièce, fille du comte d'Aubigné.

vinrent s'enfermer avec elle et ne la quittèrent plus. Sa maladie fut longue, mais elle souffrit peu. Elle en connut tout le danger, elle vit la mort avec calme, sa piété fut sublime. Peu de jours avant sa mort, elle ouvrit son testament; elle y ajouta : *Je donne à M. d'Aubigné, archevêque de Rouen, mon crucifix, avec le petit portrait du roi qui est au-dessous, et je désire qu'il soit conservé à jamais par ceux de mon nom qui le regarderont avec la vénération et la reconnoissance qu'ils lui doivent.* Elle dit en riant à mademoiselle d'Aumale : *Cela est encore écrit assez ferme.* La surveille de sa mort, elle dit à mademoiselle d'Aumale : « Quoique je » sois bien mal, il ne faut pas négliger » les bonnes œuvres; envoyons nos » pensions, ces pauvres gens les re-

» ceviroit ainsi avant l'échéance ».

Ce fut la première fois de sa vie qu'elle ne fit pas ses comptes elle-même. Elle dit ensuite : « Je viens » d'avoir un grand plaisir, j'ai payé » mes pensions d'avance; je ferai du » moins encore l'aumône après ma » mort ». Le 14 avril, on célébra la messe à minuit dans sa chambre, elle y communia en viatique. Ensuite elle reçut l'extrême-onction ; pendant la cérémonie, elle répondit d'un ton ferme et doux à toutes les prières. Son confesseur la pria de donner sa bénédiction à toute la communauté assemblée ; elle répondit : *J'en suis indigne.* Il l'en pressa, elle obéit. Son agonie fut si douce, qu'elle avoit l'air d'une personne qui dort tranquillement. Elle s'éteignit à six heures du soir, le 15 avril 1719, âgée de

84 ans (1). L'auteur de ses Mémoires (La Baumelle) avoit vu, à Saint-Cyr, quelques religieuses du temps de madame de Maintenon, il tenoit d'elles les détails de la désolation qui remplit Saint-Cyr après la mort de son illustre fondatrice; cette peinture a un ton de vérité qui m'engage à la copier littéralement ici.

Quand elle eut rendu le dernier soupir, les pleurs et les sanglots succédèrent au saisissement, cette mort naturelle et tardive paroissoit à ses filles une mort subite et prématurée; on entendoit partout des cris perçans, les servantes même mêloient leurs pleurs à ceux des dames et des enfans. Nul ordre dans la maison, tous les exercices étoient interrompus; tantôt un profond silence, tantôt de

(1) Ses Mémoires.

longs gémissemens. Si quelques paroles échappoient dans cette désolation, c'étoient des éloges naïfs, quelques mots d'admiration, parmi cent expressions de douleur.

Elle laissa trente mille francs d'argent comptant, ses meubles, sa vaisselle d'argent (montant à quinze mille francs), et un seul diamant qui lui venoit du roi, qu'elle portoit toujours, et qu'elle laissa à la duchesse de Noailles. Elle avoit assuré à cette dernière par contrat de mariage sa terre de Maintenon. Ainsi, elle ne pouvoit disposer que de bien peu de chose. Son testament fut touchant, sage, édifiant. Elle demanda à être enterrée dans le cimetière sans cérémonie; ce fut la seule de ses volontés qui ne fut point exécutée. Le duc de Noailles donna les ordres pour la triste cérémonie : il fit faire un caveau au

milieu du chœur, pour y déposer le corps embaumé dans un cercueil de plomb. L'église fut tendue de noir; l'évêque de Chartres, accompagné du général de Saint-Lazare et de tout son clergé, officia en habits pontificaux. Les dames portèrent le drap mortuaire, les demoiselles des flambeaux allumés; l'église retentit de chants et de gémissemens. Mais quand tout ce qui restoit de madame de Maintenon disparut à tous les yeux, on pleura plus amèrement encore, comme si on la perdoit une seconde fois. On ne fit point d'oraison funèbre; on ne pouvoit tout dire; on crut qu'il valoit mieux se taire que de ne parler qu'à demi; mais ce qu'on n'avoit osé dire, on le grava sur le marbre, dans une épitaphe française, faite par l'abbé de Vertot. Voici cette belle épitaphe, dont l'histoire confirme toutes les louanges.

Ci-gît :

Madame Françoise d'Aubigné,
marquise de Maintenon,
femme illustre, femme vraiment chrétienne ;
cette femme forte, que le sage chercha
vainement dans son siècle,
et qu'il nous eût proposée pour modèle,
s'il eût vécu dans le nôtre.
Sa naissance fut très-noble.
On loua de bonne heure son esprit,
et plus encore sa vertu.
La sagesse, la douceur, la modestie
formèrent son caractère, qui ne se démentit jamais.
Mêmes principes, mêmes règles, mêmes vertus ;
fidèle dans les exercices de piété ;
tranquille au milieu des agitations de la cour ;
simple dans la grandeur,
pauvre dans le centre des richesses,
humble au comble des honneurs ;
révérée de Louis-le-Grand,
environnée de sa gloire,
autorisée par la plus intime confiance,
dépositaire de ses grâces ;
qui n'a jamais fait usage de son pouvoir
que par sa bonté :
une autre Esther dans la faveur,
une seconde Judith dans l'oraison ;

la mère des pauvres,
l'asyle toujours sûr des malheureux.
Une vie si illustre a été terminée
par une mort sainte
et précieuse devant Dieu.
Son corps est resté dans cette sainte maison,
dont elle avoit procuré l'établissement.
Et elle a laissé à l'univers l'exemple
de ses vertus.

Décédée le 15 avril 1719.
Née le 28 novembre 1635.

On fit, après sa mort, les vers suivans, pour être mis au bas de son portrait :

L'estime de mon roi m'en acquit la tendresse;
Je l'aimai trente ans sans foiblesse,
Il m'aima trente ans sans remord;
Je ne fus reine, ni maîtresse :
Devine mon nom et mon sort.

On a dit que madame de Maintenon, dans sa jeunesse, faisoit avec facilité de jolis vers; en voici quelques-

uns, qui prouveront qu'elle se seroit distinguée dans ce genre, si elle en eût eu la prétention.

Elle composa cette jolie épitaphe pour le duc de Richelieu :

Ci-gît *Armand* : L'amour, pour faire pièce aux belles,
Lui donna son souris, son carquois et ses ailes.

Elle fit les suivans, sur une partie de plaisir où l'on s'ennuya :

Six personnes brûlant du désir de se voir,
Après s'être cherchés, se trouvèrent un soir
Dans un bois sombre et solitaire.
Que leur plaisir fut grand ! il passa leur espoir ;
Mais après les transports du salut ordinaire,
Ils ne surent que dire, et ne surent que faire.

Ayant vu dans un village une enseigne de la Madeleine, qui ressembloit à l'abbé Têtu, elle fit sur-le-champ ces deux couplets, adressés à l'abbé :

Est-ce pour flatter ma peine,
Que dans un vieux cabaret,

Croyant voir la Madeleine,
Je trouve votre portrait ?

La marque d'amour me touche,
J'en aime la nouveauté :
On vous a fait femme et louche,
Sans nuire à la vérité.

Je terminerai cette notice par un portrait très-agréable de madame *Scarón*, qui se trouve dans un roman de mademoiselle de Scudéry, dans lequel l'auteur introduit madame Scaron et son mari sous les noms de *Scaurus* et de *Lyriane*, entrant dans le temple de la Fortune, pour interroger l'oracle sur leurs destinées :

« Une femme attira tous les regards. A la livrée de ses esclaves, » on reconnut qu'elle étoit femme » de celui qui étoit dans la machine » peinte et dorée, couverte d'une » espèce de petit dais. Lyriane étoit

» d'une naissance fort noble ; ses
» parens, persécutés par la Fortune,
» l'avoient, dès l'enfance, emmenée
» au fond de la Lybie, d'où elle étoit
» revenue si belle et si charmante,
» qu'on ne pouvoit presque rien lui
» comparer sans injustice. Elle étoit
» grande et de belle taille, mais de
» cette grandeur qui n'épouvante
» point, et qui sert seulement à la
» bonne mine. Elle avoit le teint fort
» uni et fort beau, les cheveux d'un
» châtain clair et très-agréable, le
» nez très-bien fait, la bouche bien
» taillée, l'air noble, doux, enjoué,
» modeste ; et pour rendre sa beauté
» plus parfaite et plus éclatante, les
» plus beaux yeux du monde. Ils
» étoient noirs, brillans, doux, pas-
» sionnés, pleins d'esprit ; leur éclat
» avoit je ne sais quoi qu'on ne sauroit
» exprimer ; la mélancolie douce y

» paroissoit quelquefois avec tous les
» charmes qui la suivent; l'enjoue-
» ment s'y faisoit voir à son tour avec
» tous les attraits que la joie peut
» inspirer. Son esprit étoit fait exprès
» pour sa beauté : grand, doux,
» agréable, bien tourné. Elle parloit
» juste et naturellement, de bonne
» grâce et sans affectation. Elle savoit
» le monde, et mille choses dont elle
» ne se soucioit pas de faire vanité.
» Elle ignoroit qu'elle fût belle, quoi-
» qu'elle eût mille appas inévitables :
» de sorte que, joignant les charmes
» de sa vertu à ceux de sa beauté et
» de son esprit, on pouvoit dire
» qu'elle méritoit toute l'admiration
» qu'on eut pour elle, lorsqu'elle en-
» tra dans le temple de la Fortune ».

FIN.

LIVRES

Qui se trouvent chez MARADAN, Libraire à Paris, rue des Grands-Augustins, n°. 9.

OUVRAGES DE Mme. DE GENLIS.

NOUVEAUTÉS.

MADAME DE MAINTENON, pour servir de suite à l'Histoire de la Duchesse de la Vallière, 1 vol. *in*-8°. 5 f.
— Le même, *in*-8°. papier vélin. 10 f.
— Le même, 2 vol. *in*-12. 5 f.
DUCHESSE (la) DE LA VALLIÈRE, 1 vol. *in*-8°. 7e. édition. 5 f.
— Le même, *in* 8°. pap. vél. 10 f.
— Le même, 2 vol. *in*-12. 8e. édit. 4 f.
ALPHONSINE, ou la Tendresse maternelle, 3 vol. *in*-12. 7 f. 50 c.
— Le même, 2 vol. *in*-8°. 10 f.

ADÈLE ET THÉODORE, ou Lettres sur l'Éducation, 4e. édit. revue, corrigée et augmentée, 3 vol. *in*-8°. 15 f.
— Le même, 4 vol. *in*-12. 10 f.
ANNALES DE LA VERTU, ou Histoire universelle, iconographique et littéraire, pour servir à l'éducation de la Jeunesse, et à l'usage des Artistes et des jeunes Littérateurs, 3 v. *in*-8°. 18 f.
— Les mêmes, 5 vol. *in*-12. 12 f. 50 c.

CHEVALIERS (les) DU CYGNE, ou la Cour de Charlemagne, nouv. édit. 3 vol. *in*-8°. 12 f.
— Le même, 3 vol. *in*-12. 7 f. 50 c.

COMTE (le) DE CORKE, ou la Séduction sans artifice, suivi de six Nouvelles, 2 vol. *in*-12. 3 f. 60 c.

DISCOURS MORAUX sur divers sujets, et particulièrement sur l'Education, 1 vol. *in*-8°. 4 f.
— Le même, 1 vol. *in*-12. 2 f.

HERBIER MORAL, ou Recueil de Fables nouvelles, et autres Poésies fugitives, suivies d'un Recueil de Romances d'éducation, *in*-8°. 3 f.
— Le même, 1 vol. *in*-12. 2 f.

LEÇONS D'UNE GOUVERNANTE, 2 vol. *in*-8°. 10 f.

L'ÉPOUSE IMPERTINENTE PAR AIR, suivie de la Femme philosophe et du Mari corrupteur, 1 vol. *in*-12. 2 f. 50 c.

MADEMOISELLE DE CLERMONT, nouvelle historique, 1 vol. *in*-18. 1 f. 20 c.

MÈRES (les) RIVALES, ou la Calomnie, 4 v. *in*-8°. pap. fin. 15 f.
— Les mêmes, 4 vol. *in*-12. 7 f. 50 c.

MONUMENS (les) RELIGIEUX, ou Description critique et détaillée des Monumens religieux, Tableaux et Statues de grands maîtres, Gravures sur pierres et sur métaux, Ouvrages d'orfévrerie, etc. 1 vol. *in*-8°. 3 f. 60 c.
— Les mêmes, pap. vél. 7 f. 20 c.

NOUVELLE MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT pour la première Enfance, contenant l'explication de la Méthode pour les Instituteurs, des Modèles de composition, etc. 2 parties *in*-8°. brochées en 1 vol. 4 f. 50 c.
— Le même, 2 part. *in*-12. br. en 1 vol. 2 f. 50 c.

NOUVELLES HEURES CATHOLIQUES, à l'usage de l'Enfance, 1 vol. *in*-18. 1 f. 20 c.

PETIT LA BRUYÈRE, ou Caractères et Mœurs des Enfans de ce siècle, nouv. édit. 1 vol. *in*-12. 2 f. 50 c.

PETITS (les) ÉMIGRÉS, ou Correspondance de quelques Enfans, 2 vol. *in*-8°. 8 f.
— Les mêmes, 2 vol. *in*-12. 5 f.
— Les mêmes, 4 vol. *in*-18. 4 f.

PHILOSOPHIE (la) CHRÉTIENNE, ou Extraits tirés des Ouvrages de Mme. de Genlis, terminés par plusieurs Chapitres nouveaux, 1 v. *in*-12. 2 f.

PRÉCIS DE LA VIE PÉNITENTE DE Mme. DE LA VALLIÈRE, suivi de ses Réflexions sur la miséricorde de Dieu, et de quelques Lettres choisies, 1 vol. *in*-12. 2 f.

RELIGION (la) considérée comme l'unique base du bonheur et de la véritable philosophie, 2 parties petit *in*-8°. 4 f.

SOUVENIRS DE FÉLICIE L***, 1 v. *in*-12. 2 f. 50 c.

THÉATRE SAINT, 1 vol. *in*-8°. 4 f.
— Le même *in*-12. 2 f. 50 c.

THÉATRE DE SOCIÉTÉ, 2 vol. *in*-8°. 10 f.
— Le même, 2 vol. *in*-12. 5 f.

VEILLÉES (les) DU CHATEAU, 2 vol. *in*-8°. 12 f.
— Les mêmes, 3 vol. *in*-12. 7 f. 50 c.

VOEUX (les) TÉMÉRAIRES, ou l'Enthousiasme, 2 vol. *in*-8°. 8 f.
— Les mêmes, 3 vol. *in*-12. 5 f.

NOUVEAUX CONTES MORAUX, et Nouvelles Historiques, 4 vol. *in*-8°. 24 f.
— Les Tomes III et IV séparément, 12 f.
— Le même, 6 vol. *in*-12. 15 f.
— Les Tomes IV, V et VI séparément. 7 f. 50 c.

Les premiers volumes de cette intéressante collection, imprimés depuis assez long-temps, sont déjà très-connus : les contes qu'ils renferment ont une réputation faite, une célébrité contre laquelle un critique auroit bien mauvaise grâce de s'élever, et à laquelle il lui est impossible de rien ajouter. Il est même telle de ces productions qui semble marquer, sinon les bornes de la perfection auxquelles ce genre peut atteindre, du moins celles qu'il a atteintes jusqu'ici; et presque tous les lecteurs à qui l'on demanderoit quelle est la Nouvelle la plus agréable qu'ils ont lue, répondroient sans hésiter : c'est *Made-*

moiselle de Clermont. La noblesse et l'élévation des sentimens, la grâce et la délicatesse des acteurs, l'intérêt et la nouveauté des situations, l'une desquelles a quelque chose d'imposant et même de sublime, le naturel et l'élégance qui caractérisent toujours le style de l'auteur, telles sont les qualités qui placent cette Nouvelle au premier rang, ou si elle a des rivales, c'est madame de Genlis qui les lui a données. On les trouveroit peut-être dans la *Princesse des Ursins*, dans le *Bonhomme*, dans les *deux Réputations*, etc. Toutes ces Nouvelles données successivement dans un ouvrage périodique, furent lues avec empressement; rassemblées, elles ont encore eu plus de succès : c'est ainsi que de jolies fleurs plaisent isolées, et que réunies elles charment encore davantage, et se prêtent un nouvel éclat et de nouveaux agrémens par la variété de leurs couleurs et de leurs parfums.

Les derniers volumes de ces *Nouveaux Contes Moraux* ont été publiés plus récemment, mais je ne sais si déjà ils ne sont pas aussi connus que les autres. Les ouvrages de madame de Genlis se répandent avec une telle rapidité, et sont si avidement lus, qu'un critique arrive toujours trop tard pour en dire des nouvelles au public. Son rôle, au demeurant, n'en est que plus facile; il n'a qu'à se laisser entraîner au sentiment général, au lieu d'avoir la prétention ambitieuse et quelquefois ridicule de vouloir le diriger par le sien. Le jugement du public, en effet, presque toujours juste, me paroît incontestable lorsqu'il s'agit de contes et de romans. L'objet de ce genre d'ouvrages est d'amuser et de plaire : toute la critique se réduit donc à une sorte de question de fait sur laquelle le public a droit de prononcer sans appel; il seroit trop fort aussi de prétendre qu'il ne s'est pas amusé, lorsqu'il soutient le contraire.

Madame de Genlis, il est vrai, ne s'est pas bornée au seul mérite d'amuser et de plaire, mérite très-difficile sans doute, mais toujours extrêmement frivole lorsqu'il n'est pas relevé par un but plus noble et plus utile. Le titre de *Contes Moraux* annonce que, même dans ses productions les plus légères, elle a voulu joindre l'instruction au plaisir, et la lecture de ces Contes prouve qu'elle y a réussi; bien supérieure, à cet égard, à Marmontel qui adopta le même titre, eut la même prétention, mais qui, loin d'éclairer, d'instruire et de corriger, est bien plus propre à égarer par de fausses idées, par une fausse peinture de la société, par une analyse trop subtile et trop quintessenciée du cœur et des passions, et à corrompre le goût par un jargon précieux et un style maniéré.

Les qualités opposées à ces défauts sont précisément

celles qui distinguent les Contes de madame de Genlis. Le style en est toujours simple, naturel et facile; la peinture de la société est d'une vérité remarquable et telle qu'on doit l'attendre d'une femme de beaucoup d'esprit, qui a eu tant d'occasions de la bien connoître, et qui l'a jugée avec cette finesse d'observation et de tact, apanage de son sexe; les sentimens des personnages vertueux ont de la délicatesse sans subtilité, de la noblesse sans enflure; les passions y sont jugées d'après les principes d'une morale sévère, et non d'après les paradoxes d'une philosophie corruptrice, toujours prête à les exciter, à leur dresser des trophées et des autels, et à leur sacrifier les devoirs les plus sacrés de l'homme, et les principes conservateurs de la société.

Madame de Genlis, témoin des ravages qu'a faits parmi nous ce philosophisme, le plus fidèle allié de toutes les passions funestes et désorganisatrices, l'a combattu avec autant de zèle que de talent dans plusieurs ouvrages plus sérieux, et le combat aussi dans ces Contes. Toutes les armes sont bonnes contre l'ennemi commun; et dans nos mœurs actuelles, peut-être un conte produira-t-il plus d'effet qu'un sermon. Le philosophisme ainsi mis en action, frappe davantage par ses pernicieux résultats, que dogmatiquement combattu. Tel est, par exemple, le but très-*moral* du conte qui a pour titre *le Mari Corrupteur*. Le marquis de Clange, disciple zélé des philosophes, épouse Julie de Volmar, jeune, belle, aimable, sensible et pleine des sentimens de religion que lui a inspirés une respectable grand'mère chargée de son éducation. Le marquis ménage d'abord les *préjugés* de sa femme, mais bientôt il en a honte, et l'en fait rougir elle-même. Les premières attaques se font avec beaucoup de réserve; mais enfin leur malheureux succès enhardit: chaque vertu est attaquée par un sophisme, chaque devoir combattu par un apophthegme prétendu philosophique, chaque principe religieux et moral est tourné en ridicule. Julie résiste d'abord, soutenue par les principes d'une excellente éducation; mais bientôt le ridicule jeté sur ces principes commence à faire sur son esprit une funeste impression; la séduction et la commodité d'une vie dégagée de *préjugés*, l'entraînent encore plus loin; elle croit pouvoir s'arrêter à un terme qu'a fixé un léger souvenir de son ancienne éducation, mais il n'est plus de terme lorsque le premier frein des passions est brisé; elle se précipite dans tous les travers et dans tous les écarts: son mari, effrayé des progrès de cette nouvelle éducation, veut faire quelques représentations; mais Julie avoit de l'esprit, de la mémoire; elle avoit lu Voltaire, Diderot, Helvétius; et avec cette érudition on peut justifier toutes

les passions, tous les travers, tous les écarts. Pour comble de malheur, le marquis de Clange est amoureux de sa femme, et trop subjugué par son amour pour ne pas applaudir, sinon à tant de folies, du moins à la manière vive et spirituelle avec laquelle on prétendoit les excuser; car, comme dit madame de Genlis avec la justesse et l'agrément qui lui sont ordinaires, « lorsqu'un homme se » laisse subjuguer par une femme de cet âge, l'empire » qu'il accorde n'a point de bornes, parce que le despo» tisme d'un enfant n'est tempéré par aucune réflexion sen» sée. Et comment se fâcher contre un objet séducteur » qui rit, qui pleure, qui caresse avec tant de grâce? Com» ment gronder sérieusement un être charmant, dont la » révolte ne paroît être qu'une mutinerie pleine de gentil» lesse, et dont la déraison ressemble à l'innocence »!

C'est ainsi que par ces observations fines et ces réflexions judicieuses, madame de Genlis sait varier le ton d'une Nouvelle dont le fonds est naturellement triste. J'en citerai un autre exemple pris du même Conte; c'est un petit dialogue qui peint très-agréablement la disposition où sont toutes les jeunes femmes à croire que leurs grand'mères n'ont jamais été jeunes et jolies; (disposition très-injuste, car je les ai vues charmantes.) Le marquis de Clange veut atténuer dans l'esprit de Julie l'autorité de sa grand'mère que, dans le commencement de sa nouvelle éducation, elle opposoit aux principes qu'on vouloit lui faire adopter. — « Revenons, dit-il, à votre grand'mère; n'avez-vous » pas vu chez mon oncle, le vieux comte d'Orgimont? — » Oui. — Eh bien, il a été pendant quinze ans l'amant de » votre grand'mère. — L'amant de ma grand'mère! cela » est incroyable... Eh! qui pourroit se souvenir de cela? » — Lui-même et plusieurs vieillards ses contemporains. » — Ma pauvre grand'mère! elle étoit si vieille, si sourde! » il est impossible qu'elle ait eu un amant. — C'est un fait, » et avant le comte d'Orgimont elle a eu le maréchal » de R... — Si vous saviez tout ce qu'elle disoit contre les » amans, vous ne pourriez jamais croire cela.... — Le » comte d'Orgimont a conservé toutes les lettres de votre » grand'mère. Mon oncle en a vu plusieurs; il m'a dit » qu'elle écrivoit d'une manière très-passionnée. — Des » lettres d'amour de ma grand'mère! comme cela doit être » curieux! après cela on peut tout croire, je ne serai » plus étonnée de rien, si ma grand'mère a écrit des let» tres d'amour.... ».

Il n'est point de Conte de madame de Genlis qui ne nous fournît une aussi bonne morale, d'aussi agréables détails, et une source non moins féconde de réflexions et d'éloges. Leur nombre et l'extrême variété des sujets

prouvent une grande richesse d'imagination. Si dans le conte dont je viens de parler, l'auteur peint très-bien les mœurs et les principes du dix-huitième siècle, dans celui qui a pour titre *Arthur et Sophronie*, elle présente avec le même talent et une grâce nouvelle, le tableau de mœurs et de principes bien différens. Son pinceau rajeunit les antiques couleurs de ces temps chevaleresques qui élèvent l'âme et plaisent à l'imagination, de ces temps où les princes sont pleins de bravoure, les chevaliers *sans reproche*, les *dames* l'attrait le plus puissant, et la plus belle récompense de l'honneur, du courage et de la gloire; où les sentimens ont tant de noblesse et d'élévation, l'amour tant de charmes, de mystère, de constance et de vertu; où tout nous intéresse, et les tournois, et les devises, et les couleurs, et les cris de bataille, et les *gages de merci*, et cette touchante alliance de simplicité dans les mœurs, de magnificence dans les jeux, d'héroïsme dans les cœurs.

Si j'osois mêler aux éloges que j'ai donnés à cet ouvrage, et à bien d'autres qu'ils m'inspireroient encore, une légère critique, elle tomberoit sur le conte qui a pour titre *la Femme Philosophe*. Madame de Genlis y a trop d'avantages sur une femme qui existe encore, et qu'elle désigne trop clairement. Les hommes doivent respecter les femmes; les femmes doivent se respecter entr'elles, surtout lorsqu'elles sont auteurs. Il n'y a que les malheureux critiques qui, obligés de tout sacrifier à la vérité, sont dans la cruelle nécessité de ne ménager personne.

(*Extr. du Journ. des Débats du 29 prairial an* 13, 18 *juin* 1805.)

PRÉCIS DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE, ou TABLEAU HISTORIQUE présentant les vicissitudes des Nations, leur agrandissement, leur décadence et leurs catastrophes, depuis le temps où elles ont commencé à être connues. Par M. ANQUETIL, de l'Institut impérial et Membre de la Légion d'honneur, Auteur de l'*Esprit de la Ligue*, de l'*Intrigue du Cabinet*, de l'*Histoire de France depuis les Gaulois jusqu'à la fin de la Monarchie*, et de différens autres Ouvrages. SECONDE ÉDITION, revue, corrigée et augmentée. 12 vol. *in*-12 de près de 550 pages chacun, caractère cicéro sans interligne, avec des additions. Prix. 36 fr. broché.

M. Anquetil, aussi recommandable par ses mœurs pa-

marchales que par ses vastes connoissances et sa profonde érudition, a déjà donné au public plusieurs Histoires particulières généralement estimées, et dont le style a fait avec raison placer l'auteur au rang de nos meilleurs Ecrivains.

Les personnes qui n'ont pas le moyen d'acheter ou de lire la volumineuse Collection de l'*Histoire Universelle* en 126 vol. *in*-8°., apprendront avec satisfaction qu'un Historien aussi distingué a réduit cet ouvrage en leur faveur, sans s'écarter de l'ordre tracé par l'original. En présentant sous un point de vue circonscrit la marche des vicissitudes des Nations, l'Auteur nous les fait connoître chacune en particulier; il nous donne une idée juste de la Religion, des Mœurs, du Commerce, de la position et des productions du pays, et il développe suffisamment les faits qui ont occasionné des changemens dans l'état civil, politique, militaire et religieux de tous les peuples. Les Histoires d'Écosse et d'Irlande, que les auteurs de la Collection avoient confondues avec celle d'Angleterre, ont été refaites à part, et M. Anquetil a ajouté tout ce qui étoit nécessaire pour amener les Histoires de France, de Suède, de Danemarck, de Pologne, de Russie et d'autres États, jusqu'à nos jours. Le *Précis de l'Histoire Universelle*, considéré dans son ensemble, présente donc un tableau fidèle de l'Univers depuis sa création, et contient tout ce qu'il est essentiel de savoir sur l'origine des Nations, leurs mélanges, leurs transmigrations, leurs retours, la succession des peuples sur le même sol, et les différens noms sous lesquels ils se sont rendu célèbres. Réuni à l'*Histoire de France depuis les Gaulois jusqu'à la fin de la Monarchie*, et dégagé comme elle de tous les détails accessoires et étrangers; ces deux Ouvrages du même Auteur formeront un Cours historique tout à la fois intéressant, et peu dispendieux.

HISTOIRE DE FRANCE, depuis l'établissement des Gaules jusqu'à la fin de la Monarchie, par M. Anquetil, auteur de l'*Esprit de la Ligue*, de l'*Intrigue du Cabinet*, du *Précis de l'Histoire universelle*, etc. 14 vol. *in*-12. 42 f.

ALPHABET (l') raisonné, ou Explication de la figure des Lettres, par M. l'abbé Moussaud; ouvrage orné de figures en bois, avec plus de cinquante caractères anciens, étrangers, ou de nouvelle invention, gravés sur acier, et une

planche en taille-douce, contenant la collection des unes et des autres, 2 vol. *in*-8°. 10 f.

Cet Ouvrage, neuf et unique dans son genre, fera époque dans la Littérature et dans les Sciences : il ouvre pour les amateurs de l'étude de l'antiquité une mine féconde, digne de leurs travaux et de leurs observations. L'auteur démontre que les caractères de l'alphabet n'ont rien que de naturel et de raisonné dans leur configuration, et qu'ils sont un ouvrage plein d'intelligence et de sagacité : c'est rétablir en même temps l'écriture dans sa dignité, et les anciens dans leur gloire.

Angleterre ancienne, ou Tableau des mœurs, usages, habillemens, etc. des anciens Bretons, des Anglo-Saxons, des Danois et des Normands. *Paris*, *in*-4°. 2 v. dont un de planc. 21 f.

Atlas d'Histoire naturelle, ou Collection de 38 tableaux relatifs à la Zoologie, à la Botanique et à la Minéralogie, avec une préface où se trouvent l'explication des tableaux et la manière de s'en servir; par Ch. Chaisneau, *in-folio*, beau pap. nom de jésus. 15 f.

Atlas moderne, à l'usage de ceux qui veulent apprendre la Géographie, rédigé par Berthollon, professeur de géographie et d'histoire; contenant les cartes et descriptions historiques de tous les pays connus, 1 vol. *in*-4°. 10 f.

Balance (la) naturelle, ou Essai sur une loi universelle, appliquée aux sciences, arts et métiers, et autres moindres détails de la vie commune; par A. Delasalle, 2 v. *in*-8°. 12 f.

Calendrier de Flore, ou Etude de fleurs d'après nature, par Madame Victorine de Chastenay; ouvrage élémentaire contenant la succession la mieux indiquée de toutes les plantes qui naissent et fleurissent dans les différens mois de l'année, avec l'explication claire et précise du système de Linné. 3 v. *in*-8°. 15 f.

— Le même, Tome III séparément. 6 f.

La forme classique, la méthode simple, le style grâ

cieux et fleuri de cette production, la rendent précieuse pour toutes les personnes qui font de l'étude de la botanique un délassement agréable. Elles y trouveront la succession la mieux indiquée des plantes qui naissent et fleurissent dans les différens mois de l'année; la définition précise de leurs moindres parties; le tableau de leurs mœurs, de leurs sympathies, de leurs aversions; le mystère même de leurs amours; l'explication claire et précise du système de Linné, et enfin les développemens qu'ont nécessairement amenés les progrès de la Botanique. Dans cette collection de fleurs, la touche la plus pure et la plus légère, le coloris le plus frais et le plus brillant leur conservent tous les charmes de la nature.

Confiseur (le) moderne, ou l'art du confiseur et du distillateur, et en outre les procédés généraux de quelques arts qui s'y rapportent, particulièrement ceux du parfumeur et du limonadier; Ouvrage enrichi de plusieurs recettes nouvelles, et mis à la portée de tout amateur; par J. J. Machet, confiseur et distillateur, 1 vol. *in*-8°. caractère pet. romain et pet. texte. 6 f.

Cet ouvrage est distribué en cinq parties. La première a pour objet les substances employées par le confiseur et le distillateur; elle traite des moyens propres à les reconnoître, indique les temps où l'on peut les recueillir, spécifie leurs différences et leurs qualités. La seconde contient des idées très-justes sur la nature et les effets du sucre et du chocolat. La troisième traite des confitures; c'est celle qui sera la plus utile au particulier industrieux, à la mère de famille économe, qui font entrer dans leurs soins domestiques ces compositions utiles et agréables, destinées à devenir la récompense et le plaisir des enfans, ou le soulagement des malades. La quatrième a pour objet les travaux de la distillation; c'est un traité complet rédigé avec beaucoup de méthode et de clarté. La cinquième peut convenir aux parfumeurs comme aux confiseurs; elle traite de quelques cosmétiques simples et agréables.

Cours de Physique et de Chimie, à l'usage des Lycées, par P. Jacotot, ancien professeur et directeur du Lycée de la Côte-d'Or; 2°. édit. 2 v. *in*-8°. et atlas *in*-4°. 15 f.

Cours élémentaire de Tactique navale, par Au-

dibert Ramatuelle, 2 vol. *in* - 4°. dont un de planches. 30 f.

Cours pratique du Commerce, à l'usage des agriculteurs, fabricans et négocians, par J. Neveu, 2 vol. *in* 8°. 10 f.

Cours théorique et pratique des opérations de Banque, et des nouveaux poids et mesures, titres et monnoies; par J. Neveu, professeur de mathématiques, etc. *in*-8°. 5 f.

Cultivateur anglais (le), ou Œuvres choisies d'agriculture et d'économie rurale et politique, d'Arthur Young, trad. de l'anglais par MM. *Lamare*, *Benoist* et *Billecocq*, avec des notes par M. *de la Lauze*, coopérateur du Cours d'Agriculture de l'abbé *Rozier*, 18 vol. grand *in*-8°. avec des notes, des tableaux et un grand nombre de planches en taille-douce, gravées par *Tardieu*. 108 f.

Il est peu d'ouvrages qui présentent un but d'utilité publique aussi marqué que celui-ci. Dès le moment de sa publication, il fut jugé propre à donner une forte impulsion aux progrès et à l'amélioration de notre agriculture; et il nous suffira de rappeler ici ce qu'écrivoit, en l'an 10, le ministre de l'intérieur à tous les préfets: « Parmi les entreprises honorables pour la librairie française, il en est une » qui mérite à tous égards d'intéresser le gouvernement à » ses succès; c'est la publication d'un ouvrage intitulé: *Le* » *Cultivateur Anglais*, etc. S'il est un ouvrage digne d'être » déposé dans les bibliothèques publiques, et suffisamment » recommandé par son auteur, c'est celui que j'indique à » votre attention particulière ». — Tout ce que l'on peut tenter pour la perfection de l'agriculture en Angleterre, est décrit ou enseigné dans l'ouvrage d'Arthur Young; tout ce que l'on peut faire pour en rendre les préceptes applicables à la France, a été exécuté par les traducteurs.

Dictionnaire raisonné d'Histoire naturelle, contenant l'Histoire des Animaux, des Végétaux et des Minéraux, celle des Corps célestes, des météores et des autres principaux Phénomènes de la nature; avec l'Histoire des drogues simples, et celle de leur usage en médecine, dans

l'Economie domestique et champêtre, et dans les Arts et Métiers; par M. Valmont de Bomare, nouvelle édition, considérablement augmentée, 8 vol. *in*-4°. 120 f.

— Le même, 15 vol. *in*-8°. cicéro. 75 f.

— Le même, 15 vol. *in*-8°. petit-rom. 57 f.

Dictionnaire universel des Synonymes de la langue française, publiés jusqu'à ce jour, par Girard, Beauzée, Roubaud et autres écrivains célèbres, 2e. édition, 3 vol. *in*-12. 7 f. 50 c.

La réputation de cet ouvrage est faite. Personne n'a mieux saisi les nuances qui différencient les mots, et qui varient leur signification, que MM. Beauzée, Roubaud, et surtout l'ingénieux Girard. Pour étendre l'usage de la langue française, il faut absolument étudier ces synonymes qui font connoître la véritable valeur des expressions, ainsi que leurs distinctions essentielles. On peut dire que ce Dictionnaire renferme tous les trésors de la langue française, et qu'aucun auteur ne peut se flatter de l'écrire dans toute sa pureté, s'il ne consulte souvent ce livre précieux.

Du vrai principe actif de l'économie politique, ou du vrai crédit public, par Herrenschwand, 1 vol. *in*-8°. 2 f.

Économie (de l') politique et morale de l'espèce humaine, par Herrenschwand, 2 vol. *in*-8°. gr. papier. 10 f.

Économie (de l') politique moderne; Discours fondamental sur la population, par Herrenschwand, grand *in*-8°. édit. de Londres. 5 f.

— Le même livre, *in*-8°. petit caractère. 3 f.

S'il y a quelque branche en politique, dont les gouvernemens doivent s'occuper, c'est particulièrement celle de la population et de l'économie; mais cette étude doit surtout fixer l'attention du gouvernement français, maintenant que notre population, nos finances, notre commerce, nos arts commencent à se relever de leurs désastres nombreux. Herrenschwand a fait faire de nouveaux pas à cette science, et son livre, vraiment élémentaire, est une heureuse introduction à l'Economie politique de Stewart, et à la Richesse des nations de Smith.

Élémens de Botanique, ou Méthode pour connoître

les plantes, par Pitton de Tournefort; nouv. édit. franç., augmentée des supplémens de Jussieu, d'une concordance avec Linné, d'un dictionnaire des termes techniques du Botaniste, etc. 6 vol. gr. *in*-8°., enrichis de 489 belles planches. 84 f.

Esprit de madame de Genlis, ou Portraits, Caractères, Maximes et Pensées, extraits de tous ses ouvrages publiés jusqu'à ce jour, par M. Demonceaux, avocat, 1 v. *in*-8°. 2 f. 50 c.

Essai philosophique sur l'entendement humain, par Locke, 4 vol. *in*-12. 8 f.

Essais historiques sur les Causes et les Effets de la révolution de France, avec des notes sur quelques événemens et quelques institutions, par C. F. Beaulieu, 6 v. *in*-8°. (An XI-1803.) 30 f.

— Tomes 3, 4, 5 et 6 séparément. 20 f.

Une révolution n'est jamais plus loin de l'esprit qui l'a créée, soutenue et dirigée, que lorsque l'on commence à la juger. On ne lira pas l'histoire de la nôtre dans un amas de feuilles périodiques, ce seroit un sûr moyen de ne jamais la connoître. Plus le temps s'éloigne, plus il faut que le cadre des événemens se resserre, afin qu'ils s'éclairent réciproquement. C'est donc un mérite à M. Beaulieu d'avoir, sans rien négliger, fait entrer en six volumes onze années, depuis la convocation des notables jusqu'au 18 Brumaire an 8; et, ce qui est un mérite bien plus rare encore, c'est que, forcé de nommer beaucoup d'hommes, il ne donne jamais son opinion sur aucun; mais en les comparant à eux-mêmes dans les différentes circonstances où ils se sont trouvés, il met le lecteur à portée de fixer son jugement par ses propres réflexions.

État (de l') de la Culture en France, et des améliorations dont elle est susceptible, par M. de Pradt, 2 vol. *in*-8°. (An X - 1802.) 6 f.

Cet ouvrage est moins un traité sur l'agriculture de la France en particulier, que l'exposition générale des richesses de son territoire, et un appel à l'industrie de ses habitans, pour les porter à donner à ces richesses tout le développement auquel leur sol prête par son étendue, par ses qualités et par son heureuse situation. Il renferme les meilleurs principes d'am[illegible]oration; et les moyens que propose l'auteur sont capables de l'opérer.

États-Unis de l'Amérique à la fin du 18e. siècle, par J. E. Bonnet, auteur de l'Essai sur l'art de rendre les révolutions utiles, 2 v. *in*-8°. 7 f. 50 c.

État de l'Europe continentale à l'égard de l'Angleterre, après la victoire d'Austerlitz, par J. E. Bonnet, br. *in*-8°. 1 f. 20 c.

Etude du cœur humain; suivie des cinq Semaines d'un Journal écrit sur les Pyrénées (1805), 1 vol. *in*-12. 2 f. 25 c.

Examen de l'esclavage en général, et particulièrement de l'esclavage des Nègres dans les colonies françaises de l'Amérique, par V. C. 2 v. *in*-8°. (1803.) 7 f. 50 c.

Expériences sur la circulation du sang, par Spallanzani, trad. de l'italien, par E. Tourdes, docteur en médecine; précédées d'une Notice sur la vie littéraire de l'auteur, 1 vol. *in*-8°. avec une planche. 4 f.

Histoire de l'Empire de Russie, sous le règne de Catherine II, et à la fin du dix-huitième siècle; par le révérend M. Tocke, membre de la Société royale de Londres, de l'Académie impériale des Sciences, et de la Société libre d'Économie de St-Pétersbourg; trad. de l'anglais, sur la deuxième édition, par M. S...., avec les corrections de M. Imirnove, aumônier et secrétaire de l'ambassade de Russie à Londres, et revue par M. Leclerc, ancien capitaine au service de France. Dédiée à S. M. I. Alexandre Ier. 6 vol. *in*-8°. 27 f.

— La même, pap. vél. gr. raisin, brochée par Bradel. 90 f.

Cette histoire de Russie n'a que peu de rapports avec celles de MM. Leclerc et Lévesque. On y fait uniquement connoître l'état de cet empire sous le règne de l'immortelle Catherine II.

Après quelques observations sur l'étendue, la division et les bornes de la Russie, M. Tooke traite de l'état physique de cet empire; de l'historique des diverses nations

qui le composent; de la population, du gouvernement, des institutions, des revenus, de l'agriculture, et enfin du commerce intérieur et extérieur. Rien ne contribue mieux à faire connoître une nation, qu'une histoire dans laquelle ses mœurs, ses usages et son caractère sont présentés avec exactitude; et tel est l'avantage de celle-ci, rédigée d'après des observations qu'un long séjour en Russie a mis l'auteur à portée de faire.

Histoire des Animaux d'Aristote, trad. en français, par Camus, 2 gros vol. *in*-4°. avec le texte grec et des notes. 36 f.

« L'histoire des animaux d'Aristote, dit Buffon, est » peut-être ce que nous avons de mieux fait en ce genre; » il connoissoit les animaux peut-être mieux et sous des » vues plus générales qu'on ne les connoît aujourd'hui. » Quoique les modernes aient ajouté leurs découvertes à » celles des anciens, je ne crois pas que nous ayons sur » l'histoire naturelle d'ouvrage que l'on puisse mettre » au-dessus d'Aristote ». Gessner et Bochart n'en font pas un moindre éloge; et MM. de l'Académie des Sciences, à la tête de leur description des animaux, l'ont appelé un merveilleux ouvrage. M. Camus a employé douze années consécutives à la traduction de cette histoire, qu'il a enrichie de notes considérables et de nomenclatures utiles. Ces deux volumes forment une suite indispensable du Buffon *in*-4°.

Histoire de la Décadence et de la Chute de l'Empire Romain, par Gibbon; abrégée et réduite par Adam, trad. de l'angl. par P. C. Briand, 3 vol. *in*-8°. 15 f.

Histoire des Empereurs Romains, par Crevier, 6 vol. *in*-4°. avec cart. 54 f.

— La même, 12 vol. *in*-12. 30 f.

Histoire des Gaulois depuis leur origine jusqu'à leur mélange avec les Francs, et jusqu'au commencement de la Monarchie française; suivie de détails sur le climat de la Gaule, sur la nature de ses productions, le caractère de ses habitans, leurs mœurs, leurs lois, leur religion, leur langage, les sciences et les arts qu'ils ont cultivés. Par Picot, de Genève, 3 v. *in*-8°. 12 f

Histoire des Ordres religieux et militaires, et

Congrégations séculières de l'un et l'autre sexe, par le P. Hélyot, 8 vol. *in*-4°. ornés de 812 gravures. 200 f.

Histoire des Révolutions de France, depuis le commencement de la monarchie jusqu'en 1788, avec des Réflexions sur leurs causes et leurs motifs, 2 vol. *in*-12. 5 f.

Homme (de l') considéré moralement, de ses mœurs et de celles des animaux; par J. C. Delamétherie, auteur de la Théorie de la terre, 2 vol. *in*-8°. (An XI - 1803.) 12 f.

Littérature (de la), considérée dans ses rapports avec les institutions sociales, par madame de Staël-Holstein, seconde édit., revue, corrigée et augmentée de Notes et d'une Préface, dans lesquelles on trouve la réfutation des objections qui ont été alléguées contre les opinions politiques et littéraires que cet ouvrage contient. 2 vol. *in*-8°. br. 7 f. 50 c.

Mélanges Physico-Mathématiques, ou Recueil de Mémoires contenant la description de plusieurs machines et instrumens nouveaux de Physique, d'Économie domestique, etc. par J. B. Berard, 1 vol. *in*-8°. fig., publiés par ordre du Ministre de l'intérieur. 3 f.

Narcisse dans l'île de Vénus, poëme de Malfilâtre, *in*-8°. papier d'Angoulême. fig. 2 f. 50 c.
— Le même, gr. rais. vél. fig. 5 f.

Notice historique des Descentes qui ont été faites dans les îles Britanniques, depuis Guillaume-le-Conquérant jusqu'à l'an 6, avec une carte enluminée, *in*-4°. 3 f.
— La même, papier vélin. 6 f.

Œuvres complètes de Léonard, recueillies et publiées par Vincent Campenon. *Paris*, *Didot jeune*, 3 v. *in*-8°. br. 12 f.

Œuvres complètes de Mancini-Nivernois, pu-

bliées par l'auteur, et ornées de son portrait, gravé par Saint-Aubin. *Paris*, *Didot jeune*, 8 vol. *in*-8°. br. 33 f.

— Le même livre, papier vélin. 66 f.

OEuvres de Voltaire, édition de Palissot, 55 vol. *in*-8°. 220 f.

— Les mêmes, tomes 36 à 55 séparément. 80 f.

Pièces intéressantes et peu connues, pour servir à l'histoire de la Littérature, par Delaplace, 8 vol. *in*-12. 20 f.

Scandinaves (les), poëme en prose, avec des notes par J. C. Montbron, 2 v. *in*-8°. fig. 8 f.

Les poésies d'Ossian nous ont familiarisés avec les mœurs des hommes du Nord, avec les traits d'un courage et d'un héroïsme extraordinaires, et enfin avec des images d'un genre tout nouveau. On ne sera donc pas surpris de retrouver tout cela dans le poëme des Scandinaves, dont *Suénon* est le héros. Ce poëme est rempli d'épisodes, de descriptions animées et pittoresques des sites et de toutes les beautés ou de toutes les horreurs que la nature offre dans la Scandinavie. Le style en est pur, élégant, noble et poétique. Les notes sont pleines d'érudition et d'une sage critique.

Science (la) des jeunes Négocians et Teneurs de livres, ou Instructions élémentaires sur les opérations du commerce en marchandises et banque, par Migneret, 2 v. *in*-8°. obl. 12 f.

Le premier volume comprend les deux méthodes de tenir les livres à parties simples et à parties doubles, en mesures décrétées par la Convention nationale en l'an 2. Le second renferme tout ce qui concerne les lettres et billets de change, les billets valeur en marchandises, les usances, les jours de grâce ou de faveur, les changes étrangers, les arbitrages pour les spéculations en banque, et les rapports respectifs des mesures étrangères des principales places de l'Europe, pour les spéculations en marchandises. L'ouvrage est précédé d'un *Dictionnaire de commerce*, qui contient, entr'autres additions importantes, des *modèles d'actes de société*, qui ne sont dans aucuns des ouvrages publiés antérieurement.

Tableau de la Grande-Bretagne, de l'Irlande

et des Possessions anglaises dans les quatre parties du monde, 4 vol. *in*-8°. de 500 pages environ chacun, avec cartes géographiques, vues et les portraits de MM. Pitt et Fox. 24 f.

Cet ouvrage a pour but de faire connoître les institutions de l'Angleterre. Il comprend la description des diverses contrées qui lui sont soumises ; l'abrégé de l'histoire d'Écosse et d'Irlande, de l'histoire de la conquête de l'Inde, et de l'histoire de l'établissement de la constitution anglaise ; l'état de la législation, de la dette publique, des impôts, leur régie et l'administration des finances ; le tableau de l'agriculture, des manufactures, du commerce, des sciences, de la littérature ; la peinture des mœurs, et la situation politique de la Grande-Bretagne. Peu de livres contiennent plus de faits, plus d'exactitude dans les faits, plus d'ordre dans la manière de les présenter et plus d'impartialité dans les jugemens.

Théorie de la Terre, par J. C. Delamétherie, seconde édit. corrigée et augmentée d'une Minéralogie, 5 gros vol. *in*-8°. fig. 30 f.

— La même, pap. fin. 42 f.

Vade-mecum (le) du Botaniste voyageur aux environs de Paris, avec cart. 1 v. *in*-12. 4 f. 50 c.

Voyage à Barége et dans les Hautes-Pyrénées, par J. Dusaulx. *Paris*, *Didot jeune*, 2 vol. *in*-8°. 7 f. 50 c.

Voyage à Constantinople, en Italie et aux îles de l'Archipel, par l'Allemagne et la Hongrie, *in*-8°. 3 f. 60 c.

Voyage à la mer du Sud, par G. Bligh, trad. de l'angl. 1 vol. *in*-8°. 3 f.

Voyage au Montamiata et dans le Siennois, contenant des observations nouvelles sur la formation des volcans, l'histoire géologique, minéralogique et botanique de cette partie de l'Italie ; trad. de George Sancti par Bodard, 2 vol. *in*-8°. fig. 9 f.

Voyage au Mont-d'Or, par l'auteur du Voyage à Constantinople, 1 vol. *in*-8°. 3 f.

Voyage au pays de Dahomé, en Guinée, par Robert Norris, 1 vol. *in*-8°. 3 f.

Voyage au Sénégal, par J. B. Léonard Durand, ancien directeur de la compagnie du Sénégal, 2 vol. *in*-8°. et atlas. 27 f.

Voyage (premier) autour du Monde, par le chevalier Pigafetta, 1 vol. *in*-8°. planches et cartes coloriées, 6 f.

Voyage autour du monde pendant les années 1790, 91 et 92, par Etienne Marchand, redigé par Fleurieu, 3 vol. *in*-4°. et atlas. 66 f.

Voyage dans la Haute-Pensylvanie et dans l'État de New-York, par un membre adoptif de la nation Onéida, traduit et publié par l'auteur des *Lettres d'un Cultivateur américain*, ancien commissaire des relations commerciales à New-York, 3 vol. *in*-8°. avec des notes et des tableaux imprimés par *Crapelet:* ornés de cartes, portraits et vues, gravés par *Tardieu.* 18 f.

— Le même sur grand-raisin vél. 3 vol. avec les fig. imprimées *in-fol.* formant atlas, les cartes enluminées, br. en carton par Bradel, 60 f.

Ce n'est point ici la narration, souvent monotone, d'un voyageur qui décrit ce qu'il voit, qui raconte ce qu'il a entendu; c'est un récit dramatique dans lequel l'auteur, pour l'instruction d'un jeune Anacharsis qui l'accompagne, fait parler les colons, les négocians, les hommes instruits qu'il visite dans le cours de son voyage, et met dans la bouche de ses interlocuteurs les détails les plus étendus sur l'agriculture, le commerce, les antiquités, le gouvernement, l'histoire civile et morale, politique, civile et religieuse des Etats-Unis. La variété et l'importance des matières, les vues des sites, les plans des antiquités américaines, les tableaux de statistique, etc. tout contribue à rendre la lecture de cet ouvrage aussi agréable qu'instructive.

Voyages dans les deux Siciles et dans quelques parties des Apennins, par l'abbé Spallanzani, traduits de l'italien par G. Toscan, Bibliothécaire du Muséum national d'Histoire naturelle

de Paris, avec des notes de Faujas, 6 vol. *in*-8°. fig. 18 f.

Ces Voyages sont principalement consacrés à l'étude des volcans, c'est-à-dire des phénomènes les plus étonnans que la nature présente sur la terre. L'auteur, ne se bornant pas à la connoissance des formes extérieures des corps volcanisés, a voulu pénétrer dans leur nature, et il a appelé la chimie à son aide; il a voulu concevoir leur cause, et il a recouru aux principes de la physique. Sa noble et avide curiosité s'alimente de tout ce qui tient, non-seulement à l'histoire naturelle, mais encore à la philosophie universelle; il réunit ainsi aux recherches physiques l'étude des mœurs, des lois, des coutumes des peuples chez lesquels il voyage.

Voyage dans les parties du Sud de l'Amérique septentrionale, savoir: les *Carolines* Septentrionale et Méridionale, la *Géorgie*, les *Florides* Orientale et Occidentale, le pays de *Chérokées*, le vaste territoire des *Muscogulges* ou de sa confédération *Creek*, et le pays des *Chactaws*; contenant des détails sur le sol et les productions naturelles de ces contrées, et des observations sur les mœurs des sauvages qui les habitent, par *Williams Bartram*, traduit de l'angl. par *P. V. Benoît*, 2 vol. *in*-8°. avec cartes et fig. 9 f.

Voyage de deux Français en Allemagne, Danemarck, Suède, Russie et Pologne, fait en 1790—1792, 5 vol. *in*-8°. 20 f.

Voyage de Dixon autour du Monde, et principalement à la côte nord-ouest de l'Amérique, fait en 1785 — 1788, trad. de l'angl. avec cartes et fig. *in*-4°. 24 f.

Voyage de Néarque des bouches de l'Indus jusqu'à l'Euphrate, ou Journal de l'expédition de la flotte d'Alexandre, trad. de l'angl. du docteur *William Vincent*, par *E. B. L. J. Billecoq*, et publié par ordre du gouvernement, 1 v. *in*-4°. gr. pap. de l'impr. de la Républ., accompagné de cartes et du port. d'Alexandre, gravé par *A. Tardieu*. 21 f.

—Le même Voyage, 3 vol. *in*-8°. de l'imprimerie de *Crapelet*, sur l'édit. *in*-4°. avec cartes et portrait. 15 f.

—Le même, sur papier grand-raisin vélin, 3 v. *in*-8°. fig. br. en carton par Bradel. 45 f.

L'ouvrage du docteur Vincent manquoit à l'histoire générale des Voyages. Ce n'est pas, comme le titre pourroit le faire croire, une simple relation; c'est un véritable ouvrage de critique, destiné à établir, à force d'érudition et de recherches, une parfaite concordance entre les écrivains et sur l'itinéraire de cet ancien voyageur, et sur les circonstances de son voyage, et sur la situation des pays qu'il a parcourus; c'est surtout une suite de travaux très-utiles pour concilier les nomenclatures des lieux dans les divers âges; c'est enfin un monument éternel élevé au génie, à la sagesse, au courage de l'amiral de la flotte macédonienne. Le récit, objet de tant de recherches, est du plus grand intérêt; et le nom d'Alexandre y répand un charme dont les productions de ce genre ne sont ordinairement pas susceptibles.

Voyage de Pagès autour du Monde, 2 vol. *in*-8°. fig. 12 f.

Voyages par le Cap de Bonne-Espérance dans l'Archipel des Moluques, de 1768 à 1771 et de 1774 à 1778, de J. S. Stavorinus, chef d'escadre de la République Batave, trad. du hollandais par H. J. Jansen, 3 vol. *in*-8°. cartes et fig. 15 f.

Ces voyages contiennent des particularités intéressantes et totalement ignorées jusqu'à présent, sur le Cap de Bonne-Espérance, l'île de Java et le Bengale, ainsi que des observations importantes sur la navigation dangereuse autour de la pointe méridionale de l'Afrique, sur celle du détroit de la Sonde et celle de l'entrée du Gange. Ils offrent des détails exacts sur les productions, les poids, les mesures et les monnoies de l'Inde, avec une description circonstanciée des Marates et de leurs guerres avec les Anglais. Le tableau que Stavorinus a fait des Moluques est d'un intérêt supérieur, et l'on peut dire que, seul d'entre les Européens, il a eu le loisir de les examiner attentivement.

Voyage en Crimée, et Relation de l'Ambassade solennelle de la Russie auprès de la Porte en

1793, trad. de l'allemand par L. Delamarre, 1 vol. *in* - 8°. 4 f. 50 c.

Voyage en France, par Arthur Young, seconde édit. *in* - 8°. 3 vol. cart. 15 f.

Voyage en Nubie et en Abyssinie, par Bruce, 5 vol. *in*-4°. et atlas de 88 planches. 120 f.

Voyages d'un Philosophe, par Poivre, v. *in*-8°. 3 f.

Voyages du professeur Pallas, en différentes Provinces de Russie et dans l'Asie septentrionale, traduit de l'allemand, 5 v. *in*-4°. et atlas. 100 f.

ROMANS IN-12.

Acajou et Zirphile, 1 vol. fig. 1 f. 50 c.

Adèle de Senange, 2 vol. 3 f.

Albert, ou le Désert de Strathnavern, trad. de l'anglais, par Lefebvre, 3 vol. 5 f.

Alphonse (un mois d'hiver d'), ou Campagnes galantes d'un Hussard, 2 vol. fig. 2 f. 50 c.

Anna, ou l'Héritière Galloise, par l'auteur de Rosa, trad. de l'angl. 4 vol. fig. 8 f.

Anzoletta-Zadoski, par l'auteur de Georgina, trad. de l'angl. 2 vol. fig. 2 f. 50 c.

Arundel, trad. de l'angl. de l'auteur de *Henri*, par B. Ducos, 2 vol. fig. 4 f.

Aventures (les) de Chœréas et de Callirrhoé, trad. du grec, par Fallet, 2 vol. 2 f.

Aventures (les) de Don Quichotte, 6 vol. *in*-12. pet. pap. 12 f.

Aventures (les) de Robinson Crusoé, 2 v. fig. 5 f.

— Les mêmes, 6 parties, fig. 6 f.

Aventures (les) de Télémaque, avec les notes de Coste, ornées de 12 jolies fig. 3 f.

— Les mêmes, 2 part. *Lyon*. 2 f. 50 c.

— Les mêmes, en français et en angl., 4 v. fig. pet. *in*-12. 7 f.

— Les mêmes, en français et en italien, 4 vol. pet. *in*-12. 7 f.

- Les mêmes, anglais et français, 2 vol. 6 f.
- Les mêmes, italien et français, 4 part. *Marseille.* 7 f.
- Les mêmes, en anglais, 1 vol. 2 f. 50 c.
- Les mêmes, en espagnol, 1 vol. 2 f. 50 c.

veux (les) de l'Amitié, par E. Debon, 1 f. 80 c.

salaïs et le Gentil Aimar, histoire provençale, trad. d'un ancien manuscrit provençal, 3 vol. fig. et mus. 5 f.

ACHELIER (le) de Salamanque, 3 vol. 3 f.

elinde, roman trad. de l'angl. de Marie Edgeworth, auteur de l'Éducation pratique, par Octave Ségur, 4 vol. 6 f.

ibliothèque de Campagne, ou Amusemens de l'Esprit et du Cœur, 12 gros vol. fig. 30 f.

ibliothèque (nouvelle) des Romans, dans laquelle se trouve l'analyse raisonnée des Romans anciens et nouveaux, français et étrangers, traduits dans notre langue, avec des anecdotes historiques et critiques concernant leurs auteurs et leurs ouvrages, etc. etc. par une Société de gens de lettres, composée de Mme. de Genlis, de MM. Vigée, Legouvé, Fiévée, Desfontaines, Deschamps, Moilin, cinq années formant 80 vol. 125 f.

La même séparément, chaque année, 16 v. 25 f.

Les noms des auteurs de cette intéressante Collection la recommandent assez aux amis de ce genre de Littérature : agréable, sans être futile, elle doit nécessairement faire partie des Bibliothèques composées d'ouages tout à la fois amusans et instructifs. Outre l'exit des romans anciens et modernes, on y trouve un and nombre de pièces pleines d'intérêt, et qui ont rité la faveur du public, entr'autres les *Souvenirs Félicie* et les *Nouvelles* de madame de Genlis, qui ont été extraits pour être imprimés séparément.

AMILLE, ou Lettres de deux Filles de ce siècle, 4 v. fig. 7 f. 50 c.

ntatrice (la) par infortune, 3 vol. fig. 5 f.

Caroline de Lichtfield, ou Mémoires extraits des papiers d'une famille prussienne, publiés par madame la baronne de Montolieu, seconde édition, revue, corrigée et augmentée d'un volume par l'auteur, avec la musique des romances. 3 vol. 5 f

—La même, 3 vol. sur papier fin. 12 f

Célestine, ou les Époux sans l'être, par B. de L...., auteur de la Nuit anglaise, 4 v. fig. 6 f

Célestine, ou la Victime des Préjugés, par Charlotte Smith, traduit de l'anglais, seconde édition, 4 vol. 8 f

Cent (les) Nouvelles Nouvelles, par madame de Gomez, 20 v. 24 f

Cent (les) Nouvelles Nouvelles, suivant les Cent Nouvelles, contenant les cent histoires nouveaux qui sont moult et plaisans à raconter en toute bonne compagnie, par manière de joyeuseté, 4 vol. avec 100 fig. 15 f

OEuvres diverses du baron de Bock, contenant un Essai sur l'Histoire du Sabéïsme, le Catéchisme de la religion des Druses, un Mémoire historique sur le Peuple Nomade, appelé Bohémien, une Notice sur le Tribunal secret et les Francs-Juges de Westphalie, etc. 2 v. 3 f

OEuvres complètes de miss Burney, contenant Evelina, Cécilia et Camilla, 12 vol. 24 f

OEuvres de Darnaud, contenant les Epreuves du sentiment, les Epoux malheureux et les Nouvelles historiques, 11 vol. 27 f

OEuvres de Desforges, 16 vol. 33 f

OEuvres d'Anne Radcliffe, contenant la Forêt les Mystères d'Udolphe, l'Italien, Julia 11 vol. 30 f

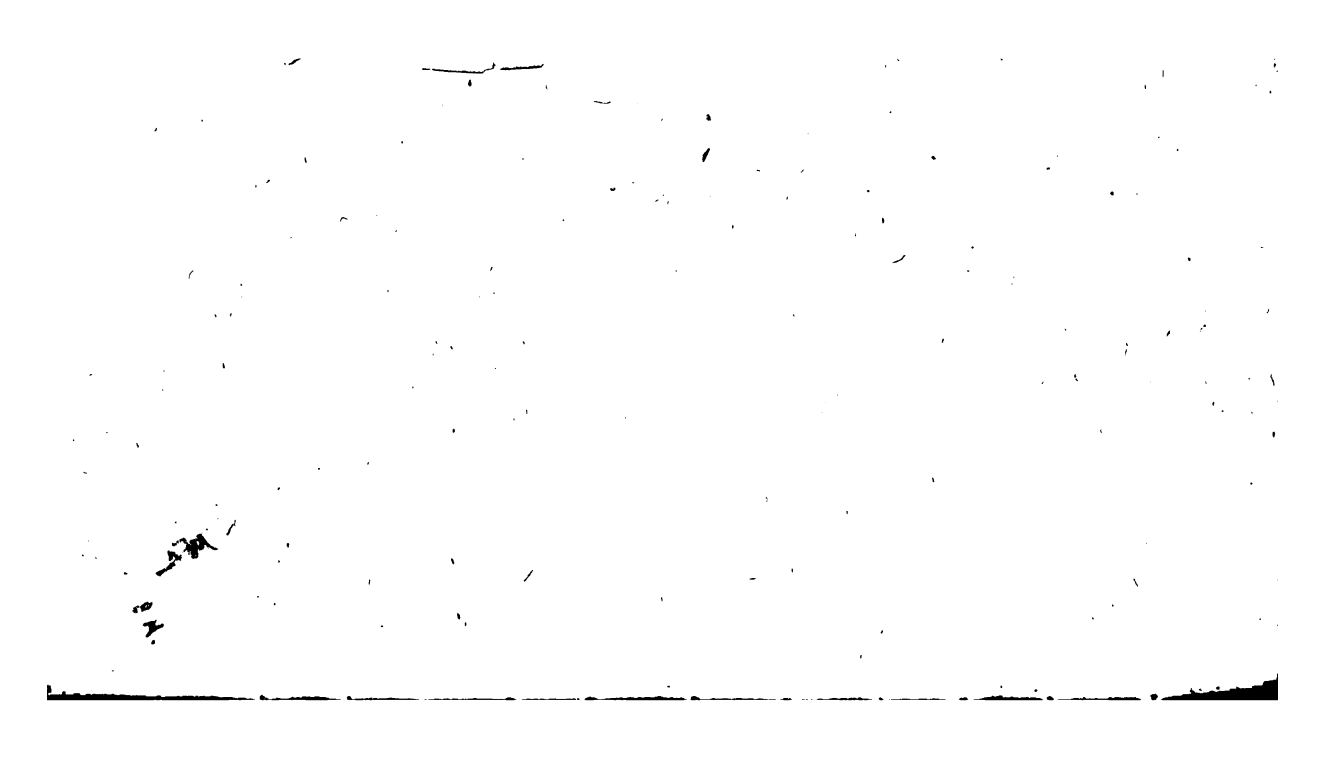

FEB 26 1931